

LA

CHAMBRE DES POISONS.

OEUVRES DE PAUL L. JACOB, BIBLIOPHILE.

—

HISTOIRE.

HISTOIRE DU SEIZIÈME SIÈCLE EN FRANCE, d'après les originaux, manuscrits et imprimés; 1re série: règne de Louis XII, 4 vol.
HISTOIRE DE L'HOMME AU MASQUE DE FER, 1 vol. in-8°.
DISSERTATIONS SUR QUELQUES POINTS CURIEUX DE L'HISTOIRE DE FRANCE ET DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE. 6 livraisons parues

ROMANS-HISTOIRES.

1437. — LA DANSE-MACABRE, histoire du temps de Charles VI. 1 vol. in-8°.
1440. — LES FRANCS-TAUPINS, histoire du temps de Charles VII, 3 vol. in-8°.
1514. — LE ROI DES RIBAUDS, histoire du temps de Louis XII, 2 vol. in-8°.
1525. — LES DEUX FOUS, histoire du temps de François Ier, 2 vol. in-8°.
1605. — LA SOEUR DU MAUGRABIN, histoire du temps de Henri IV. 2 vol. in-8°.
1635 — LES AVENTURES DU GRAND BALZAC, histoire comique du temps de Louis XIII. 2 vol. in-8°.
1680. — PIGNEROL, histoire du temps de Louis XIV, 2 vol. in-8°.
1692. — LA FOLLE D'ORLÉANS, histoire du temps de Louis XIV, 2 vol. in-8°.
1712 — LA CHAMBRE DES POISONS, histoire du temps de Louis XIV, 2 vol. in-8°.

ROMANS DE MŒURS.

UN DIVORCE, histoire du temps de l'Empire, 1 vol. in-8°.
VERTU ET TEMPÉRAMENT, histoire du temps de la Restauration, 2 vol. in-8°.
UNE FEMME MALHEUREUSE, 1re partie : FILLE, FEMME, 2 vol. in-8°.
UNE FEMME MALHEUREUSE, 2e partie : AMANTE, MÈRE, 2 vol. in-8°.
DE PRÈS ET DE LOIN, roman conjugal, 2 vol. in-8°.
LE MARCHAND DU HAVRE, histoire contemporaine. 1 vol. in-8°.

CONTES ET NOUVELLES HISTORIQUES.

LES SOIRÉES DE WALTER SCOTT, 2 vol. in-8°.
LE BON VIEUX TEMPS, 2 vol. in-8°.
QUAND J'ÉTAIS JEUNE, Souvenirs d'un Vieux, 2 vol. in-8°.
MÉDIANOCHES, 2 vol. in-8°.
CONTES A MES PETITS ENFANS. 2 vol. in-12.
CONVALESCENCE DU VIEUX CONTEUR, 2 vol. in-8°.

LITTÉRATURE MÊLÉE.

MON GRAND FAUTEUIL, 2 vol. in-8°.

SOUS PRESSE.

HISTOIRE DE LA RÉGENCE DE PHILIPPE D'ORLÉANS
LA MARQUISE DE CHATILLARD, 2 vol. in-8.
LES FEMMES ENTRE ELLES, 2 vol. in-8.

IMPRIMERIE DE Ve DONDEY-DUPRÉ.

LA CHAMBRE
DES POISONS

HISTOIRE DU TEMPS DE LOUIS XIV

(1712)

PAR

Paul L. Jacob,

BIBLIOPHILE.

Livres nouveaulx, livres vielz et antiques.
ÉTIENNE DOLET.

II

PARIS

VICTOR MAGEN, ÉDITEUR,

21, QUAI DES AUGUSTINS.

1839

VII

L'APPARTEMENT.

Le dimanche 7 février, il y avait *appartement* chez le roi, à Versailles. On nommait ainsi une nombreuse réunion de la cour, qui se tenait trois fois la semaine en hiver dans tous les salons, depuis sept heures du soir jusqu'à dix, heure à laquelle la foule se retirait en silence pour ne pas troubler le souper et le coucher de

Louis XIV. Celui-ci était instruit de ce qui se passait à l'*appartement*, quoiqu'il n'y parût jamais, et il savait bon gré aux courtisans assidus à venir régulièrement grossir cette assemblée dont la jeune dauphine était la reine. En revanche, c'était se mettre en état de disgrâce et même d'hostilité, que de ne pas se montrer à l'*appartement* quand la duchesse de Bourgogne y arrivait pour jouer et pour perdre au jeu, selon son habitude. Le duc d'Orléans était le seul de la famille royale qui se fût affranchi de cette servitude et de l'ennui qu'on respirait à Versailles, à Marly, et partout à la suite du roi, sous l'influence pernicieuse de madame de Maintenon, qui effaçait alors les derniers vestiges du grand siècle.

Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, femme du dauphin petit-fils de Louis XIV, était un contraste vivant avec l'entourage triste, grave et monotone de la royauté décrépite de Louis XIV. Rien ne restait de l'époque brillante de cette cour qui, ardente au plaisir, sensible aux charmes de l'esprit, tout adonnée à la galan-

terie, suivait avec enthousiasme l'exemple du voluptueux souverain déifié dans sa jeunesse par la victoire et l'amour : la cour de mademoiselle de La Vallière, celle de madame de Montespan, celle même de mademoiselle de Fontanges, n'existaient plus que dans les souvenirs des contemporains, souvenirs presque détruits par l'impitoyable guerre que leur avait faite madame de Maintenon ; mais on pouvait se refaire un tableau exact et charmant de ces temps de gloire et de folie en voyant, en entendant, en admirant la dauphine, qui conservait les traditions aimables et enchanteresses d'un passé qu'elle n'avait pas connu. La dauphine était l'idole du roi et de la cour, comme son mari était celle du peuple, et pourtant la dauphine ne se distinguait par aucun des caractères de vertu rigide, morose et dévote, que Louis XIV, inspiré par son confesseur le jésuite Le Tellier, eût voulu imposer à toutes les femmes de son royaume.

Cette gentille princesse avait seule le privilége de dire tout ce qui lui venait à l'esprit,

avec la certitude d'être toujours applaudie, et de faire tout ce qui lui semblait divertissant et original, sans crainte d'être jamais réprimandée: madame de Maintenon fermait les yeux sur les choses qu'elle ne devait pas approuver, et le roi, qui n'avait les yeux ouverts que sur celles qu'on lui montrait, eût été disposé à ne blâmer rien, tant il était aveuglément épris de sa chère petite-fille. Ainsi, la dauphine se permettait mille extravagances, dont la moindre aurait été funeste à toute autre qu'elle, et qui ne tournaient qu'à l'accroissement de la tendresse qu'on lui portait dans la famille royale. Ce n'était point assez de se moquer des jésuites et des dévots, de n'observer ni jeûnes ni abstinences, de manquer le sermon et quelquefois la messe, de ne se confesser qu'une fois l'an, et encore à regret, d'aimer les vanités mondaines que l'Église défend comme des occasions de péché : on n'y prenait pas garde, et le roi, si sévère pour les fautes qui concernaient la religion et les sacremens, ne s'apercevait pas que la dauphine y fût tombée, ou bien il l'excusait de lui-même par des raisons

du casuisme le plus étrange que lui soufflait madame de Maintenon.

Adélaïde de Savoie avait gagné à force d'adresse et de patience cette position exceptionnelle au milieu de la cour la plus timorée, la plus cérémonieuse et la plus cagote qui fût alors en Europe. Son père lui avait donné des conseils de fine politique, en l'envoyant, à l'âge de douze ans, épouser en France le fils de Monseigneur le grand dauphin, et cette princesse, qui n'était alors qu'une enfant, avait su néanmoins régler sa conduite d'après les avis paternels. Avant qu'on la crût capable d'avoir une opinion et une volonté par elle-même, madame de Maintenon, qui jugea le parti qu'on pouvait tirer de l'entremise de cette enfant spirituelle et naïve à la fois pour acquérir de nouveaux moyens d'action sur Louis XIV, s'empara aussitôt de la duchesse de Bourgogne, et n'eut pas de peine à s'en faire idolâtrer en lui témoignant une véritable passion qui, quoique intéressée, ne manqua pas d'être payée de retour. Dès lors, madame de Maintenon fit une étude spéciale des senti-

mens de prédilection qu'elle se proposait de faire naître dans l'ame du roi en faveur de la femme de son petit-fils : elle les échauffait sans cesse par des éloges habilement distribués et des comparaisons qui avaient l'air imprévu, pour mettre en relief les grâces de la duchesse, qui n'était pas plus mal servie par l'éducation que par la nature. Madame de Maintenon cultivait avec un art ingénieux et profond l'affection que le roi croyait avoir conçue et développée de son propre mouvement; elle fit si bien, que Louis XIV fut comme fasciné par cette petite princesse, à laquelle il eût sacrifié la couronne de France, en ne se réservant que celle des élus.

La duchesse de Bourgogne prouva qu'elle n'était pas ingrate, et ne cessa d'user du crédit illimité que madame de Maintenon, qu'elle appelait sa *tante*, lui avait procuré auprès du roi, pour seconder avec zèle les projets de la favorite, qu'elle chérissait comme une mère, sans toutefois pardonner aux travers et aux défauts qu'elle savait discerner du premier coup d'œil. C'était là une des tournures ordinaires de son

esprit, qui remarquait chez autrui tout ce qu'on y devait reprendre, et qui le reprenait de la manière la plus gaie et parfois la plus mordante. Ainsi, elle ne se gênait pas pour plaisanter et critiquer madame de Maintenon, laquelle souffrait de cette enfant gâtée ce qu'elle n'eût souffert de personne, et riait de ce qui l'eût irritée en toute autre circonstance; car la duchesse de Bourgogne avait un tact d'observation particulier, au moyen duquel le côté ridicule des choses et des personnes ne lui échappait pas, et un vrai talent mimique pour contrefaire les gens qu'elle voyait, leur physionomie, leur démarche, leur son de voix et leurs manies : elle donnait souvent la comédie au roi, qui, sans être méchant, se plaisait à voir la satire qu'on pouvait faire d'autrui, pourvu qu'on eût soin de n'atteindre jamais son inviolable majesté. La princesse se moquait du prochain, même de ses amis, pour se divertir un moment; mais elle était incapable d'une malice noire et perfide.

Aussi, tout le monde l'aimait, parce que,

suivant son aveu, elle cherchait à plaire à tout le monde : elle seule jetait un peu de gaieté au milieu de la vie lugubre et silencieuse de la cour ; elle seule s'occupait de fêtes, de danse et de frivolités profanes, en présence des querelles théologiques qui divisaient les jésuites et les jansénistes ; elle seule osait contrarier en face la toute-puissance du confesseur du roi, et s'opposer à ce que le château de Versailles devînt, à la honte de Louis XIV, une maison professe de la société de Jésus. La duchesse de Bourgogne jouait gros jeu, mettait du rouge et des mouches, portait des robes de couleurs éclatantes brodées d'or et d'argent, se montrait en public sans corset et à demi vêtue, lisait des livres peu orthodoxes, chantait des vaudevilles libres ou impies, enfreignait toutes les règles de l'étiquette, courait la nuit avec les jeunes seigneurs dans les jardins de Marly, se mêlait avec les femmes de chambre en plein jour, se faisait, dit-on, traîner par les pieds dans ses appartemens, et commettait mille tours de page, mille impertinences, mille folies, qui n'eussent été

tolérées de nulle autre ; mais on lui passait tout ; on trouvait, de sa part, tout spirituel, amusant, incomparable. Elle s'émancipait jusqu'à se faire donner des lavemens sous les yeux du roi, qui s'émerveilla de ce qu'elle déguisait la chose au point de faire croire qu'elle se baissait pour renouer sa jarretière !

Le portrait que Saint-Simon a laissé de cette princesse surpasse en vérité et en agrément ceux que Mignard et Rigaud ont faits sur la toile : « Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain-bruns, bien plantés, des yeux les plus parlans et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries, dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge mais admirable, le cou long avec un soupçon de goître, qui ne lui seyait point mal, un port de tête galant, gracieux et majestueux et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée ; une

marche de déesse sur les nues : elle plaisait au dernier point. Les grâces naissaient d'elles-mêmes sous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait. » Son mari, le roi et madame de Maintenon semblaient tous les trois rivaliser à qui l'aimerait davantage et à qui en serait le plus aimé : « Laquelle de ces trois personnes préférez-vous? » lui demanda sa confidente madame du Lude, qui était sa première dame d'honneur. « C'est Nangis ! » répondit-elle en soupirant. Nangis, qui commandait le régiment du roi, était le plus joli officier de l'armée et le plus heureux auprès des femmes.

Le dauphin ne pouvait soutenir la comparaison avec Nangis sous le rapport de la figure et de la taille : « Il était plutôt petit que grand ; le visage long et brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du monde ; un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux,

toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit ; le bas du visage assez pointu et le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si bien ; des cheveux châtains, si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à l'excès ; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point. » Mais il avait le malheur d'être bossu, et, par suite de cette difformité, boiteux, malgré tout ce qu'on avait essayé pour l'empêcher de le devenir, en lui faisant porter un collier et une croix de fer. Il ne s'apercevait pas qu'il fût contrefait, et n'évitait pas même les occasions de faire saillir cette infirmité, déjà si choquante, dans ses poses de tête et dans ses allures de corps : toute son humilité chrétienne ne l'avait pas éclairé là-dessus.

Ce prince offrait un témoignage bien remarquable de l'empire d'une bonne éducation sur une mauvaise nature. Lorsqu'on l'avait mis dans les mains des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, sous les leçons du vertueux Fénelon, il était loin d'annoncer ce qu'il serait un jour ; car *il naquit terrible*, suivant l'expression de

Saint-Simon qui l'a peint à grands traits et qui lui a décerné une sorte d'admiration. « Dur et colère jusqu'aux derniers emportemens, impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, opiniâtre à l'excès, passionné pour toute espèce de volupté, souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en railleries, » il ne paraissait seulement pas susceptible de recevoir un bon conseil et d'en profiter; mais la persuasion découla de la morale évangélique, qui fit la force de ses trois précepteurs, et qui leur servit de tenailles pour plier et briser ce caractère immalléable. Le duc de Bourgogne fut dompté par la religion, et la piété éclairée, qu'on réussit à lui inspirer, combattit lentement mais avec un succès invincible ses penchans pervers et ses habitudes dangereuses.

L'esprit et la pénétration brillaient en lui de toutes parts : ce fut donc par le raisonnement qu'on triompha de tout ce qui était chez lui mouvement spontané et sensuel. Cette métamorphose, qu'on eût jugée d'avance impossible,

ne s'accomplit qu'avec bien des efforts, de la part de l'élève comme de celle des maîtres, et il fallut que l'amour de l'étude se développât chez ce jeune prince pour étouffer les germes malfaisans que l'oisiveté n'eût pas manqué de favoriser. Il s'appliqua surtout à corriger son ardeur effrénée pour les plaisirs, et il finit par ne s'y livrer qu'avec retenue et modération, en renonçant à ceux qui n'étaient pas avoués par sa conscience. On crut d'abord qu'il prenait un masque pour en imposer au monde, lorsqu'on le vit devenir doux, complaisant, modeste, indulgent, affable, lorsqu'on apprit ses dévotions, ses lectures, ses travaux, ses aumônes et ses pénitences; mais on reconnut bientôt que ce n'était pas une feinte conversion, et l'on applaudit avec respect à ce que l'on avait raillé.

Le dauphin promettait à la France un roi digne de la gouverner : il avait étudié spécialement la politique dans ses questions les plus abstraites et les plus délicates; il s'était fait une savante et ingénieuse théorie du gouvernement, et, en se rendant compte du règne de son grand-

père sans aveuglement de partialité adulatrice ou hostile, il se préparait à régner lui-même avec d'autres élémens de bonheur pour le peuple. Quoiqu'il eût fait ses preuves de courage et de science militaire dans une campagne de Flandre, il regardait la guerre comme le plus grand fléau qu'un roi pût attirer sur ses états, et par conséquent il avait en horreur le système du ministre Louvois; il ne répugnait pas moins à se prêter aux exactions financières de Colbert, qui avait appauvri le royaume pour créer les ressources factices d'une magnificence royale, ternie bientôt par les sueurs et les larmes de la population en proie à la misère et à la famine. Cette aversion qu'il avait pour le régime des impôts et des gabelles s'étendait jusqu'à leur produit, et il préférait passer pour avare plutôt que de débourser de l'argent sans nécessité. Un jour, il refusa d'acheter un bureau neuf plus élégant et plus riche que celui dont il se servait; mais il en distribua le prix à une famille noble, ruinée par la guerre. Une autre fois, il pria le roi, qui voulait lui faire redorer son ap-

partement, de lui remettre la somme destinée à cette dépense inutile, et il en fit don à un vieux gentilhomme qui n'avait retiré de ses longs services que des blessures. Il se proposait, en montant sur le trône, d'alléger les charges du peuple, et en même temps de relever l'ancienne noblesse de la décadence où l'avait fait tomber la monarchie de Louis XIV. On conçoit avec quelle impatience la noblesse et le peuple attendaient ce Messie, qui devait leur tendre la main et leur créer une nouvelle existence; car, bien que le dauphin eût ses entrées dans le Conseil du roi depuis plusieurs années et fût autorisé à se mêler de l'administration, il ne pouvait rompre en visière aux vieilles idées de son aïeul et contre-carrer l'omnipotence de madame de Maintenon, vouée avec obstination au tripotage mesquin de petites intrigues et de petits intérêts.

De toutes ses passions, le duc de Bourgogne n'en gardait qu'une seule, que la religion lui permettait et qu'il n'essayait pas de dominer comme les autres : c'était celle qu'il avait pour sa femme. Malgré tout son esprit, il se laissait

conduire, en toute chose, excepté en affaires de dévotion, par cette séduisante princesse qui ne partageait pas son amour, mais qui lui en savait gré et qui ne se faisait pas faute de l'éprouver. Elle n'avait besoin que d'un mot, d'un sourire ou d'un regard, pour tirer de lui ce qu'elle voulait; mais elle ne parvint jamais à le rendre d'une humeur moins sévère et d'un commerce plus léger, quoi qu'elle fît *pour lui adoucir les mœurs* : elle eut beau, par son exemple, l'exciter à mener une vie folle, joyeuse et dissipée, à être sensible à des plaisirs qu'il avait abjurés, à s'éloigner des hommes graves et austères qu'il recherchait, à faire plus souvent acte de prince; il fut inébranlable, et n'eut pas même recours à un mensonge pour se préserver de ces tentations qui empruntaient tant de force en venant d'une femme adorée : il déclara tendrement à cette enchanteresse que, s'il était assez faible pour céder et pour nuire à son salut éternel, il serait forcé d'en avoir du ressentiment contre elle, et qu'il mourrait sans doute de chagrin en sentant diminuer son amour. La dau-

phine cessa donc de l'entourer d'embûches et d'occasions de péché, et ne le détourna plus de ses œuvres de piété, à condition qu'il se chargerait de lui gagner le paradis sans qu'elle en eût la peine et le souci. Son mari ne la voyait guère que la nuit, et elle jouissait d'une entière liberté pendant le jour.

La dauphine achevait sa toilette dans sa chambre, qui était celle de la reine, et que madame de Maintenon n'avait pas osé s'approprier à la mort de Marie-Thérèse, dont elle usurpait le lit. La duchesse du Lude, dame d'honneur de la dauphine, était veuve du grand-maître de l'artillerie, qu'elle avait épousé en secondes noces, après quelques années de mariage avec le galant comte de Guiche. Cette dame, fille du duc de Verneuil, petite-fille du chancelier Séguier, ne devait pourtant pas à sa naissance et à son rang la charge qu'elle occupait depuis plus de quinze ans dans la maison de la duchesse de Bourgogne, mais seulement à la protection de Nanon, cette vieille servante de madame de Maintenon, que les ministres *saluaient bien bas*,

et que les princes et princesses daignaient embrasser. La duchesse du Lude, en effet, bonne et obligeante de caractère, mettait sa politique à se faire bien venir des petits comme des grands, et n'épargnait ni soins ni caresses pour gagner le cœur des derniers domestiques. Ces qualités obséquieuses et bienveillantes la rendaient l'amie et un peu l'esclave de tout le monde. La dauphine lui était fort attachée, parce que celle-ci ne la contrariait jamais et l'approuvait en toute chose. Le roi, qui était revenu de ses anciennes préventions contre la duchesse du Lude, grâce à l'entremise de la dauphine, ne lui tenait pourtant pas compte de son merveilleux talent dans l'art de poser le rouge et les mouches, mode profane qu'il eût voulu bannir de sa cour.

— Ma chère du Lude, lui dit la dauphine, qui avait jeté à terre le livre qu'elle tenait et lisait à bâtons rompus, vous vous négligez dans vos fonctions ordinaires de coiffeuse pour le rouge et les mouches : voyez l'air que j'ai avec ces deux *assassins* au-dessous des yeux? Que fait, je

vous prie, cette *étoile* au milieu du menton?... Prenez vos besicles, ma chère !

— Je m'aperçois que j'ai mal disposé ces mouches, madame, répondit humblement la dame d'honneur en ramassant le livre, qu'elle posa sur la toilette; je recommencerai mon ouvrage jusqu'à ce qu'il soit à votre gré.

— Quel bon ange apporte sur mes tablettes ces livres ascétiques qui feraient de moi une sœur grise, si je les laissais faire? Fi! au feu, ces drogues! ajouta-t-elle en rejetant le volume à ses pieds et en le poussant vers la cheminée.

— Votre Altesse royale souhaite-t-elle qu'on brûle ce volume que madame de Maintenon a envoyé tantôt avec d'autres objets?

— Voyons ce qu'elle m'envoie, cette vénérable tante? Dépêchez-vous, du Lude? s'écria-t-elle en frappant du poing dans sa main avec impatience; ne brûlez pas cela, mais rangez-le, pour que je ne le rencontre plus.

— Pardonnez-moi, madame, si je deviens lente à ce point : c'est la goutte dont je ne suis pas encore remise...

— La goutte ? Oh ! ma bonne du Lude, que ne dansez-vous, que ne courez-vous comme je fais ? la goutte n'aurait garde de vous atteindre... Oui-dà ! c'est madame de Maintenon qui envoie cet argent ! Regardez donc, ma chère ! ajouta-t-elle en déroulant le papier qui enveloppait l'or qu'elle versa sur sa robe et qu'elle secoua pour réjouir ses oreilles d'un son métallique, qu'on n'entendait plus guère dans les salons de jeu de Versailles et de Marly.

— Voilà une belle somme, madame, et je doute que le roi en ait autant dans ses coffres depuis les malheurs de la guerre.

— Oh ! que ces gentilles espèces sonnantes viennent à point pour payer mes dettes du lansquenet et pour jouer ce soir ! car je n'avais pas cinq louis à ma dévotion avant de recevoir ce cadeau de ma *tante*. Mettez à part le livre qu'elle m'invite à lire ; ou plutôt, ma chère, lisez-le vous-même, et vous m'en direz le menu pour que je paraisse avoir profité de cette triste et fâcheuse lecture. Dieu me préserve de prendre goût à ces écrits de jésuite !

— Oui, madame, je le lirai fidèlement cette nuit et vous épargnerai de le lire. Mais n'y a-t-il pas une lettre?

— Une lettre! de qui? de Nangis? Eh bien! où est-elle? Mon Dieu! que l'on souffre d'attendre! Cherchez bien, ma bonne?... J'aperçois quelque chose sur la seconde tablette : qu'est-ce? Donnez cette boîte; vient-elle aussi de la même main?

— Certainement, madame; car je ne sais qui l'aurait mise en votre chambre, sinon par ordre de madame de Maintenon.

— Ah! que je suis aise et ravie! Du tabac, du tabac d'Espagne! il flaire comme baume! dit-elle en se remplissant le nez de ce tabac, qui la fit éternuer par quinte. Il est d'une force admirable à ressusciter un mort!

—Il est fort agréable à sentir; mais n'est-il pas trop violent, madame, pour en prendre plusieurs pincées à la fois? D'ailleurs, Votre Altesse royale ignore l'origine de ce tabac, qui appartient peut-être à quelqu'un des valets de service?

— Il appartiendrait au duc de Marlborough

lui-même, que je ne me ferais pas scrupule de m'en régaler! car ce tabac est divin, disait-elle en s'en barbouillant le visage avec tant de vivacité que la moitié des prises saupoudrait sa robe et le plancher autour d'elle. Mais, vraiment, je n'ai pas à m'intriguer de l'endroit d'où est venue cette tabatière : au dernier Appartement, M. de Noailles, qui jouait contre moi et qui me voyait muette à cause du dépit que j'avais de perdre constamment, s'imagina que je m'endormais, et m'assura qu'une pincée de tabac d'Espagne me tiendrait fort bien éveillée; là-dessus, il saisit l'occasion de m'offrir de son tabac le plus parfumé et le mieux râpé qui soit au monde; ce que j'acceptai volontiers, en le priant toutefois de n'en pas parler au roi, qui me défend de donner cette récréation à mon nez, et qui préfère au tabac la vilaine odeur de ses chiennes... Ce tabac me semble l'ambroisie de l'Olympe!

— Si le tabac se juge au parfum, celui-ci est le plus excellent qu'on puisse trouver; mais il ne sied pas avec le rouge.

— N'importe, ma chère; je ne me priverai

pas de ce plaisir dans la peur de gâter mon teint... Et la lettre? bon Dieu! qui me rendra la lettre de Nangis? Remuez mes guimpes, mes coiffes, mes rubans, mes pommades! je la veux à tout prix! je ne sortirai point d'ici sans l'avoir retrouvée! Si l'on m'avait dérobé cette lettre, je serais capable de...

— La voici, madame : elle était dans ce livre de piété que vous avez foulé aux pieds; par bonheur, elle n'est pas seulement froissée.

— Elle n'a pas été écrite par Nangis! reprit tristement la dauphine, qui la parcourut à demi-voix : « Madame, voici de quoi acquitter vos » dettes et soulager votre ame; l'unique recon-» naissance que je vous demande, c'est de ne » m'en pas remercier. Toutefois, je dois vous » confier que l'argent est rare, que le roi en » manque pour ses armées, et qu'il s'affligerait » de savoir que votre jeu surpasse vos res-» sources. Je vous prie, pour amour de moi, de » lire le pieux ouvrage que je joins à ces dix » mille livres : il vous enseignera les moyens de » corriger la passion du jeu... »

— Êtes-vous maintenant satisfaite de vos mouches, madame? dit la duchesse du Lude, qui remarqua que la dauphine s'était arrêtée sur une phrase qu'elle ne prononça pas tout haut, mais qu'elle répéta tout bas avec mélancolie.

— A quoi bon du rouge et des mouches! s'écria en soupirant la dauphine, qui dérangea toute l'économie de sa figure peinte et fardée lorsqu'elle voulut essuyer deux larmes ruisselant le long de ses joues; n'est-ce pas ce qui retarde la mort?... Madame de Maintenon est bien cruelle de mêler ainsi des pensées de mort à toutes choses!

— J'avoue que cette façon de rappeler sans cesse et hors de propos que nous devons mourir tôt ou tard n'est pas bien divertissante, et Sa Majesté ferait une chose agréable à la plupart de ses sujets en publiant une loi qui défendît de parler de la mort, excepté au confessional et dans les sermons des prédicateurs.

—La mort! reprit la dauphine en pleurant à chaudes larmes et en se regardant au miroir; est-on si proche de mourir avec cet air de jeunesse

et de santé ?.... Hélas, mon Dieu ! combien de personnes sont mortes depuis que je suis en France ! il faudrait deux journées pour les compter, et je n'ai pas encore vingt-sept ans !

— C'est-à-dire, madame, que vous avez bien des années et des prospérités devant vous ; ce n'est point à vous de craindre la mort, mais à nous autres, qui avons quasi l'âge du roi, à moi la première...

— Ma pauvre du Lude ! les jeunes sont moins durs à mourir que les vieux ! Je voudrais avoir vingt-huit ans !

— En vérité, je ne suis pas si pressée que Votre Altesse royale : il est vrai que nous pourrons voir du changement à la cour sous peu de mois ; car le roi est mal portant, et Fagon a dit qu'on se préparât à un grand deuil.

— Deuil de dauphine, ma chère du Lude ! Un astrologue de Turin m'a prédit, à mon départ pour la France, que ma vie n'irait pas loin après ma vingt-sixième année, à moins que je ne demeurasse stérile, et j'ai deux enfans de mon mariage !

— Dieu soit loué, madame! deux beaux princes qui promettent à Sa Majesté une glorieuse lignée de rois.

— La prédiction de l'astrologue m'était sortie de la mémoire; mais, hier, en jouant à trois dés, avec madame de Saint-Simon, j'ai amené tant de fois le nombre 27, que je me suis demandé ce que ce nombre me voulait, et aussitôt le maudit astrologue m'est revenu à l'esprit. Hélas! ma bonne du Lude, que je serais dépitée de mourir sans avoir eu le titre de reine!

— Aussi, madame, ne mourrez-vous pas, dit la dame d'honneur, qui se mit à pleurer à l'unisson. Voyez dans la glace, si vous avez la mine d'une personne qui n'a point envie de vivre? En aucun temps, votre santé ne fut plus ferme, et vous ne vous plaignez plus, comme autrefois, de ces lassitudes qui vous prenaient à l'heure du coucher.

— Vraiment, ma mie! je commence à vous croire, de préférence à ce mal avisé d'astrologue que je voudrais faire pendre, répliqua la dauphine, qui fut tranquillisée aussi vite qu'elle

s'était émue et affectée. Non, je ne le ferais pas pendre; mais je lui donnerais beaucoup d'argent pour qu'il me prophétisât de belles destinées; nous y aurions chacun notre profit. Soit! que je meure demain, dit-elle follement, j'aurai du moins prisé du tabac délicieux aujourd'hui!

— Permettez-moi, madame, de vous reprocher l'usage immodéré que vous en faites : ce tabac n'aurait qu'à vous monter au cerveau en vapeurs, vous seriez prise d'une pâmoison qui alarmerait toute la cour. Il faut redouter le tabac d'Espagne...

— Point, du Lude : ce qui fait plaisir ne peut faire de mal, et je n'ai pas de modération avec les bonnes choses.

— J'aurais tort assurément de prétendre être plus sage et circonspecte que Votre Altesse royale, et j'aime mieux penser que je m'abuse... Je vais, s'il vous plaît, remettre en ordre votre figure, et y effacer la trace des pleurs qui vous ont gâté le teint?

— Faites et dépêchez, ma bonne; car je veux

être la première à l'Appartement pour prendre ma revanche au lansquenet!

La duchesse du Lude s'occupa pour la troisième fois du rouge et des mouches de la dauphine, qui était coiffée en cheveux entremêlés de perles et de dentelles blanches, et habillée de deux robes : celle de dessus en damas cramoisi broché d'or drapée par devant à l'aide de riches agrafes en diamans, et celle de dessous en soie jaune toute brodée en perles et en rubis. Cette princesse, qui poussait la négligence jusqu'à la malpropreté, avait noirci et chiffonné le satin de sa robe de dessous en y remuant de l'or à pleines mains, et le tabac qui n'était pas arrivé à sa destination restait logé dans les plis de l'étoffe et dans les fils de la dentelle. Quand la dauphine se fut échappée des mains de sa dame d'honneur, elle cacha toute la somme en or dans un vieux manchon de velours usé et se mit à gambader autour de la duchesse du Lude en chantant à tue-tête un vaudeville assez leste, composé, par la duchesse de Bourbon, contre la fausse pruderie

que madame de Maintenon avait introduite à la cour :

Si les prudes voulaient nous dire
La vérité,
Et que chez elles on pût lire
En liberté,
On verrait peint le Grimaudin
Sur la porte du Gaillardin.

La dauphine s'animait tellement à sa danse et à ses chansons, qu'elle écorcha son habit aux meubles et qu'elle laissa la moitié d'une de ses manches de dentelle suspendue à l'angle d'une table. Les représentations que madame du Lude lui adressait d'un ton calme ne furent pas seulement entendues. Le dauphin, dont l'appartement se trouvait au-dessous de celui de sa femme, fut troublé par le bruit de cette danse et de ces chants : il envoya un huissier demander en haut ce qui se passait et savoir si la dauphine n'était pas incommodée. Celle-ci lui fit répondre gaîment qu'elle était en train de mourir. A ce propos insensé, il quitta ses livres et ses papiers, accourut tout inquiet, et ne

put pénétrer dans la chambre de la princesse, qui s'était enfermée, et qui riait aux éclats par intervalles, sans consentir à ce qu'on ouvrît la porte. Elle venait de passer dans sa garde-robe pour se munir d'un lavement, qu'elle gardait toute la soirée, afin, disait-elle, de se tenir les idées fraîches et de s'imposer un peu de contrainte cérémoniale.

— Madame, lui dit son mari, qui entra enfin après une longue station dans la petite antichambre, je vous conjure de ne pas commettre de mensonge, même en raillant; car le mensonge est, à mon sens, le péché que Dieu pardonne le moins.

— Oui dà, monsieur, je n'ai pas menti! répondit-elle en renouvelant ses bonds et ses mouvemens, en dépit du motif de repos qu'elle avait en elle : Ne sommes-nous point à toute heure en train de mourir? La vie n'est-elle pas le commencement de la mort?

— Eh bien! madame, reprit-il en la considérant avec amour, ne parlez pas de mort pou

vous ; car j'ai la faiblesse de ne pouvoir me faire à cette affreuse vérité, savoir que vous mourrez un jour selon la loi de l'humanité : je m'indigne de ce que vous n'êtes pas hors de cette loi, vous, le plus parfait ouvrage de la création, vous qui faites la joie de tout ce qui vous approche, madame!

— Ne me flattez pas, monsieur : un saint tel que vous ne doit pas abaisser ses yeux sur une pécheresse comme moi. Mais faut-il vous dire ma fantaisie? Je souhaiterais mourir avant vous, afin d'être témoin de ce qui se passerait ici : je suis sûre que vous épouseriez, par pénitence sans doute, une sœur grise ou bien une tourière des filles Sainte-Marie?

— J'espère que Dieu ne me punira point assez pour vous voir mourir, repartit le prince avec un accent pénétré ; mais, si ce malheur me devait arriver, je ne me remarierais jamais ; car dans huit jours je vous suivrais au tombeau!

— Je m'y oppose de toute l'amitié que j'ai pour vous, et, afin de vous dégoûter du tombeau, je veux inventer votre épitaphe : Ci gît un

grand prince, docte comme un académicien, dévot comme dix jésuites, fidèle comme un amant, ennemi du mensonge...

— Vous n'aurez jamais tout dit, si vous ne dites pas que je vous chéris autant que vous le méritez! Mais, madame, ne songerez-vous pas quelque jour à l'œuvre de votre salut, et ne cesserez-vous de rire, de chanter, de danser, dans l'appréhension de l'enfer?

— Bon! monsieur; il faut bien que je me réjouisse, puisque je ne me réjouirai pas longtemps. C'est l'avis de l'astrologue!

Elle se remit à voltiger, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, en chantonnant d'une voix peu lugubre : *J'ai vingt-six ans!* Le duc de Bourgogne ne continua pas à la sermoner, et finit par sourire de ces enfantillages qui n'annonçaient point une conscience bien tourmentée. A peine fut-il retourné à ses écritures, que madame de Caylus, nièce de madame de Maintenon, vint de la part de sa tante inviter la princesse à se rendre sur-le-champ auprès d'elle. Madame

de Maintenon, adoptant l'étiquette attachée à la condition d'une véritable reine, ne faisait aucune visite, pas même au roi, à moins qu'il ne fût malade et ne gardât la chambre. La dauphine ne s'était pas proposé d'aller chez madame de Maintenon avant l'heure du souper du roi, et elle parut mécontente d'un contre-temps qui l'empêchait de jouer dès l'ouverture de l'Appartement; néanmoins, elle se fit violence pour dissimuler sa mauvaise humeur, qui ne dura guère, et obéit à la favorite avec empressement : elle oublia d'emporter avec elle son or et sa tabatière, qui restèrent sur la toilette de sa chambre.

Elle trouva madame de Maintenon fort agitée. Cette dame, qui était seule dans un petit appartement voisin de celui du roi, avait la précaution de s'environner comme d'un nuage si épais de dentelle noire, qu'on ne distinguait pas le plus petit coin de son visage : on voyait sortir deux mains maigres et blanches d'un amas de taffetas noir sous lequel disparaissaient les formes d'une femme, et dans le fond de ces coiffes

brillait un regard perçant et grondait une voix fêlée : c'était là madame de Maintenon, qui gouvernait Louis XIV et la France. Elle ne pouvait s'accoutumer elle-même au spectacle de sa décrépitude, et elle ne levait son voile que pour communier. Si le chevalier de Meré et Villarceaux eussent vécu encore, ils auraient refusé de reconnaître leur maîtresse, l'amie et la rivale de Ninon, dans ce squelette qui semblait vêtu pour ses funérailles!

La dauphine s'élança impétueusement aux genoux du spectre, baisa les mains décharnées qu'on lui tendait, et dirigea ces mains contre sa figure, où elle s'appliqua elle-même de légers soufflets; puis, elle sauta sur les genoux osseux de la vieille, et s'y balança ainsi qu'un enfant qu'on endort, en chantant à la sourdine le chœur d'*Athalie* : *Tout l'univers est plein de sa magnificence*, par une allusion délicate au présent que lui avait fait madame de Maintenon. Celle-ci fut touchée de ce remerciement dans lequel on la mettait sur le pied de Dieu, et elle embrassa la jeune princesse, qui fut

comme ensevelie sous les dentelles. Quand la dauphine se releva pour prendre une position plus tenable, elle sentit une vive douleur de tête qui lui fit porter la main à la tempe droite : elle crut s'être heurtée au dossier du fauteuil où était assise madame de Maintenon, et se mit à pleurer comme un enfant, non tant à cause de la douleur que du dépit qu'elle en ressentait.

— Eh bien! qu'est-ce, ma chère fille? lui demanda madame de Maintenon, ignorant la cause de ces larmes abondantes.

— Oh! le vilain fauteuil! reprit la dauphine avec une sorte de mutinerie exprimée par des coups de pied qu'elle adressait à ce meuble inoffensif; j'ai failli me rompre le crâne contre lui. La belle chose que c'eût été de voir une dauphine de France mourir d'une bosse à la tête! Par amitié pour moi, ma tante, je vous prie de quitter ce vilain siége.

— Volontiers, madame, repartit madame de Maintenon, qui se déplaça aussitôt et s'assit sur un pliant; mais je crains que mon fauteuil ne

soit parfaitement innocent du tort que vous lui imputez. Souffrez-vous encore, ma fille? en ce cas, offrez à Dieu ces souffrances, et priez-le de les tenir en compte pour racheter celles du purgatoire.

— Voici que la douleur s'en va, dit la duchesse de Bourgogne en retirant sa main de son front et en faisant succéder le rire aux pleurs. C'est l'effet de quelqu'une de vos prières, ma tante, car jamais je n'éprouvai une telle angoisse!...

— Vous ne soupçonneriez guère pourquoi je vous ai mandée, madame, au lieu d'attendre que vous vinssiez chez le roi?

— Je vous suis obligée, ma tante, de m'avoir ainsi donné occasion de vous remercier plus tôt...

— Ne me remerciez point, ma fille; vous vous y êtes engagée en acceptant le don que je vous fais sur mon épargne.... Je vous ai donc mandée, afin de vous instruire de ce qui se passe et de vous mettre en état de bien conseiller le roi, s'il vous interroge, et je suis certaine qu'il

vous interrogera. Lisez, je vous prie, ces rapports qui me viennent de bonne main...

—Dites-m'en plutôt la teneur en peu de mots, ma tante? car j'ai promis d'aller à l'Appartement ce soir.

— Eh bien! vous y arriverez un quart d'heure plus tard, et ce sera autant de gagné sur votre passion du jeu. Lisez vous-même ces curieuses notes, et retenez-en le menu pour donner au roi votre opinion, qui sera sans doute conforme à la mienne?

La duchesse de Bourgogne, effrayée à la vue d'une liasse de papiers qu'on lui présentait pour qu'elle en prît connaissance, ne s'y résigna que sous la condition tacite d'abréger cette lecture qui gênait ses projets; mais elle y trouva, dès les premières lignes, assez d'intérêt pour ne pas sauter une page : c'étaient des rapports de la police secrète que madame de Maintenon entretenait à la cour, en dehors de la police générale, pour connaître jusqu'à l'intérieur des familles et jusqu'à la pensée des personnes. Ces rapports

étaient tous plus ou moins relatifs au duc d'Orléans. Tandis que la dauphine parcourait rapidement les pièces qu'on lui avait soumises, madame de Maintenon, qui la suivait d'un regard sournois, feignait de ne pas détourner les yeux d'un livre de prières qu'elle avait pris pour contenance. Tout-à-coup, la dauphine éclata de rire, et prétexta le souvenir intempestif d'une naïveté de son mari, pour excuser une hilarité qui blessait au vif l'amour-propre de madame de Maintenon, parce qu'elle savait le motif de ces rires moqueurs : la *vieille fée* en rougit, ce que ses coiffes couvrirent à propos, et elle invita seulement la princesse à lire plus attentivement.

— Que vous semble de cet excès de scélératesse et de turpitude ? lui dit-elle en la voyant reposer les papiers sur la table.

— Si tout cela était vrai, le duc d'Orléans serait bon à rouer en place de Grève, reprit la dauphine, qui ricanait à part elle.

— Doutez-vous que cela soit vrai, madame ?

répliqua madame de Maintenon animée de colère par l'expression de ce doute qui avait l'air de prétendre justifier le duc d'Orléans. Je pense, au contraire, qu'on a ménagé les termes...

— Oh! ma tante! dit-elle en riant à visage ouvert avec d'autant plus de force qu'elle s'était contenue quelque temps : vous croyez que M. le duc d'Orléans s'est risqué à porter la malhonnête santé que le témoin oculaire ose à peine marquer par la première lettre du mot? je ne sais quel peut être ce mot, mais je le suppose des plus indécens...

— Oui, madame, repartit vivement madame de Maintenon ; M. le duc d'Orléans n'est point corrigé depuis son affaire d'Espagne, et il a l'effronterie de répéter en France les ordures qu'il disait à l'armée contre mon honneur!

— M. le duc d'Orléans a le défaut d'aimer la table et d'y laisser sa raison dans le vin. Je le haïrais moins, si vous ne le haïssiez pas tant ; car il a du bon, il est d'humeur joviale, il compose de jolis vaudevilles, il danse et chante à merveille...

— Fi! madame, gardez-vous de défendre un

homme abominable qui a tous les vices et qui en fait parade !

— Enfin, ma tante, que vous plaît-il que je représente au roi ? Ces papiers parlent assez d'eux-mêmes, je crois.

— Oui, ces papiers renferment ce qu'il faut pour intenter un procès criminel à M. le duc d'Orléans, comme auteur et instigateur de sorcelleries, maléfices et athéisme, comme tendant à usurper le pouvoir et les droits du roi...

— Et comme provocateur d'une santé très-mal sonnante ! ajouta malignement la dauphine.

— Mais le roi ne se résoudra jamais à faire mettre en jugement son neveu, fût-il chargé de tous les crimes.

— Que souhaitez-vous que le roi fasse, ma tante ? assurément le roi le fera, et je m'y emploierai de mon mieux.

— Il serait opportun que le roi exilât de la cour, même du royaume, ce méchant prince, qui déshonore la famille royale.

— Les choses n'en sont pas à ce point, ma tante : le duc d'Orléans consulte les sibylles,

jette des sorts, achète des poudres, porte des santés injurieuses; ces griefs n'ont point une si grave importance, que la famille royale en soit atteinte.

— Que je vous reconnais bien là, madame, toujours disposée à excuser le duc d'Orléans!

— Qui l'excusera, ma tante, si tout le monde l'accuse? Je veux être plus généreuse à son égard que madame du Maine...

— Madame du Maine, madame, me témoigne plus d'affection que vous ne faites, quand elle m'avertit sous main...

— Des santés que porte M. le duc d'Orléans en soupant avec ses amis? interrompit dédaigneusement la dauphine, jalouse de la duchesse du Maine en raison de la faveur et de l'amitié que madame de Maintenon accordait à cette dernière. Votre madame du Maine est donc bien informée de ce qui se passe aux soupers de M. de Nocé?

— Madame du Maine a cent yeux et cent oreilles pour entendre et voir ce qui touche à nos intérêts, madame.

— Allons, madame, ne vous faites aucune violence pour déclarer que vous me préférez madame du Maine?

— Mon Dieu! madame, que vous jugez mal les sentimens qu'on a pour vous! quelle comparaison voulez-vous faire de vous et de madame du Maine? Est-ce à madame du Maine que je fais confidence de mes pensées? Serait-ce madame du Maine qui me pourrait prêter son appui auprès du roi? Si j'avais pour elle la même tendresse que j'ai pour vous, petite ingrate, elle se trouverait plus avancée dans sa fortune, et le roi la verrait du même œil que vous...

—Holà! ma tante, pourriez-vous faire que la femme d'un bâtard devînt dauphine de France?

— Le bâtard que vous dites, madame, est maintenant prince légitimé, et les distances sont bien rapprochées.

— Eh bien! madame, s'écria la dauphine rouge de colère et reportant la main à son front, vous aurez bientôt le champ libre pour conduire par la main votre chère madame du Maine, car je m'en vais mourir!

— Mourir, ma chère fille? reprit madame de Maintenon, qui se repentit d'avoir soulevé un débat dans lequel la duchesse de Bourgogne et la duchesse du Maine étaient intéressées, et qui n'ignorait pourtant pas que le caractère inflexible de la dauphine lui résisterait jusqu'au bout. La Providence ne s'exposera point à ce que je la maudisse.

— Ah! quelle affreuse douleur de tête! disait la princesse, qui l'attribua seulement à la contrariété qu'on lui avait causée. Oui, madame, je voudrais mourir à vos yeux pour vous faire un remords éternel de m'avoir tuée!

— Ma bien aimée fille, je vous promets de ne plus vous contredire, à condition que vous ne souffrirez de la tête ni d'autre part? dit madame de Maintenon, qui craignait que le roi n'arrivât et lui reprochât d'avoir contrarié la princesse, dont les pleurs et l'air abattu pouvaient beaucoup sur la volonté la plus tenace de Louis XIV.

— Voici que je souffre moins, madame, reprit la dauphine, que madame de Maintenon

accusait tout bas de jouer une comédie. Mieux vaudrait accoucher de quatre enfans à la fois, que d'être martyrisée de la sorte !

— Vous avez tort, ma chère fille, de vous tourner contre madame du Maine, qui vous aime comme sa propre sœur, et vous devriez plutôt vous déclarer pour elle contre le duc d'Orléans : ainsi, elle se plaint de ce que son page de chambre est depuis huit jours prisonnier au Palais-Royal, où l'on exerce sur le pauvre enfant les plus durs traitemens.

— Ah ! cela passe toute permission, répliqua la dauphine, qui n'avait plus qu'un léger ressentiment de sa douleur aiguë; est-ce pour faire affront à madame du Maine que M. le duc d'Orléans retient ce page ? Mais, j'imagine, ce page est peut-être de la façon de Son Altesse royale, laquelle multiplie considérablement, dit-on, et dans ce cas, le père a toute autorité sur le fils. Croyez-moi, ma tante : ne nous mêlons pas des affaires de la mouche à miel de Sceaux, de crainte de nous piquer les doigts.

— Çà, que direz-vous au roi, qui va venir,

ma chère fille ? demanda d'un ton câlin madame de Maintenon.

— Je lui dirai d'abord que je suis passionnée pour vous, ma tante, et que vous avez plus de vertus que les plus grandes saintes de la légende ; ensuite, j'ajouterai que les gens qui vous calomnient et vous outragent mériteraient d'avoir la langue percée d'un fer rouge ; enfin... si la fortune m'a été favorable au jeu, je dirai tout ce qu'il vous plaira.

— Vous direz, ma fille, que M. le duc d'Orléans est une pierre d'achoppement et un scandale vivant...

— Madame, le roi sort de son appartement ! dit mademoiselle d'Aumale, qui entr'ouvrit la porte d'un cabinet et la referma aussitôt.

— Mademoiselle d'Aumale ! cria la dauphine en courant à la porte où cette familière de madame de Maintenon s'était montrée ; mademoiselle d'Aumale, allez quérir ma boîte de tabac qui est restée sur la toilette de ma chambre, avec mon manchon et l'argent qu'il contient ?

— Est-ce pour désespérer le roi que vous

songez à prendre du tabac devant lui ? Ce serait le moyen de le rendre intraitable.

— Que vous êtes ce soir d'une humeur farouche ! dit la dauphine, qui cherchait un prétexte pour esquiver une rencontre avec le roi, et pour paraître au moins à l'Appartement. Vous ne vous gênez pas, ce me semble, pour vous couvrir de senteurs, quoique le roi les redoute, et vous trouvez étrange que j'use de tabac qui me fait plaisir et n'incommode personne? c'est là de l'égoïsme qui s'accorde mal avec votre singulière piété ! Cependant, comme je ne veux point déplaire au roi, je vais, si vous le permettez, aller en ma chambre, et je m'y cacherai pour satisfaire un appétit que vous blâmez, mais que le père de La Rue ne s'est pas encore avisé de reprendre, parce que j'omets d'en parler dans mes confessions.

— Ma chère fille, demeurez, je vous prie, pour préparer le roi à m'écouter et à faire ce que je souhaite ?

— La douleur de tête me tient derechef, ma tante, et j'ai besoin de faire usage de tabac;

mais je reviendrai vous assister de mon mieux, à condition que vous ne travaillerez pas davantage à l'élévation de madame du Maine.

— Non, madame; il sera temps d'y penser et de vous intéresser à cette justice lorsque vous serez reine de France!

La dauphine, entendant ouvrir la porte par laquelle Louis XIV entrait chaque soir chez madame de Maintenon, s'empressa de sortir par une autre avec tant de rapidité que le roi ne soupçonna pas que quelqu'un eût quitté la chambre à son approche. La princesse s'empressa de se rendre dans le salon d'Apollon, où le lansquenet n'attendait plus qu'elle; et, après avoir reçu distraitement les hommages des courtisans, qui la saluèrent l'un après l'autre sans lui adresser la parole, elle s'assit à une table de jeu avec les personnes qu'avait invitées de sa part Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, son *chevalier d'honneur*, qui l'accompagnait partout hors de ses appartemens. Le duc de Noailles était au nombre des joueurs à la

table de la dauphine, qui envoya chercher sa tabatière et son argent.

— Monsieur de Noailles, dit-elle gracieusement à ce seigneur, je vous remercie du tabac d'Espagne que vous avez fait remettre dans ma chambre : il n'a pas son pareil, et je vous donne la charge de m'en fournir par extraordinaire.

— Madame, répondit le duc en tirant de la poche de sa veste une tabatière d'écaille étoilée en or, Votre Altesse royale m'accuse d'avoir montré peu d'empressement à la contenter?... Mais le ballot de tabac avait été porté par erreur chez M. le duc d'Orléans, qui me l'a fait rendre, en me priant de lui laisser une partie de ma drogue pour les menus-plaisirs de son nez.

— Quoi! monsieur le duc, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé une boîte pleine du meilleur tabac qu'on puisse imaginer?

— Non, madame; quelqu'un s'est pressé de me devancer, et j'en ai moins de regrets, si votre Altesse royale ne s'en plaint pas.

— Il faudrait n'avoir pas de nez, pour se plaindre de ce tabac délectable! d'ailleurs, vous en allez tâter...

— Madame, dit le marquis de Dangeau, qui, apportait le manchon et non la tabatière, vos femmes ont cherché par toute votre chambre la boîte que vous demandez, et ne l'ont rencontrée nulle part; madame la duchesse du Lude, qui l'a vue pendant que vous la teniez dans vos mains, présume que vous l'avez laissée chez madame de Maintenon.

— Ai-je la mémoire à l'envers, et suis-je devenue insensée? s'écria la dauphine en frappant du poing sur la table. Je me rappelle fort bien avoir mis cette boîte auprès de ce manchon, et les personnes qui ne l'y ont plus trouvée sont certainement maladroites.

— Je retourne moi-même dans votre chambre, madame, et j'y ferai remuer tous les meubles, jusqu'à ce que cette boîte soit retrouvée; aussi bien, ne peut-elle pas être perdue, car l'honneur de tous vos officiers en serait compromis.

— Ah! monsieur le duc, quelle douleur j'éprouve par intervalles au-dessus de la tempe! dit la dauphine à M. de Noailles : ne pensez-vous pas que votre tabac pourrait soulager cette furieuse souffrance?

— Je n'oserais vous le conseiller, madame, répondit le duc de Noailles; car le tabac d'Espagne n'est pas trop benin de sa nature.

La duchesse de Bourgogne ne s'inquiétait pas de l'origine de ces maux de tête violens, mais passagers, qui revenaient plus fréquemment, sans se prolonger ni s'accroître : l'angoisse ne durait qu'un moment, après lequel s'effaçait jusqu'au souvenir de la douleur, qui avait un caractère encore indécis. La princesse, espérant que cette douleur ne se renouvellerait plus, chaque fois qu'elle en était délivrée, appelait à son aide les distractions du jeu, qui ne lui fut pas contraire, comme elle s'y attendait; mais elle remarqua que les cartes qu'on lui donnait pour y placer sa mise formaient presque à tous coups le nombre *vingt-sept* : après trois ou quatre coups

dont aucun ne la faisait perdre, elle fut ramenée, malgré elle, à la prédiction de l'astrologue de Turin, et comme le malaise inexplicable qui avait son siége dans la tête ajoutait un fâcheux pronostic à ses pressentimens lugubres, elle se renferma dans un morne silence, qui fut imité par les assistans, que sa gaieté et son amusant verbiage mettaient toujours en humeur de rire. On se demandait à l'oreille ce qui était arrivé de fâcheux, et les mieux instruits firent circuler le bruit du départ de M. de Nangis pour l'armée de Flandre.

Louis XIV étant entré dans la chambre de madame de Maintenon, fut étonné de la voir assise sur un pliant, contre les lois de l'étiquette : il s'arrêta droit devant elle, comme pour lui demander compte de cet oubli des convenances; puis, changeant d'avis, il toussa, cracha, renacla, et alla s'établir dans un grand fauteuil disposé pour lui près de la cheminée, pendant que la favorite se remettait dans le sien sans proférer un seul mot. Le roi, qui était alors dans sa soixante-quatorzième année, paraissait

moins vieux que son grand âge et soixante ans de règne auraient dû le faire : il se tenait droit en marchant et ne se voûtait qu'assis; son visage ridé et chargé d'embonpoint conservait quelque chose de sa belle et majestueuse physionomie; son regard avait le même feu et la même fierté que dans sa jeunesse, du moins avant ses repas, qui lui allourdissaient les sens, et le plongeaient d'ordinaire dans une somnolence générale du corps et de l'esprit : car ces repas, qui avaient été fort copieux en tous les temps, le devenaient davantage à mesure que la vieillesse concentrait dans la bonne chère les appétits du roi. Louis XIV était plus changé au moral qu'au physique, et l'influence de madame de Maintenon avait agi puissamment sur l'homme et sur le roi, domptés l'un et l'autre à force de persévérance et d'astuce. Ce prince, dont la volonté faisait autrefois tout le génie, n'eût pas été capable de vouloir par lui-même, dans la plus mince circonstance, si madame de Maintenon avait exprimé une volonté contradictoire, non pas en face et avec énergie, mais à l'aide d'a-

droites et souterraines manœuvres qui ne manquaient jamais de réussir, pourvu que la dauphine y prêtât la main.

Louis XIV n'aimait plus le luxe, ni la représentation, ni le bruit, ni même la flatterie : il vivait très-retiré, et ne se montrait qu'à sa famille et à ses ministres, le soir, chez madame de Maintenon et pendant son souper. La cour le voyait seulement à la messe et au sermon; mais tout était muet, grave et triste sur son passage. A peine si, de loin en loin, quelque cérémonie d'apparat, une réception de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, une audience d'ambassadeurs, une grande soirée de musique, offraient une ombre des splendeurs de l'ancienne cour. Le roi, qui voyait s'épuiser les ressources précaires d'un déplorable système de finances, arrivait par degrés à une avarice impitoyable : il prêchait d'exemple l'économie et l'étendait à tout, excepté à sa table particulière; il portait des habits usés et fanés, ne distribuait aucun don sur sa cassette, et laissait les pensions s'éteindre par le décès des pensionnaires, qui subis-

saient une foule de retards et de retenues. Il s'endurcissait même à l'égard des conversions de protestans, qu'il avait encouragées à si grands frais, et il prenait parti pour les jésuites dans l'affaire du livre du père Quesnel, parce qu'on ne lui demandait pas d'argent et qu'il n'entrevoyait point la nécessité de payer les frais de cette guerre théologique. Quant à la guerre qu'il soutenait à la fois avec des armes plus coûteuses en Espagne, en Flandre, en Italie et sur le Rhin, il la détestait autant qu'il l'avait aimée lorsqu'il la faisait à coups de victoires, par l'entremise de ses généraux; il s'apercevait trop tard que ses plus beaux triomphes militaires n'avaient abouti qu'à ruiner son royaume, et il se repentait de n'avoir pas épargné des monceaux d'or et des flots de sang; enfin, pour obtenir la paix qui se traitait à Utrecht après de longs et inutiles préliminaires à La Haye et Gertruydemberg, il avait d'avance accepté les sacrifices les plus douloureux pour son orgueil.

Mais ce qui caractérisait la tristesse habituelle du roi, c'était la crainte de la mort : il ne

pouvait plus se faire illusion sur son âge, sur ses infirmités et sur le terme prochain de cette vie, à laquelle il tenait par des liens de tenace personnalité; il éprouvait une horreur invincible pour la fin de son être, pour la destruction du *moi*, et les consolations d'une autre vie immatérielle n'avaient pour lui que de l'amertume, en lui promettant sa part de cette égalité bienheureuse que les élus trouvent dans les bras de Dieu. Louis XIV avait donc sans cesse devant les yeux un spectre menaçant qui l'entretenait du néant des grandeurs humaines, et ce spectre reparaissait sous toutes les formes aux yeux de sa victime, qui tremblait moins de la peur de l'enfer que de l'effroi de la tombe. En vain il avait abandonné le château de Saint-Germain, d'où il pouvait découvrir le clocher de Saint-Denis, qui semblait le poursuivre d'idées funèbres; en vain il défendait qu'on prononçât en sa présence, hors de l'église et du confessional, le mot de *mort*, qui ébranlait son ame comme un son de cloche des funérailles : il ne parvenait pas à se rassurer un seul jour sur

cette terrible loi de l'humanité, qu'il eût voulu éviter, à la faveur de sa couronne. Tous les jours, à son lever, on lui annonçait qu'une charge de sa Maison était vacante; tous les jours, son confesseur, qui savait la faiblesse du royal pénitent, lui rappelait combien le paradis ou l'enfer étaient proches; tous les jours, madame de Maintenon, qui ne dédaignait aucune occasion de rabaisser encore devant elle cette royauté qu'elle avait réduite à une humiliante décadence, se vengeait de tout ce qu'elle souffrait de l'égoïsme brutal du roi, en lui mettant sous les yeux la perspective inévitable de cette mort qui avait déjà frappé sa femme, sa bru et son fils.

— Madame, dit-il d'une voix lente et plaintive, nous n'aurons pas ce soir le Conseil des dépêches; car je suis mal portant.

—Fagon était venu m'en avertir, reprit madame de Maintenon, qui ne bougeait pas de sa place; et c'est moi qui ai prié M. de Torcy d'envoyer seulement les dépêches que j'ai lues, pour vous en rendre compte sommairement.

— Ah ! Fagon vous a entretenue de mon état ? répliqua le roi avec inquiétude ; que vous en a-t-il dit, s'il vous plaît ?

— Que vous avez un tempérament à vivre plus de cent ans, si vous observez le régime qu'il vous prescrit... On écrit d'Espagne que M. le duc de Vendôme n'est pas en belle santé, et que nous devons être préparés à le voir mourir...

— Mourir ! s'écria Louis XIV en frappant dans ses mains ; tout le monde meurt donc maintenant ? M. de Vendôme n'a pas soixante ans ! mourir à soixante ans ! Mais il n'est pas encore... Et Fagon vous a-t-il parlé de la nature de mon cas ?

— Avec une éloquence admirable. Il m'a expliqué que le sang vous tourmentait, à cause que vous faites moins d'exercice à Versailles qu'à Marly... On écrit d'Utrecht que les conférences sont fort bien entamées, et que les plénipotentiaires ont tous les mêmes intentions pour la paix : on fait maintenir avec une rigueur excessive le règlement de police concernant les

domestiques des gens du congrès, et l'on a fouetté un heiduque qui avait insulté le coureur de M. le maréchal d'Uxelles. On a chassé de la ville un agent secret du duc de Marlborough, lequel travaillait à envenimer les esprits...

—Nous retournerons à Marly, madame, interrompit le roi, qui n'avait pas l'humeur tournée vers la politique; et je ferai beaucoup d'exercice dans mes jardins. D'ailleurs, la vie qu'on y mène est moins chère qu'ici... Que vous a dit encore Fagon?

— Qu'il faudrait vous saigner, si le mal de tête persistait. Au reste, vous n'êtes pas le seul qui ayez de ces fâcheux maux de tête, et la pauvre dauphine en a un à crier miséricorde...

— La dauphine a aussi mal à la tête! s'écria Louis XIV avec une sensibilité qui perçait rarement dans sa voix et dans son air; souffre-t-elle bien? se plaint-elle beaucoup?... Mais on ne doit pas s'en inquiéter, puisque j'ai le même mal.

—Je ne m'en inquiète aussi que pour la douleur que c'est : ce mal lui vient sans doute d'a-

voir trop ri et trop parlé... On écrit encore de Madrid que la reine d'Espagne, dont la nouvelle grossesse commençait bien, se trouve gravement incommodée, et...

— Elle est morte? s'écria le roi prévoyant une mauvaise issue dans cette maladie. Ma belle-fille! une enfant!...

— A Dieu ne plaise! mais les médecins ont déclaré que la grossesse courait de gros dangers... On écrit de Rome...

— Remettons à demain ces détails, dit le roi, à qui la pensée de la mort causait un redoublement de migraine : je ne suis pas en mon assiette ordinaire, et les paroles qu'on me dit augmentent mon mal... Fagon n'a rien ajouté de plus?

— Non, sire; et vous le verrez vous-même à votre coucher. Laissons-là les dépêches, qui d'ailleurs ne contiennent pas de plus importantes nouvelles, et occupons-nous, pour vous distraire, des affaires de votre famille...

— Je veux qu'on ne me trouble plus, madame; je vous donne plein pouvoir d'aviser au plus pressé.., Mais, comme rien ne presse dans

les choses du gouvernement, parlons plutôt de ma santé et du régime que je suis?

— Sire, un roi se doit à son royaume, aux dépens de sa propre personne, dit madame de Maintenon avec le ton et les allures d'un prédicateur; un roi ne saurait sans péché remettre au lendemain le soin de ses peuples, la justice à rendre et le bien à faire : supposons que Dieu vous retirât de ce monde cette nuit même, au milieu de votre sommeil...

— Madame, je ne crois pas être malade au point d'appréhender une mort subite? murmura le roi effrayé.

— C'est une pure supposition, sire, continua madame de Maintenon. Eh bien! quel regret ne sentiriez-vous pas, en comparaissant au tribunal du Juge éternel, d'avoir négligé votre devoir de roi, et d'être cause d'un grand scandale?

— De quoi s'agit-il, madame?... Vous savez que je suis l'ennemi du scandale?

— J'ai fait mander M. le lieutenant de police pour qu'il puisse défendre son administration par-devant vous....

— Quoi! madame, vous prétendez que je reçoive M. Voyer d'Argenson, quand je n'ai pas reçu M. de Torcy? vous voulez donc me faire mourir de fatigue?... Qu'avons-nous affaire du lieutenant de police? Est-ce encore quelque nid de jansénisme à purger? Mon Dieu! madame, ordonnez-en à votre guise, et qu'on me laisse mourir en paix!

— Oui-dà, sire, vous mourrez plus tôt que vous ne pensez, si vous n'arrêtez les criminelles entreprises de certaines gens!

— Quelles gens? quelles entreprises? Vraiment! a-t-on découvert une conspiration? Quels sont les conspirateurs?

— Nous verrons le châtiment que vous leur infligerez; mais je suis satisfaite de vous démontrer l'insuffisance et peut-être la trahison de votre lieutenant de police, qui ferme les yeux sur les desseins de vos ennemis...

— Eh! madame, voilà de votre haine contre M. d'Argenson! A vous entendre, M. d'Argenson remplirait mal son office, tandis que les méchans se plaignent de ce qu'il le fait avec trop de

scrupule et de fidélité! Mais on sait d'où vient cette injustice de votre part : vous ne pardonnez pas à ce pauvre M. d'Argenson d'avoir mis de la prudence dans l'affaire du complot d'Espagne? Il fallait, selon vous, qu'il se saisît de quinze ou vingt personnes de ma cour, et cela sans autres preuves que des dénonciations; il fallait qu'il fît une descente au Palais-Royal pour y enlever les papiers de mon neveu; que sais-je? il fallait qu'il trouvât des coupables et qu'il forçât le capucin arrêté par Chalais en Poitou d'accuser le duc d'Orléans, qui n'avait aucune intelligence avec ce misérable vendeur de poisons!... Bien plus, vous lui reprochez de s'être rangé contre vous dans le parti du prince, que vous parliez de mettre en jugement!... Croyez-moi, M. d'Argenson est un de mes plus utiles serviteurs, et sans lui je ne dormirais pas tranquille à Versailles, lorsque j'entends d'ici la rumeur de ce Paris où se réfugient les esprits turbulens de tout mon royaume. M. d'Argenson ne se soucie pas de ménager la populace ni la noblesse; il ne s'intéresse qu'à mon gouverne-

ment, sans avoir égard aux personnes ; et si vous paraissiez vous-même mal intentionnée pour moi à ses yeux, il ne balancerait pas à m'en avertir.

— Voici un panégyrique en forme de M. le lieutenant de police, dit madame de Maintenon, qui se fût bien gardée d'interrompre le roi avant l'épuisement de son sujet. Ce qui m'en flatte, c'est que le mal de tête a disparu dans ce flux de paroles.

— Enfin, madame, je n'impose pas silence à vos griefs contre M. d'Argenson, reprit Louis XIV essoufflé par une sortie où il avait donné carrière à son irritation contre le despotisme de la favorite ; je désire, au contraire, je veux en être informé ?

— Mademoiselle d'Aumale ! appela madame de Maintenon en agitant une sonnette d'argent. Faites savoir à l'huissier de mon cabinet que M. le lieutenant de police peut être introduit auprès du roi ?

La porte de la chambre, où mademoiselle d'Aumale se tenait continuellement prête à venir

aux ordres de sa maîtresse, ne fit que s'entre-bâiller pendant que madame de Maintenon ordonnait sans tourner la tête, et peu d'instans après, l'huissier annonçait M. Voyer d'Argenson, qui entra par la porte d'honneur. Ce magistrat salua lourdement, en homme peu habitué à ces usages de simple politesse ; ensuite, il resta debout au milieu de la chambre, en lançant à madame de Maintenon un regard qui la fit frémir de terreur et de colère à la fois.

Marc-René Paulmy Voyer d'Argenson, né à Venise, d'une famille française qui avait acquis de la considération dans les emplois de la robe et des finances, était admirablement doué pour les fonctions de police qu'il exerçait depuis vingt ans, outre la charge de conseiller d'état et plusieurs autres commissions auxquelles il pouvait à peine suffire par un travail infatigable : il en était venu au point de se priver de tout sommeil. Ses rapports avec des gens de basse condition et des malfaiteurs de toute espèce l'avaient rendu plus dur et plus grossier qu'il ne l'était naturellement ; il possédait, entre autres

qualités précieuses pour un lieutenant général de la police de Paris et de la France, une finesse et une astuce qui se perfectionnaient sans cesse; mais son horrible figure ajoutait un prestige de plus à l'effroi qu'il inspirait par son caractère inflexible. « Quand il est revêtu magistralement avec sa robe noire, dit un contemporain qui avait eu le triste privilége de le connaître à la Bastille, il semble être une ombre sortie de l'Achéron. On aurait peine à dire qui de son chapeau, de sa perruque, de ses sourcils, de ses yeux, de son visage ou de sa robe est le plus noir; quant à son ame, on sait qu'il n'en a point. Il n'y a pas d'homme, quelque intrépide qu'il soit, qui ne se sente saisi d'horreur en l'envisageant. Il est d'une sévérité terrible, d'un regard épouvantable, d'une malice redoutable et d'une avarice insatiable. » Voyer d'Argenson tempérait son affreux aspect par un esprit toujours pétillant de saillies et orné de beaucoup de connaissances, tellement qu'il était aimable et presque charmant hors de son ministère; son nom faisait trembler le peuple; la

cour le craignait; mais il avait des amis, au nombre desquels le duc d'Orléans n'était pas le moins attaché par intérêt et par reconnaissance autant que par admiration pour un esprit si gracieux sous une écorce si rude et si repoussante.

— Sire! dit-il en s'adressant au roi, quoique sachant qu'il aurait à répondre aux accusations plus ou moins directes de madame de Maintenon, qui n'avait pu s'en faire un instrument docile ni le mettre en disgrâce.

— Asseyez-vous, monsieur d'Argenson, lui dit Louis XIV, qui l'estimait à cause de ses services et de son dévouement. On se plaint de vous: j'ignore ce que ce peut être; mais je serais ravi que ce fût à tort. Donc, défendez-vous?

— Sire! reprit le lieutenant de police ne soupçonnant pas encore l'objet des nouvelles plaintes de madame de Maintenon, à laquelle il fit baisser les yeux en la regardant fixement: où est mon accusateur?

— Il n'y a ni accusateur ni accusation, monsieur d'Argenson, répliqua madame de Main-

tenon cherchant de quel côté elle commencerait l'attaque; mais le roi vous a fait venir pour que vous lui rendiez compte de ce qui se passe.

— Je m'étonne, madame, que vous n'ayez pas pris les devants, s'il importe au service du roi; car, je le confesse humblement, vous savez tout ce que je puis savoir dans les choses de police, et vos yeux sont plus perçans que les miens, en sorte que si vous étiez en position d'accepter le fardeau de ma charge, je le déposerais dans vos mains avec joie.

— Êtes-vous insensé de vouloir changer madame de Maintenon en lieutenant de police? s'écria le roi en riant.

— La vérité est, sire, que madame la marquise de Maintenon augmente singulièrement la peine que j'ai dans mes fonctions, vu qu'elle s'empare des hommes les plus propres à me seconder, et qu'elle les paie mieux que je ne puis faire.

— A quelle fin tous ces préliminaires? interrompit madame de Maintenon, qui comprit qu'elle n'aurait pas l'avantage en donnant à Voyer d'Argenson le temps de sonder le terrain

et de préparer une retraite habile. Qui de nous deux est lieutenant de police? Lequel doit être instruit de toutes choses, même les plus secrètes? Mais celles dont je vais entretenir Sa Majesté ne sont pas si mystérieuses qu'il eût fallu de grands efforts pour les découvrir; et les ayant découvertes, ç'aurait été s'en faire complice que de ne les pas dire au roi.

— Eh bien! qu'est-ce, madame? repartit vivement le roi, dont la curiosité était déjà en jeu.

— Madame, je ne crois pas devoir porter à l'oreille du roi quantité de petits faits qui se débrouillent à la Bastille et au For-l'Évêque, reprit le lieutenant de police; ce serait avoir peu d'égards pour la mauvaise santé du roi...

— Qui vous a dit que ma santé fût mauvaise, monsieur? interrompit Louis XIV en se redressant aussitôt dans son fauteuil pour donner un démenti aux bruits qu'on avait pu répandre sur son indisposition.

— J'entendais parler de la fatigue que cause à Votre Majesté le soin des affaires de l'État, dit

Voyer d'Argenson, qui ne se troubla pas. Est-il besoin de vous informer des voleurs qu'on surprend chaque nuit, des filles de mœurs déshonnêtes qu'on enlève chaque jour, des écrivains dangereux qu'on enferme, des rues qu'on nettoie?...

— Un roi, monsieur, ne doit rien ignorer de ce qui se fait et de ce qui se dit dans son royaume, répliqua Louis XIV.

— Ne voyez dans mon silence que la crainte de vous importuner, sire ; et dorénavant je vous rendrai compte, dans le plus minutieux détail, des travaux de votre police, qui n'est pas encore telle que je promets de la faire.

— Le passé est une garantie de l'avenir! objecta madame de Maintenon. Veuillez apprendre au roi la vie de M. le duc d'Orléans?

— Madame, si j'étais le confesseur de M. le duc d'Orléans, je pourrais trouver à redire à la vie qu'il mène, répondit fièrement Voyer d'Argenson ; mais le lieutenant de police n'a rien à voir dans la conduite privée du premier prince du sang.

— Pas même, à votre sens, lorsque cette conduite met en péril l'État et la personne du roi ? dit madame de Maintenon.

— Que s'est-il donc passé, monsieur? s'écria le roi avec impétuosité; je prétends qu'on ne me cache rien, madame !

— Interrogez M. le lieutenant de police, sire, répondit madame de Maintenon jouissant de l'embarras de Voyer d'Argenson.

— Je ne crois pas, madame, que le roi et le royaume soient intéressés aux actions particulières de M. le duc d'Orléans, repartit Voyer d'Argenson, qui préféra se jeter dans des lieux communs plutôt que de rester court. M. le duc d'Orléans est, dans son palais, en dehors de ma magistrature, et je ne me permettrai pas d'écouter aux portes pour connaître quelles chansons il chante, quel vin il boit, quels convives il invite à sa table, quels savans il admet dans sa compagnie...

— En effet, je ne voudrais pas que mon neveu fût soumis à cette inquisition, dit le roi, qui vint au secours de son lieutenant de police, à qui

madame de Maintenon tendait un piége. On m'a rapporté qu'il s'occupait fort de sciences ?

— A quoi lui serviront ces sciences profanes pour paraître devant Dieu? murmura madame de Maintenon avec un soupir. Mais ce ne sont pas là du moins des sujets de blâme vis-à-vis de la justice des hommes : plût à Dieu que le prétexte de devenir savant ne couvrît pas le but d'être scélérat, ambitieux, impie, et peut-être....

—Madame, on vous a trompée grossièrement! reprit avec chaleur le lieutenant de police. M. le duc d'Orléans n'est pas semblable au portrait qu'on vous en a fait par erreur, ou plutôt par malignité; j'en prends à témoin le fameux complot d'Espagne, dans lequel le premier prince du sang de France aurait imaginé d'usurper le trône de Sa Majesté Catholique, en s'aidant du poison! Qu'était-ce, au fond, que tout ce complot? Qu'en est-il résulté? L'innocence de M. le duc d'Orléans n'a-t-elle pas rejailli de l'enquête qu'on a faite?...

— Monsieur, dit madame de Maintenon en

levant la main, je jurerais devant Dieu que M. le duc d'Orléans...

— Ne jurez pas, madame, ce serait un serment téméraire, interrompit le roi. D'ailleurs, j'ai pardonné.

— Pardonnerez-vous encore, sire, avec la même facilité, quand on vous prouvera que M. le duc d'Orléans, dans ses débauches, ne manque jamais d'insulter les personnes que vous aimez et estimez le plus?...

— C'est là un des plus grands crimes, à mon avis, et je ne lui pardonnerai jamais la santé qu'il porta dans un souper à Madrid.

— Ne le jugeriez-vous pas indigne de toute rémission, s'il avait renouvelé en France cette abominable santé?

—Il mériterait d'être envoyé à perpétuité dans une prison d'état, comme Fouquet à Pignerol! s'écria Louis XIV en rougissant au souvenir de la cruelle santé adressée à madame de Maintenon.

— Eh bien! sire, que ne l'y envoyez-vous? reprit celle-ci en lui mettant sous les yeux un papier qui contenait les principaux détails du

souper donné par M. de Nocé, dans sa maison du fief des Hanches-Marcades, au village de Châtillon.

— Monsieur le lieutenant de police, dit-il sévèrement après avoir lu cette dénonciation anonyme, ne saviez-vous pas que le comte de Nocé traitait le duc d'Orléans et d'autres libertins de ses amis dans un vieux logis qu'il a hors de Paris?

— Je sais, sire, que le comte de Nocé a quelquefois l'honneur de recevoir chez lui Son Altesse royale, répondit d'Argenson.

— Saviez-vous que ces orgies nocturnes étaient remplies de propos insolens sur les plus vénérables dames de ma cour?

— Je sais, sire, que les gens qui ont bu par-delà leur soif sont malheureusement capables de dire ce qu'ils ne pensent pas.

— Saviez-vous que dans un souper de cette sorte, qui eut lieu à la fin du mois dernier, M. le duc d'Orléans passa toutes les bornes?

— Sire, je ne le veux pas croire, à moins qu'un personnage véridique et considéré ne se présente pour témoin.

— Sur mon ame! vous avez raison, monsieur; car si quelqu'un, en qui l'on se pût fier, allait me dire : « J'étais à cette débauche ; j'ai entendu le duc d'Orléans calomnier et outrager madame de Maintenon! » oh! alors, je ferais rendre un terrible arrêt contre mon propre neveu, et je le déclarerais déchu de ses priviléges de prince du sang!

— Cet avis m'est venu de bonne main, sire, dit madame de Maintenon piquée de l'incrédulité du roi relativement à un fait qui la regardait seule; mais j'ai promis le secret à la personne qui m'a transmis ces particularités... On pourrait interroger les complices de la débauche, puisqu'ils sont nommés la plupart dans cet écrit : M. le comte de Nocé, M. le chevalier de Lons, M. le comte de Châtillon, le chimiste Homberg, le petit Ravannes...

— Eh! madame, voulez-vous donc remuer cette boue de scandale? interrompit le roi, qui n'était pas disposé à donner suite à cette affaire désagréable pour lui autant que pour madame de Maintenon. Les gens qu'on interrogera n'au-

ront garde de se rappeler ce qui s'est dit dans les fumées du vin... Je n'en conserve pas moins de rancune contre mon neveu ; mais...

— Je n'espérais guère vous faire embrasser ma querelle ! dit aigrement madame de Maintenon en dépliant un autre papier que le roi voulut prendre, et qu'elle manifesta l'intention de lire elle-même. Quant à moi, vous me trouverez plus ardente à vos intérêts, sire : c'est pourquoi je vous vais instruire d'un bien étrange vœu formé par M. le duc d'Orléans contre votre autorité...

— Encore le duc d'Orléans ! s'écria le roi avec plus d'impatience que de colère. On voudrait me persuader que M. le duc d'Orléans n'est étranger à aucune des machines de mes ennemis du dehors et du dedans !

— Il ne m'appartient pas, sire, de disculper sur tous les points Son Altesse royale, dit le lieutenant de police, qui cherchait à deviner le contenu de ce nouvel écrit accusateur; mais je maintiens que ce pauvre prince ne serait pas en peine de se défendre lui-même.

— Ceci a été écrit de la main du duc d'Orléans pour une conjuration magique! reprit madame de Maintenon, qui appuyait à dessein sur chaque mot, les yeux tournés vers le lieutenant de police, inquiet de la voir munie de preuves en forme et plus acharnée que jamais contre le duc d'Orléans. Ce billet, fermé et cacheté, fut remis à un prêtre qui devait le faire passer sous le calice en disant une messe de nuit à cet objet. Ne perdez pas une syllabe de ce très-audacieux et très-superbe factum offert à Dieu par un athée qui ne suit que la doctrine d'Épicure?

— Madame, je puis attester que Son Altesse royale n'a pas écrit ce que vous tenez! dit Voyer d'Argenson en se penchant pour examiner l'écriture. Je ne sais encore ce que c'est; mais je connais assez la main du duc d'Orléans pour...

— Ne jurez pas, monsieur d'Argenson! répliqua vivement le roi, que madame de Maintenon prit pour arbitre; je connais mieux que vous comment écrit mon neveu, et il n'y a point ici matière à se tromper. Mais voyons ce que c'est?

— C'est un attentat de lèse-majesté, repartit

madame de Maintenon, qui lut d'une voix habilement accentuée : « Une personne, qui croit » avoir les droits les plus légitimes à la succes- » sion royale, et qui est victime des plus injustes » préférences, espère que la fortune lui sera » moins ennemie par la suite, et demande in- » stamment au ciel que les gens qui lui font » obstacle dans le rang qu'elle doit tenir de sa » naissance ainsi que de son mérite, cessent de » lui nuire, et en soient empêchés par toutes » sortes de moyens... »

— Je m'imagine que l'ambitieux entendait par là le dauphin, qui s'est souvent emporté contre ses libertinages! dit le roi.

— « Cette personne, » continua madame de Maintenon en faisant ressortir par sa diction la valeur relative des expressions, « désire d'abord » entrer plus avant dans la faveur secrète du » roi, en captivant l'esprit de Sa Majesté et » en écartant d'auprès d'elle des rivaux de » pouvoir qui ont été jusqu'à présent plus fa- » vorisés... »

— Je soupçonnais bien que le duc d'Orléans,

malgré ses façons de philosophe cynique, enviait la condition de mes enfans!

— « Enfin cette personne ne serait satisfaite » de son sort que dans le cas où les événemens » la rendraient la première de l'État! »

—Par la morbleu! voilà un souhait trop hardi et impertinent! s'écria Louis XIV, qui vit dans cette dernière phrase une intention formelle de lui succéder et l'impatience de sa mort. C'est-à-dire que M. le duc d'Orléans demande à la fortune quelque peste qui fasse périr moi et ma famille! Par bonheur, la Providence n'accorde pas de grâce aux pécheurs, et je ne présume pas que beaucoup de saints dans le ciel s'intéressent aux complots d'un impie sur la terre!

—Ce n'est pas tout! Écoutez la fin, dit madame de Maintenon : « De plus, si le ciel veut » être juste, il se chargera de punir d'une façon » éclatante certain prince contre qui tous les » tonnerres ne seraient pas de trop, puisque je » le hais, puisque je le verrais sans pitié abjurer » ses torts envers moi et m'en demander l'absolution à l'heure de la mort! »

— Voilà un atroce projet contre la vie du dauphin! reprit Louis XIV, incertain du châtiment qu'il infligerait à son neveu. Le duc d'Orléans est véritablement un exécrable homme! Vous aviez raison de dire, madame, qu'on pourrait l'accuser du crime de lèse-majesté; car il y a là-dedans une trame secrète pour hâter ma mort, nuire au dauphin, usurper le trône!...

— Sire, appelez M. le duc d'Orléans, répliqua Voyer d'Argenson, montrez-lui cet écrit, et invitez-le à se justifier?

— Oui-dà, monsieur le lieutenant de police, ne saviez-vous pas que M. le duc d'Orléans faisait dire des messes magiques et conjurait les mauvais esprits, pour arriver avec leur aide à régner au préjudice de mes légitimes héritiers?

— Je sais, sire, que certains faussaires excellent à contrefaire les écritures, et je m'engage à découvrir l'auteur de ce faux billet.

— On peut toujours nier un méchant cas, objecta madame de Maintenon; et je vous aiderais peut-être, monsieur le lieutenant de police, à démontrer que l'écriture de M. le duc d'Or-

léans a été contrefaite, si je n'avais en main divers témoignages qui prouvent jusqu'à l'évidence que ce billet fut écrit par lui. Dans cette liasse, sire, vous verrez qu'une devineresse nommée la Mautorte, laquelle demeure en l'île des Cygnes, vis-à-vis du cours Dauphin...

— Elle demeure présentement à la Bastille, où je l'ai fait conduire cette nuit, interrompit le lieutenant de police.

— Peu importe! reprit madame de Maintenon contrariée de cette arrestation. Sa Majesté verra une pièce curieuse, dans laquelle la Mautorte déclare que des femmes masquées sont venues la consulter de la part du duc d'Orléans à l'occasion d'un dessein que ce prince voulait mettre à exécution; ce fut la Mautorte qui conseilla cette messe magique, dite la nuit dans l'église de Châtillon par le curé du village...

— Il y a trois jours que j'ai fait enlever ce curé, que la voix publique accusait de divers maléfices, dit Voyer d'Argenson.

— Enfin, sire, je frémis de vous l'annoncer, et je me tairais encore, si je n'avais en main

une pièce authentique qui fait foi de ce que j'avance : le duc d'Orléans a fait acheter du poison à la Mautorte !

— Du poison ! s'écria Louis XIV, qui sentit des frissons courir par tout son corps, comme si ce poison fût déjà dans ses veines.

— Madame, imputez mille débauches à M. le duc d'Orléans, je n'en rabattrai pas une, repartit Voyer d'Argenson avec l'accent de la conviction ; mais, sur ma tête, je jurerais que ce prince n'a point acheté du poison chez une devineresse !

— De fait, cela était bien inutile, puisqu'il en fabrique lui-même dans son laboratoire ! dit la perfide vieille.

— Ceux qui ont avancé un pareil fait sont des misérables que Sa Majesté devrait châtier ! reprit le lieutenant de police.

— Comme vous, monsieur, répliqua madame de Maintenon, j'ai repoussé les bruits de poison qui circulèrent à la mort de Monseigneur ; comme vous, j'ai mis mon propre honneur à blanchir le duc d'Orléans, malgré l'apparence

et la rumeur générale; mais aujourd'hui, ce ne sont plus des bruits vagues, et voici de quoi fonder une accusation...

— Si le duc d'Orléans a acheté du poison, je lui ferai trancher la tête! murmura le roi effrayé pour lui-même.

— Je résigne ma charge de lieutenant de police, sire, en cas que ce fait soit vrai ou seulement vraisemblable! dit Voyer d'Argenson; car je regarde Son Altesse royale comme le plus honnête et le plus généreux des hommes : or donc, si le plus généreux et le plus honnête s'est laissé aller à un crime ou à la pensée d'un crime, les méchans sont trop nombreux pour que je puisse leur tenir tête et leur imposer un frein. Non, sire, le duc d'Orléans est et ne peut être qu'innocent!

— J'examinerai cette affaire, monsieur, dit le roi en portant les mains à son front avec une grimace de douleur. J'éclaircirai surtout ce qui concerne le poison.... Oh! je poursuivrai sans pitié les vendeurs et les acheteurs de poison!

— Dieu merci! on saura bientôt à qui la Mau-

torte a vendu son poison, puisque je l'ai, dès à présent, à ma disposition !

— Cette femme est, dit-on, bien caduque et infirme, objecta madame de Maintenon, que l'emprisonnement de la devineresse paraissait embarrasser : on aurait mieux fait de la laisser libre et de s'en servir, comme je l'entendais, pour pénétrer les secrets des gens.

— Raillez-vous, madame? s'écria le roi en s'agitant ; laisser libre une empoisonneuse ! quelle sûreté aurons-nous, si ces espèces se flattent de l'impunité? On a brûlé la Brinvilliers et la Voisin : je veux qu'on en fasse de même pour celle-ci.

— Comptez sur moi, sire, pour presser l'enquête, dit Voyer d'Argenson enchanté d'avoir entre les mains l'accusatrice du duc d'Orléans.

— J'approuve les mesures de rigueur qu'on prend à l'égard des empoisonneuses, repartit madame de Maintenon ; mais n'usera-t-on point de semblables précautions contre les empoisonneurs, ou du moins les personnes qui achètent et fabriquent des poisons?

— Mon Dieu ! madame, n'aurai-je pas un moment de répit ? grommela le roi, qui refusait de supposer que son neveu pût être coupable. Ne vous ai-je point avertie de mon grand mal de tête ? Autant vaudrait ici Fagon que M. le lieutenant de police !

— N'ordonnerez-vous pas, sire, qu'on surveille M. le duc d'Orléans, qui serait mieux placé à cent lieues de la cour ?

Un tumulte inaccoutumé régnait dans tout le château : on allait, on venait, on courait, on criait. Louis XIV, qui avait l'ouïe très-fine, était intrigué par ces pas et ces voix, qu'il ne s'expliquait qu'en imaginant quelque accident inattendu. L'idée d'un incendie s'offrit la première à son esprit, et il se leva tout effaré, comme si les flammes faisaient irruption dans la chambre. Madame de Maintenon ne fit pas un mouvement ; mais elle poussa un cri, lorsqu'elle aperçut dans la cheminée les papiers de police et le prétendu écrit du duc d'Orléans, que le roi avait fait tomber sur le brasier, où tout fut con-

sumé en moins d'une seconde. Voyer d'Argenson contempla, en souriant, cet heureux hasard qui détruisait les armes rassemblées pour perdre le duc d'Orléans; mais Louis XIV n'y prit pas seulement garde : il croyait que Versailles entier brûlait; il ouvrit lui-même la principale porte, appela l'huissier, qui n'était pas à son poste, et vit paraître, à la place de l'huissier, le marquis de Dangeau, pâle, tremblant et tellement troublé, que ce chevalier d'honneur de la dauphine oublia l'étiquette, dont il était le plus religieux observateur.

— Eh bien! monsieur? lui dit Louis XIV, qui s'étonnait de ne pas entrevoir la lueur de l'incendie qu'il s'était figuré.

— Sire, répondit Dangeau en pleurant, je viens vous annoncer que madame la dauphine est fort mal...

— La dauphine! s'écria le roi ému de cette nouvelle et des larmes qui l'accompagnaient. Mais elle n'est point sans doute en péril? Et Fagon? que dit Fagon? a-t-on averti Fagon?... La dauphine malade!

— M. Fagon se trouvait là, sire, quand madame la dauphine a perdu connaissance en plein Appartement : il lui a tâté le pouls et n'a rien dit ; mais il a hoché la tête et fait sa moue de mauvais augure. Enfin madame, la dauphine est revenue à elle, en se plaignant beaucoup, et on l'a transportée dans son lit, où elle souffre des douleurs inouïes dans la tête au-dessus de la tempe droite...

— Holà ! que je souffre aussi ! cria le roi, qui se tenait la tête à deux mains : ma douleur est à la tempe gauche !... Vitement, qu'on cherche Fagon !... Où est Fagon ?... Je veux voir Fagon !... Je suis plus malade que la dauphine, mon pauvre Dangeau !

VIII

LA POUDRE DE SUCCESSION.

Homberg n'avait pas reparu à son laboratoire depuis la fatale nuit où sa sobriété ordinaire s'était fourvoyée par l'attraction de la bouteille et de l'exemple. Il habitait pourtant le petit logement que le duc d'Orléans lui avait assigné au Palais-Royal, pour qu'il pût s'y retirer et y passer la nuit lorsqu'une expérience

chimique ou quelque urgente occupation l'empêchait de regagner la maison de la rue Saint-Honoré dans laquelle il avait élu son domicile conjugal. Le vieux savant se plaisait davantage dans les deux chambres hautes où il couchait seul, quand son devoir de médecin ou ses études d'académicien le retenaient au palais : c'étaient ces deux chambres qui lui suffisaient avant que son ami Dodart l'eût forcé de prendre femme et ménage; c'était son lit de célibataire, lit peu douillet et rarement garni de draps propres, où il se jetait tout habillé pour réparer par trois ou quatre heures de sommeil la fatigue d'un travail immodéré. La plus reculée de ces chambres avait été long-temps occupée par Jacques Van Dole, qui travaillait moins et dormait plus que son père adoptif.

Homberg vivait donc renfermé dans sa cellule, qui était au dernier étage de l'aile droite du Palais-Royal, sur la cour extérieure. Depuis quinze jours, il ne s'était pas montré, et les familiers du prince, témoins du souper de Châtillon ou instruits des hauts faits de Hom-

berg dans son apprentissage de buveur, assuraient qu'il cuvait encore son vin. Vainement, madame Homberg et son père le docte et vénérable Dodart étaient venus ensemble et l'un après l'autre frapper à la porte du reclus : le savant avait répondu, sans leur ouvrir, qu'il ne voulait pas voir figure humaine, tant qu'il poursuivrait un problème de physique, dont la solution devait lui faire plus d'honneur que toutes ses précédentes découvertes. Sa femme et son beau-père étaient habitués à ses bizarreries, et ne le contrarièrent pas dans celle-ci, qui dura plus long-temps qu'on ne le prévoyait. Enfin, Homberg manqua deux fois aux séances de l'Académie des Sciences, où son absence produisit autant de surprise et d'émotion que s'il ne devait plus jamais s'asseoir sur son banc.

Le soir du 12 février, le duc d'Orléans, qui s'était à diverses reprises informé de l'état de la santé de son médecin, et qui l'avait fait prier inutilement de descendre, sortit de ses appartemens sans être aperçu même par son fidèle Ravannes, monta rapidement l'escalier de ser-

vice qui conduisait au logement du chimiste, et frappa sans interruption à la porte jusqu'à ce que Homberg accourût au bruit, en demandant d'une voix caverneuse ce qu'on lui voulait. Le duc d'Orléans n'eut qu'à se nommer pour que la porte s'ouvrît et lui livrât passage. Homberg, qui le reçut avec respect sur le seuil, n'était plus reconnaissable : sa barbe, qu'il avait laissée croître, lui cachait la moitié du visage, et ce qu'on en voyait, à travers cette barbe inculte et ses cheveux épars, était marqué du sceau de la douleur ou de la maladie : teint livide, lèvres décolorées, yeux rougis et plissés par les larmes. Le costume du savant présentait encore plus de désordre que sa chevelure, et le duc d'Orléans aurait eu de la peine à retrouver quelques traits irrécusables de l'identité de son chimiste-médecin avec ce spectre en haillons, si ses propres préoccupations lui avaient permis de réfléchir à la cause de cette effrayante métamorphose. Cependant il s'aperçut, en jetant un regard distrait sur Homberg, que ce vieillard paraissait avoir souffert et souffrir encore.

— Mon ami, lui dit-il tristement étiez-vous malade, qu'on ne vous a pas vu depuis Châtillon?

— Au nom de l'amitié que vous daignez m'accorder, monseigneur, reprit Homberg en étendant la main vers la seconde chambre, qui était fermée, parlez plus bas! car nous serions perdus s'il vous entendait!

— Eh! qui? demanda le prince, baissant la voix, avant de savoir pourquoi on le priait de prendre cette précaution.

— Mon fils!... répondit Homberg avec mélancolie. Il dormait tout-à-l'heure, et je tremble qu'il s'éveille!

— Quoi! Jacques était ici? s'écria le duc d'Orléans avec le sentiment d'un désir satisfait. Et moi, qui le cherche partout depuis six jours! Vraiment! je me réjouis d'avoir fait ce que j'aurais dû faire dès le premier jour, c'est-à-dire d'être venu vous demander de ses nouvelles... Enfin! Dieu merci! voilà ce coquin de page retrouvé!

— Gardez-moi le secret, monseigneur! reprit Homberg en joignant les mains : il ne faut

pas qu'on sache ce que Jacques est devenu ; autrement, on me l'enlèverait de nouveau et pour toujours !

— On est bien éloigné de soupçonner que vous le tenez en charte privée, Dieu sait pourquoi ! mais la vérité est qu'on croit généralement que cet enfant se cache au Palais-Royal et que je suis son geôlier. J'ai eu d'abord de madame du Maine deux ou trois lettres agréablement assaisonnées, dans lesquelles on me suppliait de rendre la liberté à Jacques Van Dole, comme si j'étais le cerbère de quelque cachot infernal. Je répondis par des regrets de ne pouvoir contenter le désir d'une belle dame, qui n'eût pas prêté le bout du doigt à contenter le mien. J'avais fait rechercher avec soin par Nocé en quel endroit pouvait être ce maudit page, contre qui je conservais de la rancune pour la tragédie qu'il nous a jouée dans le plus beau moment de notre souper : les valets qui vous aidèrent à le porter dans un lit où il resta comme mort sous votre garde affirmaient qu'il s'était enfui peu de temps après que nous fûmes retournés

à Paris ; Dubois, qui l'avait examiné de près durant son évanouissement, attestait qu'il n'y pouvait guère survivre, à moins d'être pris d'une fièvre chaude. Quant à moi, j'imaginais que les gens avec lesquels il était, dans l'intérêt de quelque entreprise qui ne me semble ni belle ni honorable, avaient fait de leur mieux pour le soustraire à un interrogatoire ; et en effet, afin qu'on perdît la trace de ces gens-là, les chevaux qu'ils avaient emmenés dans leur fuite furent reconduits au point du jour à l'entrée du fief des Hanches-Marcades... Cette aventure est inexplicable.

— Inexplicable ! répéta Homberg, dont les pleurs ruisselaient le long de ses habits en lambeaux. Malheureux enfant !

— Mais Jacques nous en donnera la clef, puisqu'il est notre prisonnier : je vais l'interroger moi-même devant vous...

— Arrêtez, monseigneur !... s'écria Homberg en barrant le passage au prince, qui se dirigeait vers la chambre du fond.

— Il dort, disiez-vous ? j'en suis fâché pour

sa paresse, mais je l'éveillerai en faisant ma grosse voix : Jacques !...

— Monseigneur, je vous conjure de ne pas lui faire savoir que vous êtes ici ! je vous en conjure par tout ce qui est sacré pour vous ! par la science !... Tenez-vous plutôt à l'écart, monseigneur ! car il viendrait à vous, pour vous tuer !

— Pour me tuer, Homberg ? Que lui ai-je donc fait ? Est-il en délire, ce petit garçon ?

— Oui, monseigneur !... Depuis quinze jours, je le veille sans cesse : vingt fois, j'ai cru que la violence du mal l'emporterait sur les impuissans efforts de l'art ; vingt fois, je l'ai serré dans mes bras, froid et raide, sans haleine et sans pouls ; vingt fois, je l'ai retenu au moment où il allait se précipiter par la fenêtre ou se briser le crâne aux murailles ; enfin, j'espère l'avoir sauvé : il me reconnaît, il se calme, il n'appelle plus la mort... Si je lui peux éviter une rechute...

— Qui vous donne à penser, mon ami, qu'il essaierait de me tuer, moi qui l'aime et qui le lui ai certes prouvé ?

— Ah ! monseigneur, une fièvre chaude !

s'écria Homberg en se frappant le front avec les poings fermés.

— En vérité, mon ami, cette fièvre chaude a singulièrement commencé! dit le duc d'Orléans, qui devint pensif et sombre à ce souvenir. Comment votre fils, page de madame la duchesse du Maine, s'est-il trouvé la nuit dans la maison de M. de Nocé? Pourquoi avait-il mis l'épée à la main pendant que ses compagnons s'enfuyaient? Quels étaient ces compagnons qui se sont enfuis si gaillardement avec nos propres chevaux!... Je vous avoue, Homberg, que je me suis souvent depuis adressé ces questions à moi-même, et que je n'y ai pas su répondre.

— Je serais plus en peine que vous d'y répondre, monseigneur, parce que je ne me souviens pas de ce qui s'est passé dans ce détestable souper, avant que la voix de mon enfant m'eût tiré d'une honteuse ivresse.

— Enfin, maintenant que Jacques est retrouvé, il nous dira peut-être ce que nous souhaitons?

— Il ne dira rien de plus, monseigneur!....

vous pensez bien que je l'ai mainte fois interrogé sur ce mystère? mais il se tait ou ne fait que gémir, en proférant des paroles de vengeance et de malédiction.

— Contre moi? Convenez-en, mon ami, puisque je l'ai vu dans vos yeux et dans votre air, c'est moi seul qui déchaîne ce courroux! c'est moi qu'il menace et qu'il accuse! c'est moi qu'il voudrait immoler!...

— Monseigneur, qui vous l'a dit? reprit le chimiste, stupéfait de la perspicacité du prince. Je croyais ces murs plus sourds...

— Me soupçonnez-vous d'écouter aux portes, Homberg?... Personne ne m'a rien dit; mais il ne faut pas être devin pour comprendre que cet enfant participe aux sentimens de la duchesse du Maine pour moi : c'est vous-même qui m'avez fait entendre qu'il ne parlait que de me tuer, et qu'il en serait capable, comme tant d'autres que je sais...

— Ah! monseigneur, il n'était pas dans son bon sens lorsqu'il parlait ainsi, et je crains, vous dis-je, qu'il ne reste fou, s'il se rétablit!

— Pauvre Jacques ! j'en serais fâché... Mais, à propos, c'est à cause de lui que je venais vous déranger dans votre retraite : M. Voyer d'Argenson m'a écrit par deux fois que madame la duchesse du Maine avait porté plainte au roi de ce que je retenais en prison un de ses pages, en exerçant une foule de mauvais traitemens sur ce jeune homme !... Voyez la calomnie ! Si je ne donnais promptement des nouvelles de Jacques, on m'accuserait peut-être de l'avoir assassiné !

— Monseigneur !... répliqua le chimiste, touché des soupçons et des odieuses manœuvres auxquels le prince était en butte.

— Que n'imagine-t-on pas sur mon compte ? continua Philippe d'Orléans avec amertume : on est allé jusqu'à m'accuser devant le roi d'avoir fait dire des messes magiques pour la réussite de certains projets ambitieux contre la succession légitime de la couronne ! Bien plus, on avait fabriqué, pour me perdre, un papier imitant mon écriture...

— Et qui est l'auteur de cette détestable

trame? s'écria Homberg, dont l'indignation était plus forte que celle du prince.

— Toujours madame de Maintenon! Son implacable haine, augmentée de l'amour qu'elle a pour son bâtard de duc du Maine, est sans cesse renouvelée par le souvenir de mon souper de Madrid et de la belle santé que je lui portai, ainsi qu'à madame des Ursins. Ma mauvaise étoile m'a fait conter l'histoire du souper de Madrid au dessert de celui de Châtillon, et le diable était apparemment aux écoutes, puisqu'il a tout redit à cette vieille fée, qui en crève de rage.

— Je vous jure, monseigneur, que, depuis l'orgie de Châtillon, mon fils n'est pas sorti de cette chambre. Ce n'est donc pas lui...

— Lui! mon espion?... Je le connais assez pour n'avoir pas eu un moment l'idée de lui imputer une dénonciation qui a rajeuni les anciens griefs de madame de Maintenon contre moi, et qui a poussé le roi à me défendre de reparaître à Versailles sans son ordre.

— Le roi vous a fait une pareille défense,

monseigneur? Je vois partout la main de vos ennemis.

— Ils sont bien lâches, puisqu'ils se cachent derrière la jupe de madame de Maintenon! Mais je me suis résigné d'avance à tout ce qui peut arriver, et puisqu'on me défend d'aller à Versailles, où je n'allais qu'avec répugnance, quand je ne pouvais faire autrement, je me consolerai de n'y plus aller en travaillant avec vous, mon ami, et en faisant des expériences.

— Oui, monseigneur. Je vous surprendrai fort en vous mettant au courant de mes dernières découvertes sur les phosphores!

— Pourvu qu'une ordonnance du roi ne vienne pas éteindre nos fourneaux et fermer notre laboratoire!

— Fermer notre laboratoire!... une ordonnance du roi!... s'écria Homberg épouvanté de ces présages. Est-ce que la science n'est plus libre en France? S'il en était ainsi, monseigneur, je partirais demain avec mes instrumens.

— Que sais-je, mon ami? ne suis-je pas environné de gens qui épient mes actions, re-

cueillent mes paroles et dénaturent tout ce que je dis ou fais sans penser à mal? On m'a bien accusé, comme je vous l'ai dit, d'avoir acheté des poisons chez la Mautorte, et, si cette devineresse n'était pas morte à la Bastille assez brusquement, elle aurait pu me soutenir en face que j'étais son complice, ainsi qu'il arriva au procès de M. le maréchal de Luxembourg, qui fut incriminé par la Voisin dans l'affaire des poisons!

— Eh bien! monseigneur, il arriverait ce qui est arrivé pour le maréchal de Luxembourg, qui se lava de ces méprisables accusations, et qui ne fut que plus estimé au sortir de la Bastille.

— Oui; mais le maréchal de Luxembourg ne passait pas pour un chimiste, un opérateur; il n'avait pas, chez lui, de fourneaux, de cornues, d'alambics et de substances minérales; on le savait incapable de composer des poudres...

— Monseigneur, ne faites pas cette injure aux savans! A ce compte, il faudrait donc arrêter l'Académie en corps!

— Il n'y a pas de prince du sang dans l'A-

cadémie, et les académiciens peuvent être savans impunément. Mais, à la cour, on ne conçoit pas que, sans autre intérêt que celui de la science et de mon instruction, je consacre des journées entières et même des nuits à préparer des expériences et des analyses. Il y a long-temps qu'on se moque de ce qu'on nomme mes goûts d'apothicaire. Les plus éclairés se figurent que j'ai trouvé la pierre philosophale!... Passe encore pour la chercher!... Sur ma foi! mon ami, je voudrais être délivré du fardeau de mon titre et de mon rang, pour vivre à mon aise et à ma fantaisie, sans être ainsi exposé aux perfidies des méchans.

— Ayez confiance dans l'avenir, monseigneur; madame de Maintenon ne vous opprimera pas toujours!

— Cette femme a cent bras et mille langues pour nuire au prochain : elle me poursuit de toutes manières, sans se montrer jamais, et c'est ma chimie qui lui prête souvent des armes contre moi. Elle avait fait accroire au roi que j'apprêtais des philtres pour corrompre la vertu

des femmes, et il ne meurt pas un prince en Europe, qu'on ne me fasse responsable de sa mort!... L'année dernière, on a répandu le bruit que j'avais jeté un sort au malheureux grand dauphin, qui ne m'aimait pas!... Comme si je disposais de la rougeole à mon gré!...

— Ces folies ne trouvent aucune créance auprès des personnes sensées, dit Homberg, qui entendait Jacques s'agiter dans son lit, et qui faisait des vœux tout bas pour que le duc d'Orléans se retirât.

— Les personnes sensées ne sont pas les plus nombreuses ici-bas, et surtout à la cour. Je m'estime heureux de ne m'être point trouvé à cette chasse aux canards, où le duc de Berry a blessé d'un coup de plomb dans l'œil ce pauvre M. le Duc, qui en restera borgne; car on m'eût reproché la maladresse de mon gendre.

— Comment a-t-on traité cette blessure? demanda Homberg, qui abondait volontiers dans un sujet de matière médicale. N'a-t-on pas fait fondre l'œil, comme le proposaient d'ignorans oculistes?

— On ne pense déjà plus à la blessure de M. le Duc, si ce n'est que le duc de Berry est tout chagrin d'avoir fait serment de ne plus manier un fusil. Mais toute la cour s'émeut de la maladie de la dauphine...

— Quelle maladie ? répliqua Homberg, qui n'avait aucune connaissance de ce dernier événement, qu'on ébruitait dans le public seulement depuis la veille, parce que les médecins s'étaient alors effrayés des symptômes qu'ils appréciaient pour la première fois.

— On ne sait. On a cru d'abord que c'était la rougeole ; mais il y a une douleur extraordinaire dans la tête, laquelle vient par crises terribles et cesse subitement à intervalles égaux. Fagon assure que le mal n'aura pas de suites fâcheuses, et pourtant la dauphine souffre de telle sorte, qu'elle a demandé d'elle-même les sacremens.

— Oh ! cela s'annonce tristement ! une douleur dans la tête, monseigneur ? Je n'aime pas ces douleurs qui se logent près de la cervelle et qui semblent provenir d'un corps étranger, tel

qu'un abcès. Je serais curieux d'examiner la malade!

—Moi, je serais désolé que vous l'eussiez vue, mon ami; car on ne manquerait pas de vous attribuer les pires résultats de la maladie, et, en cas qu'il y en eût d'heureux, on vous en disputerait l'honneur. Contentons-nous de souhaiter la guérison de la dauphine.

— Vous êtes plus sage que moi, malgré mes cheveux blancs, monseigneur!.... Qu'ai-je besoin de chercher des malades qui ne m'intéressent que pour le progrès de la médecine? N'en ai-je pas un plus cher et non moins difficile à guérir?

— Ce ne sont pas des drogues qu'il faut employer pour cette cure; c'est par la logique qu'on traite un esprit malade.

— Je vous ai dit, monseigneur, que j'espérais avoir sauvé la vie de mon fils; mais je tremblerai long-temps pour sa raison!

— Pauvre enfant! ne pourrai-je le voir? dit avec bonté le duc d'Orléans, qui s'avança de nouveau vers la chambre fermée.

— Par pitié! monseigneur! s'écria Homberg en se jetant au-devant de lui pour l'arrêter ; votre vue le ferait mourir!

— Mon père, rendez-moi mon épée! c'est lui!... j'ai reconnu sa voix!... criait Jacques Van Dole, qui s'était éveillé depuis quelques momens.

— Entendez-vous, monseigneur? dit le vieillard effrayé, qui s'efforçait d'entraîner le prince hors de l'appartement.

— Je me flatte, au contraire, que ma vue lui fera du bien ; car je lui apporte une bonne nouvelle.

— Laquelle, monseigneur?... Hélas! le malheureux n'a qu'une pensée! il aime une femme astucieuse qui se joue de cet amour...

— Je lui apprendrai qu'il est aimé... C'est mon Espagnole de Lérida, cette Léonora Pacheco, aujourd'hui première femme de chambre de madame du Maine! Vous vous rappelez ce que je vous ai conté d'elle au souper de Châtillon?

— Monseigneur, pour éviter des malheurs incalculables, n'entretenez pas le souvenir de ce fatal souper!

— Eh ! pourquoi ? une femme violée en est-elle moins belle et moins amoureuse ? Je suis sûr, d'ailleurs, que Léonora n'y a rien mis du sien !... Je dirai donc à mon ami Jacques que ce cœur de cristal de roche s'est amolli, aux yeux de toute la compagnie de Sceaux, depuis qu'il a disparu : Léonora Pacheco se lamente, pleure, ne quitte plus l'église, jeûne et porte sans doute un cilice, tant elle est en peine de son page ; c'est elle qui a fait plusieurs démarches à Versailles auprès de madame de Maintenon, pour redemander le jeune homme qu'on m'accusait d'avoir enlevé, emprisonné ; c'est elle encore...

Il n'acheva pas la nomenclature des preuves d'amour que Léonora Pacheco donnait à Jacques Van Dole ; car celui-ci ouvrit brusquement la porte de la chambre où il était couché, et parut à demi nu, le visage pâle et défait, les joues creuses, les yeux hagards, la chevelure flottante, la barbe longue. Une effroyable grimace bouleversa ses traits lorsqu'il aperçut le duc d'Orléans qui lui souriait et l'encourageait

d'un signe de tête ; il se cramponna machinalement à la porte qu'il tenait, et détourna la vue, pour ne pas tomber privé de sentiment ; ensuite, il sonda du regard la poitrine du duc d'Orléans, comme s'il voulait y plonger une épée ; puis, il chercha cette épée autour de lui, et ne la trouvant pas, il soupira profondément. Son cerveau était si faible après tant de secousses et sous l'influence d'une affection mentale prête à renaître plus invincible, qu'il s'égara dans le cours de ses réminiscences et de ses projets, au point de ne pouvoir se rendre compte de sa situation présente et de n'avoir plus que des larmes pour exprimer le furieux ressentiment qui se tordait et se déchirait lui-même au fond de son ame. Homberg s'était élancé en avant, pour faire de son corps un rempart au duc d'Orléans, qui se présentait sans défiance à la rencontre d'un ennemi fanatique et délirant.

— Jacques ! lui dit le prince avec cet accent de tendre intérêt qui allait au cœur le plus inaccessible : il est bien temps, en vérité, d'avoir

la fièvre et d'enrichir les apothicaires, quand une jolie fille se meurt d'amour pour toi !

Le page, à ces mots qu'il écoutait comme à travers un sommeil léger, tressaillit de joie, et son front se colora d'une vive rougeur à laquelle l'espoir avait autant de part que la surprise : il desserra les dents, et forma un son inarticulé qui demandait l'explication de cette parole consolante ; mais, en revoyant le duc d'Orléans si près de lui qu'il aurait pu le frapper sans faire un pas, il sentit se ranimer sa rage, et fut tenté de se jeter sur le prince pour le mettre en pièces. Homberg ne cessait de supplier à voix basse ce dernier, pour le décider à ne pas pousser à bout le désespoir du malade, qu'il craignait de voir ressaisi d'affreuses convulsions. L'aspect du duc d'Orléans agit autrement sur Jacques Van Dole, qui, sans abandonner ses plans de vengeance, se trouva revenu à l'usage de son intelligence et ramené à un impérieux désir de retourner vers sa maîtresse : jusqu'alors, il n'avait eu que des intervalles lucides, qui faisaient

bientôt place à de longs et terribles accès de démence, pendant lesquels il prêtait mille formes extravagantes à ses desseins contre le duc d'Orléans, et à son dévouement pour la victime du souper de Madrid ; mais l'apparition réelle du prince au milieu de ces imaginations atroces et bouffonnes à la fois avait eu pour premier effet de faire rentrer son esprit dans le cercle des idées de la vie ordinaire : il s'était aperçu avec humiliation qu'il n'oserait jamais, lui page, porter la main sur un prince du sang ; et d'ailleurs, il ne pouvait se dissimuler que ce prince du sang était l'ami et le bienfaiteur de Homberg.

—Jacques ! lui dit encore Philippe d'Orléans, qui n'accusait du silence du jeune homme que son état d'anéantissement physique et moral : je suis envoyé par cette mignonne que tu sais, pour te prier de lui venir en aide ?

— Vous, monseigneur ! interrompit d'une voix sourde Jacques, qui avait résolu pourtant de ne pas répondre.

— Voici que tu devines la personne qui m'en-

voie! Oui-dà! l'aimes-tu donc autant qu'elle t'aime? Il est dangereux de trop aimer, mon cher, et les hommes prudens ne se soumettent qu'à demi au pouvoir des friponnes.

— Monseigneur, je vous adjure de ne pas demeurer davantage! disait le chimiste au duc d'Orléans, qui observait la contenance de Jacques et qui ne la jugeait pas offensive. Je vous ai prévenu que ce garçon était fou!...

—Fou? Les amoureux le sont plus ou moins, et vous-même, Homberg, si vous fûtes amoureux comme la tourbe des mortels, vous n'étiez pas bon à souffler vos fourneaux. Savez-vous ce qui a rendu ce pauvre diable moribond? c'est l'absence de deux beaux yeux. Tenez, mon ami: l'amour est une science qui a plus de secrets que la chimie et la médecine.

Pendant que le duc d'Orléans conversait familièrement avec Homberg, qui lui répondait à peine et n'était occupé qu'à surveiller les mouvemens de son fils, Jacques Van Dole avait pris une détermination soudaine, qui semblait in-

compatible avec sa condition de santé : il voulait enfin sortir de cette captivité que son père n'avait réussi à prolonger qu'au moyen d'une foule de ruses et à la faveur des tristes ressources de la maladie. En conséquence, Jacques puisa dans sa volonté une force toute factice qui ne pouvait subsister que sous l'énergique inspiration d'un sentiment passionné : chancelant sur ses jambes débiles, et luttant contre des éblouissemens qui le forçaient de s'asseoir à chaque minute pour ne pas s'évanouir, couvert de sueurs glacées, et presque aussitôt obsédé de chaleurs accablantes, il eut le courage de s'habiller au lieu de se recoucher, comme le lui commandait sa faiblesse extrême ; les prières et les ordres du chimiste furent également inutiles pour s'opposer à ce que le page se revêtît du costume de couleur sombre qu'il avait pris pour accompagner la duchesse du Maine à Châtillon : il ne lui manquait que son épée et ses pistolets, que le chimiste avait eu la précaution de cacher.

— Jacques ! mon cher fils ! lui dit Homberg

qui le voyait, presque défaillant, s'appuyer contre la muraille : tu n'es pas encore assez fort pour rester debout? Voici le vertige qui te prend!... Je t'invite à te remettre au lit...

— Laissez-le faire, Homberg, objecta le duc d'Orléans : il se consume dans ce lit, et il y mourrait d'ennui plutôt que de son mal ; car je suis assuré qu'un regard de la personne aimée le guérira !

— Savez-vous qui j'aime ? s'écria le page d'un air menaçant ; le savez-vous bien, monseigneur?

— En l'état où tu es, beau page, ne t'avise pas de vouloir trop aimer, si tu veux aimer longtemps !

— Qu'importe que je meure, pourvu que je ne meure pas seul ! murmura-t-il d'un accent sinistre.

— Diable ! la fin du monde ne me consolerait pas de finir avec lui !... Mais profite des conseils que je te donne : tu as affaire à un démon femelle qui peut te mener joyeusement au cimetière, si tu n'y prends garde...

— Monseigneur, ce n'est point à moi seul

qu'il faut conseiller de prendre garde ! je prévois que d'autres iront au cimetière avant moi, car je me sens aussi gaillard et vigoureux qu'il faut pour enterrer un ennemi !

— Entendez-vous comme il déraisonne ? dit Homberg à l'oreille du duc d'Orléans qui, considérait la physionomie sombre de Jacques Van Dole ; ce sont là les propos qu'il tient nuit et jour depuis ce malencontreux souper de Châtillon !

— Je crains qu'il ne soit jaloux de moi ? repartit Philippe d'Orléans à voix basse. Ce serait une grande folie, car les rois et les amans succèdent toujours à quelqu'un, et quelqu'un leur succède tôt ou tard. *Sic voluere fata !*

— Où prétends-tu aller, insensé ? cria le savant qui saisit le bras de Jacques, lequel se dirigeait en trébuchant vers l'escalier ; tu vois bien que tu ne peux faire un pas sans risquer de choir en pâmoison ? Retourne à ton lit, mon fils ; c'est le mieux.

— Mon père, en ne me retenant pas, répondit le page en se penchant vers Homberg ; vous empêcherez un malheur !

—Comme il est amoureux, le candide garçon ! dit le prince, ému de cette lutte de la passion contre la nature épuisée. Il ne se soucie pas de vos ordonnances de médecin, Homberg? il n'aspire qu'à baiser son Espagnole! Il se traînerait ainsi jusqu'à Sceaux, si l'on ne venait à son secours!... Écoute, Jacques : on te va porter dans un de mes carrosses, et l'on te conduira le plus vite possible à l'endroit où t'attendent tous les juleps de l'amour.

— Ah! monseigneur, je ne mérite pas que vous vous occupiez de moi!... répondit le malade touché de cette bonté.

—Ciel! le bourdon de Notre-Dame! interrompit le duc d'Orléans consterné; la dauphine est morte!

Il sortit précipitamment pour recevoir le message qui devait lui apprendre ce tragique événement, que les derniers bulletins de Versailles ne laissaient pas prévoir comme inévitable ni comme si prochain. Jacques Van Dole, nonobstant les nouvelles tentatives de son père adoptif

pour le retenir, s'autorisa de l'approbation du duc d'Orléans pour descendre dans la cour, où était rassemblée une foule de gens qui réclamaient des nouvelles en écoutant le glas funèbre de la grosse cloche de Notre-Dame, laquelle annonçait à la capitale la mort de la dauphine. A la faveur du tumulte de la curiosité et de l'affliction générales, le page, dans un moment où Homberg échangeait quelques paroles médicales avec le chirurgien Maréchal, qui avait été consulté pour la maladie de la duchesse de Bourgogne, se glissa dans la rue, où il trouva un carrosse de place : il s'évanouit dès qu'il fut monté dedans et qu'il eut promis une bonne somme au cocher pour se faire conduire au château de Sceaux ; il ne reprit ses sens qu'à son arrivée, et deux laquais qui le reconnurent le transportèrent, à sa prière, dans le petit entresol occupé par Léonora Pacheco, qu'on n'avertit pas sur-le-champ.

La mort de la dauphine avait été sue à Sceaux vingt-cinq minutes après que cette princesse eut rendu le dernier soupir ; à huit heures du soir, madame de Maintenon, avant d'accompa-

gner le roi à Marly, avait envoyé un exprès au duc du Maine. Depuis le commencement de la maladie, qui avait duré près d'une semaine sans suivre une marche régulière, ni offrir un caractère déterminé, la duchesse du Maine, qui n'affectionnait guère la dauphine personnellement, et qui en était jalouse à toutes sortes d'égards, s'était tenue nuit et jour au courant des nouvelles de la malade, que Léonora Pacheco disait atteinte mortellement. Madame du Maine, étonnée de la coïncidence que présentait avec son vœu et la messe magique de Châtillon une catastrophe qui la délivrerait de sa seule rivale auprès du roi et de madame de Maintenon, ne pouvait se défendre d'espérer que les promesses du sort seraient remplies; elle sentait donc croître son ambition, en raison des progrès, trop lents à son gré, d'une maladie sur laquelle se répandaient des bruits vagues d'empoisonnement où le nom du duc d'Orléans était mêlé.

Depuis la première crise du dimanche soir, 7 février, la dauphine n'avait eu que de rares et courts intervalles de répit dans ses douleurs de

tête, quoique aucun signe n'en parût à l'extérieur. Elle souffrait tellement le soir du 7, qu'elle fit prier le roi de ne point entrer chez elle, et qu'elle ne cessa de crier, de se plaindre et de verser des larmes pendant toute la nuit : madame de Maintenon passa cette nuit-là en prières, au chevet de la princesse, qui eut quelques accès de délire. Boudin, son premier médecin, était le seul qui ne s'alarmât pas : il lui fit avaler beaucoup d'opium, et il la saigna du bras deux fois ; mais cette perte de sang diminua la fièvre, sans apaiser la persévérante douleur, qui semblait plus intolérable que celles d'un accouchement. Fagon, qui ne fut introduit que le lendemain auprès de la malade, soutint, contre l'opinion de Boudin, que cette *rage de douleur* ne provenait pas du sang, mais de la malignité des humeurs : il pronostiqua une éruption de rougeole, et fut d'avis d'éloigner le dauphin de la chambre de sa femme.

Le lundi 8, l'opium et les fumigations de tabac n'avaient pu procurer à la dauphine un seul instant de sommeil ; mais le mardi 9, après

qu'on l'eut saignée du pied, elle tomba dans un assoupissement entrecoupé de spasmes et de délire. La rougeole ne paraissait nulle part, et la douleur, concentrée au-dessus de la tempe droite, retentissait par toute la tête. Le mercredi 10, on essaya l'effet de l'émétique, qui ne servit qu'à irriter cette douleur atroce, qu'on cessa enfin d'attribuer à la rougeole. Alors, on n'arrêta plus le dauphin, qui gémissait à la porte de l'appartement de la dauphine, et qui interrogeait l'une après l'autre les personnes sortant de cette chambre, où il entra pour entendre les débats pédantesques de sept médecins réunis autour de la malade. Il s'agenouilla dans un coin, et pleura en silence; sa femme ne le reconnaissait pas, et il vit bien qu'elle était perdue!

— Ah! si cette mort était avancée!.... dit-il bas à madame de Maintenon en quittant cette chambre où il ne devait pas rentrer vivant. O mon Dieu! mon Dieu! je leur pardonne!...

Le jeudi 11, la dauphine, qui avait plus

changé en quatre jours de maladie que la plupart des malades au bout de plusieurs mois passés au lit et dans les remèdes, demanda d'elle-même à recevoir les sacremens, et comme madame de Maintenon, aveuglée par les avis des médecins, qui croyaient de nouveau à la rougeole, ne jugeait pas que ces pieuses précautions fussent urgentes :

— Madame, lui dit la duchesse de Bourgogne, l'astrologue de Turin ne m'a point trompée : voici que je touche au terme ! Mourir à vingt-six ans ! n'est-ce pas une suffisante punition de tous les péchés que j'ai pu faire ?

Madame de Maintenon essaya de la rassurer, et n'y réussit pas, la dauphine lui répétant toujours que l'astrologue en savait plus qu'elle pour les choses de l'avenir. Le père de La Rue, jésuite, était confesseur de cette princesse, qui l'estimait personnellement, mais qui ne lui accordait pas une entière confiance, à cause de l'ordre auquel il appartenait ; car elle n'ignorait

pas que les jésuites étaient capables de se servir d'une coofession pour augmenter leur crédit et leur puissance. Elle montra donc quelque répugnance à se confesser généralement au père de La Rue, qui eut la probité de l'encourager à choisir un autre confesseur : elle choisit un missionnaire de la paroisse de Versailles, nommé Dailly ; mais ce prêtre, qui, selon le langage du temps, *n'était pas net du soupçon de jansénisme,* ne fut point appelé : on prétendit qu'il ne se trouvait pas à Versailles, et la dauphine dut réclamer un confesseur moins janséniste. Elle nomma le père Noël, récollet *célèbre par son savoir et sa sévérité.* On le lui amena sur-le-champ, et cette importante confession, qui renfermait plusieurs secrets d'État, dura long-temps.

Ensuite le père Noel administra l'extrême-onction à la mourante, et alla chercher le viatique, devant lequel le roi vint s'agenouiller cérémonialement au pied du grand escalier. La dauphine, qui avait communié avec une vive ferveur, parut se tranquilliser, quoiqu'elle sentît, à ce qui se passait en elle, que sa mort serait prochaine :

elle souriait comme si le paradis s'ouvrait à ses regards ; et pourtant son affreuse douleur de tête lui arrachait des cris étouffés.

— Ma tante, dit-elle à madame de Maintenon, qui cachait les larmes qu'elle versait en priant, je me sens toute autre !

Le dauphin était gardé à vue dans sa chambre, par ordre du roi : ce prince, chez qui le désespoir avait allumé une fièvre ardente, ne mangeait ni ne dormait. Il écoutait nuit et jour le bruit qui se faisait dans la chambre supérieure, qui était celle de la malade. Celle-ci fut visitée par la reine d'Angleterre, qui devait, à peu de jours de là, voir succomber presque subitement sa fille unique ! En présence de madame de Maintenon et de Louis XIV, les sept médecins, qui surveillaient la marche de cette maladie jusqu'à ce moment inconnue, se consultèrent longuement, non sans d'aigres débats où la science se montra moins que l'entêtement systématique : on décida enfin, d'après

le sentiment de Fagon et de Boudin, qu'on saignerait une seconde fois au pied la dauphine, et que vers la fin de la nuit on lui ferait prendre encore l'émétique. Mais la duchesse de Bourgogne suppliait qu'on la laissât se préparer à faire une bonne mort, plutôt que de l'importuner par des soins qu'elle déclarait inutiles. Elle avait demandé qu'on commençât les prières des agonisans auprès de son lit; mais madame de Maintenon s'y opposa, en lui disant que son état n'était pas tel qu'elle le pensait. On l'engageait à tâcher de se rendormir, et elle souffrait horriblement.

La nuit fut cruelle : la saignée du pied avait affaibli la fièvre, ce qui donnait quelque espoir aux médecins; mais la tête s'embarrassait de plus en plus, avec des redoublemens inouïs de cette douleur interne, qui ressemblait, dit la dauphine, à la morsure d'un serpent. Elle était fort préoccupée de la destruction de certains papiers, lesquels se trouvaient dans sa cassette, dont elle portait toujours la clef sur elle : ces papiers, assure-t-on, étaient une correspondance avec son

père le duc de Savoie, en faveur de qui elle trahissait la France. S'étant mise sur son séant pour trier ceux qu'elle voulait anéantir dans cette cassette, elle ne tarda pas à perdre connaissance entre les bras de madame de Maintenon, qui lui promit de la suppléer dans l'examen de la cassette, et de brûler ce qui n'était pas bon à garder. Dès cet instant, la dauphine fut condamnée par les médecins, excepté par Chirac, qui affirmait qu'elle en réchapperait, et que l'émétique entraînerait le reste de l'humeur qui s'était fixée dans la tête. Madame, duchesse douairière d'Orléans, avait essayé d'empêcher que la malade, trempée de sueur, après la saignée, sortît à moitié des couvertures pour avoir plus de liberté dans ses mouvemens, tandis qu'elle mettrait de l'ordre dans ses lettres et dans ses affaires; mais madame de Maintenon s'était rangée contre l'opinion de Madame, avec l'amertume qui caractérisait les rapports purement politiques de ces deux ennemies, que le roi avait beaucoup de peine à contenir dans les bornes d'une haine froide et silencieuse.

— Voulez-vous être plus habile que tous les médecins qui sont là ? lui dit brusquement madame de Maintenon.

— Non, madame, reprit la vieille duchesse d'Orléans ; mais il ne faut pas être fort habile pour savoir qu'on doit suivre la nature, et puisqu'elle incline à la sueur, il serait sage de ne la pas contrarier. Mon fils, qui n'est pas médecin, et qui a pourtant grande autorité pour moi dans les matières de médecine, m'a dit mainte fois que la nature en sait plus qu'Hippocrate et M. Fagon.

— Trève, Madame !... Ce n'est pas le lieu de parler de votre fils, et ce nom-là, vous voyez, ne réjouit guère madame la dauphine.

— Madame, s'écria en colère la princesse bavaroise avec sa franchise tant soit peu brutale, plût à Dieu qu'on eût fait venir mon fils et son médecin, le bonhomme Homberg, au lieu de la saignée et de l'émétique !

Madame de Maintenon haussa les épaules et sourit dédaigneusement ; puis elle emporta dans

sa chambre la cassette de la dauphine, et revint avec Fagon, qui dit tout haut que cette maladie présentait de graves symptômes d'empoisonnement. C'était la première fois que le mot de poison avait été prononcé, et en quelques secondes il eut des échos par tout Versailles. On se racontait à l'oreille la circonstance de cette tabatière qui avait paru et disparu dans la chambre de la dauphine, sans qu'on pût soupçonner de quelle main venait ce tabac parfumé, que la duchesse de Lude assurait être du tabac d'Espagne, à en juger par l'odeur et la couleur; or, on avait pris l'habitude de se rappeler le duc d'Orléans toutes les fois qu'il était question de l'Espagne, et, dans cette occasion délicate, on ne manqua pas de lui attribuer l'envoi de la tabatière, en rapprochant de ce fait tout problématique celui de l'arrivée des tabacs du duc de Noailles au Palais-Royal, dans les mains du duc d'Orléans. Ce fut un texte abondant de soupçons et de calomnies, sur lequel les langues s'exercèrent pendant l'agonie de la dauphine. Personne néanmoins n'osa redire au roi

ce qu'on disait partout au sujet de la fatale tabatière.

Le roi s'était levé de bonne heure pour savoir le résultat de la nuit, et il trouva la dauphine plus abattue que la veille : elle lui demanda de vouloir bien payer les dettes qu'elle laissait, et elle recommanda nominativement ses *domestiques* à la générosité du roi, qui promit tout, avec des torrens de larmes. On n'avait pas vu Louis XIV pleurer depuis bien des années, et cette scène émut profondément les assistans.

— Si je l'aimais moins et si j'en étais moins aimée, dit la dauphine en montrant le roi, je mourrais sans regrets !

Les médecins étaient découragés du peu d'efficacité de leurs remèdes, et, durant cette journée, qui ne fut pas marquée par de nouveaux symptômes, on attendit un miracle du ciel et un effort de la nature. Dans l'après-dîner, la malade *tourna à la mort*, et l'on pressa le roi de

ne pas attendre le dénouement inévitable de la dernière crise, qui s'annonçait par une si terrible douleur de tête, que la dauphine se roulait et se tordait en criant qu'on la tuât par pitié. Louis XIV embrassa encore cette infortunée princesse, qui avait l'air d'être possédée du démon et qui ne le reconnut pas ; puis, il quitta la chambre avec madame de Maintenon, pour monter en carrosse et aller à Marly, sans songer à emmener le dauphin, qui, enfermé chez lui avec son confesseur, le père Martineau, envoyait, de quart d'heure en quart d'heure, chercher des nouvelles qu'on ne lui transmettait pas aussi alarmantes qu'elles l'étaient réellement.

La nuit venue, les souffrances de la dauphine se calmèrent : elle sembla revivre et s'éveiller d'un sommeil pénible ; elle appela par leurs noms ses femmes, qui priaient et se lamentaient dans la chambre, tandis que le père Noël lisait à demi-voix les prières des agonisans devant un autel figuré sur un meuble, où le saint-sacrement était exposé. La dauphine, les yeux fixés sur cet autel couvert d'ornemens noirs, se re-

cueillit comme pour offrir un sacrifice à Dieu :

— Aujourd'hui dauphine et demain rien! murmura-t-elle en rendant le dernier soupir.

Tous les détails de cette maladie et de cette mort avaient été fidèlement adressés à la duchesse du Maine, par différentes personnes qui l'informaient tous les jours de la situation des esprits à Versailles. La duchesse du Maine, en apprenant que la rumeur publique accusait le duc d'Orléans, s'indigna de cette calomnie, et, par un mouvement de générosité aussi spontané que passager, elle dit tout haut qu'un prince de France ne savait pas empoisonner. Léonora Pacheco, qui était alors pensive et sombre auprès d'elle, fit un geste d'impatience et leva les épaules en regardant d'un air de pitié l'inconséquente princesse, pour la rappeler à une meilleure entente de ses intérêts, que devait servir la disgrâce du duc d'Orléans.

Léonora, prévenue de l'arrivée de Jacques Van Dole, s'esquiva du salon où la société in-

time de madame du Maine était réunie en cercle, déjà impatiente de quitter un deuil qui suspendrait le jeu, le bal et la comédie pendant plusieurs mois. Léonora avait profité, pour disparaître, d'un entretien particulier auquel la *baronne de Sceaux* et le *curé de Chatenay* donnaient toute leur attention; car autrement, elle n'aurait pu échapper aux servitudes de son rôle de confidente auprès de la duchesse du Maine, qui exigeait d'elle le sacrifice de tous ses instans. L'Espagnole éprouvait, du retour de Jacques, une satisfaction intérieure qui ne se peignit pas sur son visage, dont les traits étaient plus fortement accusés, comme si elle eût encore maigri pendant l'absence de son amant : on pouvait aussi attribuer à cette absence l'agitation d'esprit qui se trahissait dans ses tremblemens convulsifs, dans ses regards vagabonds, dans l'expression turbulente de sa physionomie. Il y avait de la fatalité sur son front soucieux et voilé. Elle paraissait absorbée par une idée fixe qui ramenait sans cesse sous ses yeux une image qu'elle accueillait d'un sourire vindica-

tif; elle tombait sans cesse dans une lugubre distraction, dont elle sortait en sursaut comme d'un sommeil fiévreux : c'était pour elle un devoir pénible, que de se montrer en public à la suite de la princesse, et elle eût souhaité, au contraire, avoir la permission de se confiner dans sa chambre, pour y pleurer en liberté; mais la duchesse du Maine avait une telle antipathie pour les larmes et les figures tristes, que Léonora se faisait une continuelle violence, sans parvenir à jouer la gaîté, ou du moins la bonne humeur.

Ce changement complet dans son caractère et dans sa manière d'être datait du souper de Châtillon, où le hasard l'avait rendue témoin auriculaire des indiscrétions du duc d'Orléans. La duchesse du Maine s'était d'abord beaucoup divertie de l'importance que sa première femme de chambre attachait à certains souvenirs, peu agréables il est vrai, mais aussi indifférens que si les faits n'eussent jamais existé, disait l'égrillarde princesse. Ces faits eux-mêmes ne tardèrent pas à s'effacer de la mémoire de madame du

Maine, et elle ne comprenait plus rien à l'air maussade de Léonora, qui se les rappelait à toute heure avec de nouveaux élans de vengeance. Enfin, la princesse, reprochant à la favorite sa fâcheuse métamorphose comme un défaut de complaisance, la menaça de lui retirer confiance et amitié, si elle persistait à devenir un épouvantail; Léonora répondit à sa maîtresse qu'elle avait pris le parti de la faire reine de France à tout prix, et que l'exécution de ce grand projet excusait bien quelques nuages dans son esprit ainsi que sur son front. La duchesse du Maine reçut cette réponse comme une flatterie, et répliqua en riant, qu'il serait à propos de hâter l'affaire de la couronne, pour ne pas perdre de réputation la cour de Sceaux, en y faisant régner les noirs soucis au lieu des ris et des amours. Cependant madame du Maine, étonnée de l'assurance avec laquelle Léonora lui promettait le trône de France, ne pouvait se défendre de compter les degrés qui l'en séparaient, et elle se disait tout bas que ces degrés n'étaient pas infranchissables, puisque le

grand dauphin avait été enlevé dans la force de l'âge, et que la dauphine succombait à vingt-six ans. Madame du Maine voyait encore quatre têtes à couronner avant celle de son mari ; car elle n'avait jamais voulu reconnaître que les droits du duc d'Orléans fussent supérieurs à ceux d'un fils de France légitimé : elle ne trouvait donc, sur son passage jusqu'à ce trône tant convoité, que le dauphin, duc de Bourgogne, ses deux fils au berceau, le duc d'Anjou et le duc de Bretagne, puis le duc de Berry, frère du dauphin. Tandis que madame du Maine s'exerçait à étudier des chances de probabilités et de mort, au milieu des distractions littéraires et galantes de sa Chartreuse, le duc du Maine composait un traité sur les *infiniment petits*.

Léonora, qui n'avait pas deviné les causes de la disparition du page, et qui le regrettait d'autant plus qu'elle avait besoin de lui, jugea du premier coup d'œil que ce jeune homme n'avait pas été maître de revenir plus tôt. Il eut à peine la force de se lever pour aller à elle, et l'émotion qu'il ressentit de la revoir ajoutant

à sa faiblesse, il retomba défaillant sur un sopha dès qu'il l'aperçut. L'Espagnole, qui le retrouvait pâle, débile et réduit à un déplorable état de marasme, se persuada qu'il sortait de prison et qu'il y était resté en otage pour elle, comme elle l'avait supposé : ce prétendu dévouement arracha des larmes à cette nature implacable et insensible dans ses haines, mais tendre, expansive, exaltée dans ses affections. Ce n'était pourtant pas de l'amour qu'elle portait à Jacques Van Dole : c'était un sentiment plus égoïste, qui résultait surtout de sa reconnaissance pour les services que Jacques lui rendrait, et qui se mélangeait de quelque pitié à l'égard d'un si fidèle serviteur prêt à faire le sacrifice de sa vie et de son honneur. Mais ce sentiment ressemblait presque à de l'amour, quand elle accourut vers le page, lui mit les bras au cou, le nomma d'une voix entrecoupée de sanglots, et l'étourdit de baisers.

— Jacques ! mon chéri ! mon bien ! mon ame ! mon tout !... lui disait-elle avec la fureur

amoureuse des femmes de son pays : est-ce toi ? tu m'es rendu ! Je craignais tant que tu ne revinsses pas !... J'ai tant pleuré, j'ai tant prié, que mon saint patron a permis ce bienheureux retour ! Dieu soit béni ! J'avais aussi fait dire chaque jour une messe à votre intention, mon pauvre prisonnier !

— D'où savez-vous ?... Ah ! Léonora ! je puis mourir maintenant, ce me semble, avec moins de regret : tu m'aimes !

— Mourir !... et pourquoi mourir ? fi ! le vilain mot !... ne le prononce jamais pour toi, cher petit ! Ce n'est pas à toi de mourir, ajouta-t-elle en l'effrayant d'un rire frénétique, mais à lui !... mais à eux !... mais à tous ceux dont la mort sert ma vengeance !...

— J'entends, dit le page qui lui serra la main et la regarda d'intelligence : aujourd'hui même, si j'avais eu une arme, je l'aurais tué !

— Garde-t'en bien, Jacques ! s'écria-t-elle toute troublée du danger que le duc d'Orléans avait pu courir : il n'est pas temps encore... et d'ailleurs, qu'est-ce qu'une mort ordinaire,

un coup de poignard ou d'épée, pour un pareil ennemi?

— J'aurais pris plaisir à lui plonger une lame dans le cœur, en lui annonçant que c'était toi qui lui envoyais payer ta dette!

— Ce n'est point assez pour lui, te dis-je, et je n'ai pas attendu jusqu'à ce moment pour finir par de la clémence.

— Hélas! que faire pour que tu sois vengée comme il faut, malheureuse victime? Je ne t'en aime que davantage par l'espérance que j'ai de laver dans du sang l'injure qu'on t'a faite! Ils sont tous morts, a-t-on dit, les lâches auteurs de ce viol?...

— Jacques, par tous les saints! ne me parle jamais de cet abominable guet-apens pire qu'un assassinat! oh! jamais!

— Je voudrais en avoir un seul à ma merci, et je ne sais quels supplices j'inventerais pour me satisfaire, pour expier sur celui-là du moins le crime de tous, pour le torturer sous tes yeux! Je sens que je serais cruel avec délices, et que je boirais volontiers du sang!

— Jacques, il n'est pas bon de se trop presser : attendons un peu encore, et nous serons mieux vengés !

— Désormais je n'aurai plus d'autre pensée, et plus je t'aimerai, plus je me sentirai acharné à ta vengeance !...

— Ma vengeance a éclaté ! dit-elle solennellement, en fixant ses yeux enflammés sur le jeune homme, qui était épuisé par la secousse de cette entrevue et des sentimens qu'il avait exprimés. Jacques !... O mon Dieu !... s'écria-t-elle avec effroi en voyant tomber dans ses bras Jacques privé de connaissance et comme mort, puisque la chaleur se retirait du cœur et que son haleine était suspendue. Oh ! cher ange, réponds-moi ! dis-moi que tu m'entends ? réponds !... Ciel ! Sainte Vierge ! Seigneur Jésus ! venez à mon aide !... Jacques ! mon ami, mon amant, mon vengeur !... Il ne répond pas... il n'entend plus... Il faut qu'il vive pourtant ! il le faut !... Son cœur ne bat point... sa lèvre est glacée... Il a respiré !... Il n'est pas mort !... Pauvre enfant ! s'il se fût trouvé

là, quand des infâmes osèrent... il m'eût sauvée, il m'eût défendue au prix de sa propre vie!... C'est qu'il m'aime, lui!... Jacques! un mot seulement qui me rassure?... Je t'aime! entends-tu, Jacques? Je t'aime! Je suis à toi!

— A moi! murmura le page, à qui cet aveu passionné arrivait comme un écho lointain à travers son évanouissement.

— Léonora? répéta d'un ton impératif et railleur à la fois la duchesse du Maine, qui vint frapper à la porte de la chambre, au moment où l'Espagnole, à force de soins et surtout de tendres paroles, commençait à faire revenir à lui Jacques Van Dole, qu'elle avait dégagé d'une partie des vêtemens qui mettaient obstacle au jeu du cœur et des poumons.

— Madame! silence! ne me dérangez point! s'écria-t-elle en se précipitant à la porte, qu'elle n'ouvrit pas.

— Çà! que faites-vous, ma fille, pour être ainsi enfermée à l'heure où l'on a besoin de vous?

— Madame, j'ai fort affaire pour votre inté-

rêt ; je vous prie seulement de me laisser jusqu'à demain ?

— Qu'est-ce ? je veux voir ce que c'est ! reprit la duchesse du Maine, étonnée et offensée de ces difficultés pour la recevoir.

— Madame, vous feriez manquer tout ! répondit Léonora, qui ne voulait pas compromettre ses desseins secrets en paraissant d'intelligence avec le page. Vous savez ce que je vous ai promis ? eh bien ! je m'en occupe fort en ce moment même....

— Quoi ! de la couronne de France ? dit gaiement la princesse : oh ! que je voudrais être témoin de la sorcellerie !...

— Cela ne se peut, madame, sous peine de gâter les choses ; et, vraiment, ce serait dommage, après ce que j'ai déjà de fait.

— Je ne gâterai donc pas les choses, de peur que la fortune, au lieu du royaume de France à gouverner, ne me donne celui d'Ivetot ; mais, par ma foi ! je me sens une furieuse envie de voir ce qui se passe là-dedans, et j'écouterais volontiers à la porte.

— Désistez-vous-en, je vous prie, madame? car vous me nuiriez plus que vous ne voulez, et vous en porteriez la peine.

— Je me désiste donc, quelle que soit ma curiosité; mais il faut bien souffrir un peu pour devenir reine!..... Un mot encore : ne serais-tu pas là-dedans en compagnie de la Mautorte ou de quelque autre sibylle?

— Que de questions! vous savez bien que la Mautorte fut mise à la Bastille il y a huit jours, et qu'elle mourut pendant l'enquête qui se faisait contre elle? Cette mort est venue à propos pour les personnes qui l'ont priée de jeter des sorts; car le roi a ordonné de remettre en vigueur les institutions de la Chambre de justice établie jadis à l'Arsenal.

— Je trouverais plaisant d'être mise en cause et de paraître sur la sellette! répliqua en riant la duchesse du Maine.

— Ne riez pas, madame? le cas pourrait être sérieux; c'est pourquoi, dorénavant, je n'emploierai d'autre sibylle que moi-même.

— Que faites-vous en ce moment, ma mie?

demanda encore la princesse; n'êtes-vous pas en conférence avec le diable?... Oh! que je serais joyeuse de voir le diable! je vendrais, pour ce beau spectacle, la couronne que tu as promis de me fondre, chère sorcière!

— Par Notre-Dame-de-Pilar! je vous vais envoyer le diable dans les jambes, et, s'il vous entre dans le corps, je m'en lave les mains!

En parlant de la sorte, Léonora Pacheco, impatientée de l'obstination de la duchesse du Maine et n'espérant pas en venir à bout avec les plus spécieux raisonnemens, saisit un gros chat blanc qui ruminait sur une bergère de l'appartement, entr'ouvrit la porte, et lâcha l'animal effarouché dans les jupes de la princesse, que cette apparition imprévue mit en fuite avec de grands éclats de rire. On n'eût jamais soupçonné, à ces accès d'hilarité, que la dauphine était morte deux heures auparavant! Léonora, en retournant près de Jacques Van Dole, le trouva entièrement revenu à lui, mais encore si faible qu'il était incapable de faire un mou-

vement. Il avait entendu une partie du colloque de l'Espagnole avec la duchesse du Maine, et il se désespérait de ne pouvoir tirer d'embarras la première en se dérobant à la vue de la seconde par une prompte retraite dans un cabinet ; car il essaya inutilement de se lever. Cette défaillance avait encore bouleversé davantage son visage, dont la maigreur et la teinte livide portaient témoignage de la grave maladie à laquelle il échappait à peine ; ses mains décharnées étaient aussi froides que celles d'un mort et couvertes d'une moiteur qui accusait sa débilité de convalescent. Il rougit, en s'apercevant du désordre de ses habits, et s'empressa de les rapprocher sur sa poitrine, sans se rendre compte de l'origine d'un pareil abandon dans sa toilette.

— Vous avez donc été malade, Jacques? lui demanda-t-elle avec un tendre intérêt ; pourquoi ne l'ai-je pas su?

— Je ne me souviens de rien, répondit-il en lui baisant les mains et en versant des larmes

d'amour; depuis l'instant où vous m'avez quitté en me recommandant de protéger votre fuite et celle de Son Altesse royale, je ne sais ce qui s'est passé, et il me semble que je rêvais.... oui, je faisais d'horribles rêves, et j'étais environné de vos bourreaux!.... Je me rappelle néanmoins que j'avais mis l'épée à la main pour garder la porte pendant que madame la duchesse du Maine vous entraînait en bas, et je tins tête à tous les convives du souper, jusqu'à ce que le galop des chevaux m'apprit que vous seriez bientôt hors d'atteinte : alors, ma mission étant remplie, je tombai dans les bras de mon père adoptif, qui me désarma et me transporta dans un lit.... J'étais fou!

— Cher enfant! tu nous as sauvées! s'écria Léonora en le baisant au front. Je te dois plus que la vie, Jacques; car j'aurais préféré mille morts à la honte d'être reconnue et de servir de jouet entre leurs mains.

— Et moi, Léonora, aurais-je donc consenti à vivre, pour vous voir insultée sous mes yeux!

— Insultée! murmura-t-elle d'une voix mé-

lancolique : ne l'ai-je pas été de nouveau par l'auteur de l'ancienne insulte ?

— Je te jure que son sang coulera !... c'était là mon unique pensée durant ma démence.

— Tu auras parlé? interrompit-elle d'un ton mêlé de reproche et de frayeur : parlé de moi, de ma vengeance?...

— Je me serais trahi !.... mais non.... je ne vous ai pas nommée, Léonora ; il me semble que je parlais sans cesse de dona Sol Oripoza, et du comte de Fuentès.... Oui, c'était là mon unique idée... Et d'ailleurs, nous n'avons pas à craindre d'être dénoncés par mon père, qui me veillait, qui me soignait, qui ne s'éloignait pas de mon chevet....

— Ah! le vieil Homberg? je le crains plus que le duc d'Orléans!... Vous n'étiez donc pas retenu de force au Palais-Royal ?

— J'y étais seulement retenu par cette maladie qui mit mes jours en péril, et qui faillit ensuite m'ôter la raison.... Je vois encore mon père pleurant et se lamentant près de moi !.... Par momens, je ne le reconnaissais plus lui-

même, et je l'injuriais, je le menaçais, je le frappais même, comme si ce fût lui qui vous avait outragée!.... Enfin, aujourd'hui, vers le soir, au sortir d'un sommeil accablant, dans lequel j'avais cru entendre ce fatal récit, tel qu'on l'a fait au souper de Châtillon, j'entendis réellement la même voix en m'éveillant.... La raison m'était revenue tout-à-coup! Cette voix, qui me faisait frémir et qui amassait en moi une rage que rien ne saurait décrire, arrivait de la chambre voisine... Je me traînai hors de mon lit, pour chercher mes pistolets et mon épée, qui devaient être déposés avec mes hardes sur un buffet ; mais je ne trouvai pas même un compas, ou un canif, pour poignarder votre amant!...

— Mon amant?... répéta-t-elle en cachant sa tête sur les genoux du page. C'est toi, mon amant, Jacques!

— Moi! dit-il avec joie en se sentant renaître. Oui, tu m'aimes, Léonora, tu m'aimes! je suis ton amant!... O Dieu! aurai-je la force de supporter mon bonheur!.... Qu'importe si je meurs, après t'avoir possédée!...

— Je compte sur tes sermens, je compte sur ton amour! tu m'obéiras aveuglément, quel que soit l'ordre que je te donne?

— Je me jetterais dans un gouffre, dans une fournaise, si tu l'ordonnais!... Mais redis-moi encore que tu m'aimes!

— Je t'aime! je t'associe à ma vengeance! c'en est fait, te voilà mon complice, bien aimé Jacques!.... Encore deux mois d'attente et de ressentiment! mais, dans ces deux mois, dont nos amours s'efforceront d'abréger la durée, dona Sol aura satisfaction du comte de Fuentès, le duc d'Orléans ira de degré en degré porter sa tête sur un échafaud!...

Jacques Van Dole, enivré de son bonheur, que l'astucieuse Espagnole ne reculait plus, avait l'oreille sourde à ces cris furibonds qui partaient d'une ame ulcérée; il n'entendait avec délices que l'écho des paroles d'amour expirant au milieu des baisers et des soupirs : en ce moment, il croyait revivre à mesure qu'il tombait dans l'anéantissement de toutes ses facultés, et

l'amour lui prêtait une énergie factice, pour suppléer à celle dont l'avait privé sa longue maladie. Enfin il perdit une seconde fois connaissance entre les bras de Léonora Pacheco.

Son amante ne se pressa pas de le tirer de cet évanouissement, qui paraissait devoir se prolonger plus long-temps que le premier. Elle le laissa seul dans l'obscurité, étendu sur le sopha, en faisant des vœux pour qu'il ne rouvrît pas les yeux avant qu'elle fût de retour auprès de lui, et elle passa dans un cabinet, en souriant à ses propres pensées avec une expression indéfinissable de malice et de noirceur. Elle prit l'*Almanach royal* de l'année courante, qu'elle avait apporté à dessein, le même jour, de la Chartreuse de madame du Maine, et, l'ouvrant au chapitre des *Naissances des souverains et principaux princes et princesses de l'Europe*, elle lut ce catalogue, classé en forme de calendrier, et biffa d'un trait de plume les articles suivans, en continuant de rire à part elle :

« 8 janvier. Duc de Bretagne, second enfant

» de M. le duc de Bourgogne, aujourd'hui mon-
» seigneur le dauphin, 1707.

» 15 février. Duc d'Anjou, fils de M. le duc
» de Bourgogne, aujourd'hui monseigneur le
» dauphin, 1710.

» 6 août. Louis de France, duc de Bourgo-
» gne, aujourd'hui monseigneur le dauphin,
» 1682.

» 31 août. Charles de France, duc de Berry,
» 1686.

» 6 décembre. Marie-Adélaïde de Savoie, du-
» chesse de Bourgogne, aujourd'hui madame la
» dauphine, 1685. »

Après avoir ainsi retranché de cette liste les héritiers directs de Louis XIV, elle ajouta, en riant plus malignement encore, le titre de *roi de France* au nom du duc d'Orléans; puis, elle compta sur ses doigts le nombre des morts qu'elle choisissait dans la famille royale, et pour préciser l'origine du titre de roi qu'elle décernait à Philippe-d'Orléans, en parodiant la formule du sacre qui fait les rois *par la grâce de Dieu*, elle écrivit *par la grâce du poison*.

Ensuite, elle se couvrit d'une chemise mouillée, cacha ses mains sous des gants de peau, et abrita son visage derrière un masque de verre, en s'enveloppant la tête d'un linge trempé dans l'eau. Revêtue de ce costume étrange, elle étendit une serviette sur une table, y répandit de l'eau avec la même précaution, et brisa la soudure qui fermait une boite de plomb dans laquelle était préservée du contact de l'air une poudre blanche, tellement fine que le moindre souffle l'eût fait voler en nuage. Elle saupoudra les pages et la tranche du livre, qu'elle enveloppa aussitôt de parchemin soigneusement plié, et qu'elle cacheta de cire rouge, en se servant d'un petit cachet aux armes du duc d'Orléans; puis, elle imita l'écriture de ce prince dans l'adresse qu'elle traça d'une main ferme sur le paquet : *A monseigneur le dauphin, de la part d'un ami*. Dès que l'encre fut séchée, elle plongea le paquet dans l'eau, l'en retira sur-le-champ, pour que la poussière qui pouvait être incrustée dans l'enveloppe ne conservât point une influence nuisible aux personnes qui touche-

raient ce paquet sans l'ouvrir. Ces préparatifs terminés avec beaucoup d'adresse et de prudence, elle alluma un grand feu dans la cheminée, et y jeta successivement les linges dont elle s'était affublée, et la boîte de plomb, qu'elle n'avait pas vidée entièrement. Une odeur infecte s'exhala du foyer, et elle se hâta de sortir du cabinet pour ne pas respirer la vapeur malfaisante qui se dégageait de cette poudre en combustion.

— Jacques! dit-elle en appelant de sa voix la plus caressante le jeune homme, qui continuait en songe ses extases d'amant, et qui s'élança plus amoureux aux pieds de sa maîtresse : demain, au point du jour, tu te glisseras hors du château, en évitant, s'il se peut, qu'on te voie ; tu te rendras à Marly, où le roi est allé à cause de la mort de la dauphine ; et là, tu mettras tout ton savoir-faire à t'introduire dans l'appartement du dauphin, qui n'y sera point encore arrivé : il s'agit de placer ceci sur son bureau de travail..... mais avise à ce que per-

sonne ne découvre l'objet de ton voyage!... Si tu étais surpris et arrêté avec ce paquet dans les mains, tu n'aurais qu'à recommander ton ame à Dieu et à penser au salut éternel!... car il y a là-dedans de quoi assurer un bel arrêt de mort à quiconque sera trouvé porteur d'un tel message.

— Je n'ai que faire de connaître ce qu'il y a là-dedans, répondit le page avec l'enthousiasme de la passion; j'ai promis d'être ton esclave, belle Léonora, et de t'obéir en toute chose, sans considérer jamais les suites de cette aveugle obéissance : fût-ce ma mort que contînt ce paquet, je n'hésiterais pas une minute, malgré la douleur de mourir quand tu m'aimes!....

— Ce n'est pas toi qui mourras, Jacques, puisque je t'aime!... Songe que tu portes avec toi ma vengeance!

IX

LES MÉDECINS.

Le mouvement qui se fit dans la chambre de la dauphine au moment où elle expira apprit au dauphin qu'il était veuf. Quoique le dernier rapport des médecins l'eût préparé à cette mort, et quoique son confesseur et le duc de Beauvilliers, son ancien précepteur, lui eussent à l'avance prodigué les consolations qu'exigeait une

si grande perte, en la représentant comme une épreuve que la Providence lui envoyait, il fut, néanmoins, saisi d'une douleur foudroyante, qui éclata d'abord en cris et en gémissemens ; puis bientôt, la religion lui prêtant de la force d'ame, il se résigna sous la main de Dieu qui le frappait, et resta pourtant anéanti, sans pouvoir s'accoutumer à l'idée de son malheur. Il écoutait avidement les bruits sourds qui avaient lieu au-dessus de sa tête, et qui venaient à l'aide de ses illusions, en donnant une sorte d'apparence au miracle qu'il attendait du ciel pour faire revivre la femme adorée qui lui était ravie : il avait des intervalles d'extase, pendant lesquels il la voyait apparaître, et lui parlait des joies du paradis. Il passa ainsi cette nuit-là, se promenant, s'agenouillant, priant, méditant, mais refusant de se coucher et de prendre quelque nourriture. Il ne put échapper à l'examen des médecins Fagon et Boudin, que le roi avait chargés spécialement de veiller sur son petit-fils : ceux-ci le trouvèrent agité d'une fièvre menaçante, qu'ils attribuèrent à l'émotion du tragi-

que événement qui avait jeté la cour dans une morne consternation.

Mais le duc de Bourgogne n'avait point assez à cœur de se conserver pour vouloir suivre les ordonnances de la Faculté : il ne prit pas d'autre soulagement que celui qu'il puisait dans la parole pieuse et sage du duc de Beauvilliers. MM. de Chevreuse, d'O, et de Gamaches, qu'il affectionnait entre toutes les personnes de sa Maison, ne le quittèrent pas pendant cette nuit terrible. Avant que le jour parût, les apprêts de l'exposition du corps de la dauphine avertirent les officiers du dauphin qu'il était temps d'arracher ce prince *à l'horreur des bruits qu'il pourrait entendre sur sa tête*. Ce ne fut pas sans peine et sans faire valoir la volonté du roi, qu'on le détermina enfin à partir. Il sortit de son appartement par une porte de derrière, monta dans une chaise bleue qui le mena jusqu'à son carrosse, et s'évanouit dès qu'il y fut monté. On le conduisit à Marly, où il arriva avant le lever du roi.

Il s'empressa d'échapper aux doléances et aux

regards des courtisans qui s'étaient placés sur son passage par curiosité autant que par affection ; il descendit à la chapelle, y entendit une messe basse, et se fit transporter en chaise dans son appartement, où il ordonna de le laisser seul. Il n'y fut pas long-temps, sans que madame de Maintenon y accourût et y pénétrât malgré les défenses générales. Mais on assure que la demi-heure qui s'écoula entre sa retraite dans son appartement et la venue de madame de Maintenon décida de sa vie. En s'approchant de son bureau, il examina machinalement les papiers qui s'y trouvaient, et qui concernaient la plupart ses affaires particulières : c'étaient des placets présentés par des veuves, des orphelins et des parens d'officiers invalides ou morts sur le champ de bataille, dans lesquels on réclamait sa protection pour des droits acquis, ou bien quelques secours d'argent en faveur d'une honorable infortune ; c'étaient des lettres qu'on lui écrivait de Flandre et d'Espagne, pour lui rendre compte de l'esprit qui animait l'armée ; c'étaient les plaintes de la noblesse, qui le regar-

dait comme un champion toujours armé pour elle ; c'était le vœu de la véritable Église catholique, qui n'était ni jésuite, ni janséniste, et qui attendait du duc de Bourgogne la paix de l'Évangile. Ce prince ne donna qu'un coup d'œil distrait et plein de larmes à toutes ces écritures, qui d'ordinaire avaient le privilége de l'occuper beaucoup ; il lut seulement avec plus d'attention une lettre de son ancien instituteur Fénelon, archevêque de Cambrai, qui lui continuait des leçons de religion, de morale et de politique, dictés par la philosophie chrétienne la plus éclairée de ce temps-là : il fut touché des conseils de sage tolérance que le prélat lui adressait au sujet du parti à prendre dans la querelle du père Le Tellier et du cardinal de Noailles, et il se félicita intérieurement d'avoir d'inspiration pensé et agi en cette circonstance comme Fénelon l'invitait à penser et à agir. Mais son cœur fut déchiré de regrets, et il s'assit en sanglotant, sans avoir la force de poursuivre cette lecture, lorsque sa vue tomba sur des avis plus intimes, relatifs à son bonheur privé, bonheur que ve-

nait de détruire la mort imprévue de sa femme. La grandeur de la perte qu'il avait faite éclata davantage vis-à-vis des éloges que l'archevêque de Cambrai accordait aux grâces aimables et aux qualités solides de la duchesse de Bourgogne.

Ce fut dans ce moment qu'il aperçut parmi ses papiers un paquet fermé de cachets aux armes d'Orléans : il le saisit avec un fatal empressement ; il vit la suscription : *A monseigneur le dauphin, de la part d'un ami,* et il reconnut tout d'abord la main de Philippe d'Orléans. L'origine supposée de ce paquet excita davantage sa curiosité, et il l'ouvrit brusquement, en brisant les cachets et en développant le parchemin qui recouvrait le volume de l'*Almanach royal :* un nuage de poussière imperceptible s'éleva de l'enveloppe et du livre, tellement qu'il en fut presque aveuglé, et qu'il éternua deux ou trois fois de suite, pour expulser les molécules qui s'étaient introduites dans son gosier et ses narines. Il se figura que cette poussière provenait de quelque écrit où elle avait servi à sécher l'encre, et il feuilleta le livre, qui lui envoya au visage une plus grande

quantité de cette poudre, que retenaient tous les pores de sa peau et qu'aspirait son haleine. Il éternua encore, et fit voler encore cette même poussière qui reposait entre les feuillets : il se contenta de secouer le volume dans la cheminée, afin de le toucher sans inconvénient; ensuite il fut très-surpris de voir que c'était un exemplaire de l'*Almanach royal* pour la présente année 1712.

Que signifiait l'envoi de cet Almanach ? et surtout, de la part du duc d'Orléans? Mais, à coup sûr, le duc d'Orléans n'avait pas voulu se découvrir, en écrivant l'adresse avec cette formule vague : *de la part d'un ami!* D'ailleurs, ce prince pouvait-il s'intituler l'*ami* du duc de Bourgogne, qui lui témoignait beaucoup de froideur et même d'aversion, à cause de la vie peu édifiante qu'on menait dans les petits appartemens du Palais-Royal ? Le dauphin crut donc que ce volume ne lui arrivait que par l'effet d'un quiproquo, et il allait le laisser de côté, lorsqu'il eut l'idée de rechercher si cet exemplaire n'offrait pas quelque différence notable avec les autres. Il le

feuilleta de nouveau, et bien des atomes de poudre s'envolèrent encore pendant cet examen, qui le conduisit au chapitre où plusieurs *naissances* de princes et princesses avaient été rayées, entre autres la sienne, celle de la dauphine et celles de leurs enfans. Il sentit un frisson par tout son corps, en remarquant ce résultat d'une intention homicide, et il ne put s'empêcher d'être frappé d'un horrible pressentiment, à l'aspect de ces ratures faites en forme de croix, comme pour changer le berceau en tombe. Il aurait vainement essayé de rattacher à un effet du hasard les retranchemens indiqués à dessein dans une liste où les noms seuls de la famille royale de France avaient été biffés; il ne douta plus de l'objet de ces traits de plume, en lisant à la suite du nom de Philippe d'Orléans : *Roi de France par la grâce du poison!*

Mais il eut beau retrouver dans ces mots, comme sur la suscription du paquet, tout le caractère de l'écriture du duc d'Orléans, il ne soupçonna pas un moment que ce prince les eût écrits, et il aima mieux attribuer cet envoi à la

perfidie de quelqu'un qui espérait par là lui jeter de la défiance dans l'esprit contre Philippe d'Orléans. En partant de cette opinion, il craignit de fournir des armes à la malignité de cet ennemi anonyme s'il gardait ce volume, qui pourrait tomber en des mains moins prudentes que les siennes. Il n'hésita donc pas à faire disparaître ce qui servirait peut-être au préjudice d'un innocent, et il enfouit l'*Almanach royal* sous un lit de charbons ardens, où le livre se consuma lentement et sûrement. Quant à la poudre impalpable qui se trouvait semée dans le paquet, il n'y attacha aucune prévention défavorable, et il observa simplement que ce volume, en s'enflammant, répandait par la chambre une odeur forte et âcre, dont, au reste, madame de Maintenon fut incommodée après être restée peu d'instans avec le dauphin.

Madame de Maintenon et le dauphin pleurèrent ensemble en silence, avant d'échanger des regrets qui prenaient l'expression de leurs sentimens personnels : cette triste conversation fut entrecoupée de bien des sanglots, et madame de

Maintenon eut l'indiscrète légèreté de faire entendre à ce mari désolé que la mort de sa femme n'était pas naturelle. Si le dauphin avait paru s'associer à ce jugement téméraire, qu'il repoussa énergiquement, elle lui aurait sans doute raconté le fait de la tabatière, fait étrange et suspect, gravement altéré et interprété par les courtisans ; mais elle n'essaya pas d'ébranler l'apparente confiance du dauphin, et elle assura que ses soupçons ne se portaient d'ailleurs sur personne.

— Elle n'est plus de ce monde! dit-il en se signant : que les hommes l'aient tuée, ou que Dieu l'ait prise, j'adore également ses décrets!

Dès que madame de Maintenon fut sortie de l'appartement du dauphin, il eut à *essuyer princes et princesses qui, par discrétion, n'y furent que des momens*, dit Saint-Simon. Cette réception était fort lugubre, et l'on n'y voyait que des visages consternés, excepté toutefois celui de la jeune duchesse de Berry, qui ne pou-

vait s'empêcher de paraître réjouie d'être délivrée d'une rivale. Ce ne fut pas elle qu'on accusa d'insensibilité, mais son père le duc d'Orléans, à qui l'on reprocha d'avoir élevé cette princesse dans la haine de la famille de Louis XIV. Le dauphin était si profondément plongé en sa douleur, qu'il n'avait ni yeux ni oreilles pour ce qui se passait autour de lui. Tout le monde « fut épouvanté de son regard également contraint, fixe, avec quelque chose de farouche, du changement de son visage et des marques plus livides que rougeâtres, en assez grand nombre et assez larges qu'on y remarquait. » Cependant il ne pleurait pas. On vint l'avertir que le roi était éveillé : il ne bougea pas ; on lui répéta plusieurs fois que le roi l'attendait. Il restait immobile et glacé comme une statue ; enfin le duc de Saint-Simon *osa lui prendre le bras* et le pousser dans la chambre de son aïeul.

Toute la cour était rassemblée dans le grand salon et dans le petit : les princes, les ministres et les personnes ayant les *grandes entrées* passèrent chez le roi, où madame de Maintenon

s'était montrée la première, en s'informant des nouvelles de Louis XIV, qui se plaignait et s'inquiétait de son mal de tête continuel. Fagon, qui précéda le flot des courtisans, eut le temps d'adresser quelques questions au roi en lui tâtant le pouls, et de lui annoncer une saignée pour le lendemain.

— Sa Majesté sera saignée demain à cause de son mal de tête! se disait-on, un moment après, par tout Versailles.

Le roi, apprenant que son petit-fils était arrivé, l'appela d'une voix émue et lui tendit les bras : il l'embrassa *tendrement*, *longuement et à reprises*, avec les signes d'une douloureuse émotion, que les paroles n'eussent pas su rendre. Mais dès que le roi envisagea le dauphin, il fut frappé de ce qui avait frappé tous les assistans, et il lui demanda s'il ne se sentait pas malade. Les médecins Fagon et Boudin, qui se trouvaient là, répondirent pour le prince, en constatant à l'examen du pouls une fièvre qu'ils nommèrent

souterraine, et en lui ordonnant de se mettre au lit. Le duc de Bourgogne n'eût pas suivi cette ordonnance, si le roi ne l'avait appuyée avec autorité. Ce fut donc par obéissance filiale que ce prince se coucha, lorsqu'il éprouvait le besoin de se distraire par quelque promenade solitaire. Il employa cette journée en lectures pieuses, qui ne réussissaient pas à le tirer de sa noire et cruelle préoccupation : il pensait avec horreur à cette mort si prématurée et si rapide; il pensait qu'elle n'était pas naturelle.

Le roi, qui s'était peu promené dans ses jardins, et qui n'avait pas aussi copieusement dîné qu'à l'ordinaire, vint juger lui-même de l'état de son petit-fils, qu'il trouva plus abattu et plus souffrant que le matin. Les médecins, confus de s'être abusés si long-temps sur la maladie de la dauphine, s'alarmaient déjà pour le dauphin, afin de n'être pas pris au dépourvu par de graves accidens; néanmoins, ils se bornaient à dire que, la rougeole étant dans l'air, on pouvait présumer que le duc de Bourgogne en serait atteint.

La fièvre augmenta sur le soir, et le malade, les yeux brillans, le teint animé, demandait à chaque instant si l'on n'avait pas des nouvelles de Versailles : il savait, le malheureux prince, qu'on ferait ce soir-là l'ouverture du corps de la dauphine. Cette triste opération, en effet, commença vers minuit, en présence de la dame d'honneur et de la dame d'atours de la défunte (*c'est une obligation de leur charge*, dit Dangeau), et dura plusieurs heures, sans offrir *aucune cause de mort*, sinon *sous les parties intérieures de la tête voisines de cet endroit fatal où la dauphine avait souffert*. Cependant les médecins qui ouvrirent le corps furent divisés d'opinion à un tel point qu'ils se disputèrent avec acharnement et qu'ils ne conclurent pas à l'unanimité. Fagon et Boudin se montrèrent les plus obstinés à soutenir que l'empoisonnement était indubitable, quoiqu'il n'eût pas laissé de traces fort apparentes ; Boulduc, l'apothicaire du roi, assura que ce poison avait produit une inflammation du cerveau, et qu'il avait sans doute été introduit par le nez ; ce qui s'accordait

avec l'aventure de la tabatière, que la duchesse du Lude et les dames de la dauphine racontaient hautement. Le célèbre chirurgien Maréchal prétendit, au contraire, que la dauphine n'avait pas été empoisonnée, et que rien d'ailleurs ne l'annonçait dans le désordre interne du corps et surtout de la tête de cette princesse. Mais Maréchal avouait confidentiellement à ses amis qu'il croyait au poison, et qu'il le niait pour ne pas effrayer le roi, qui s'imaginerait être aussi empoisonné. Le lendemain de l'autopsie, Fagon, Boulduc et Boudin avaient donné leur avis devant le roi et madame de Maintenon, qui échangèrent des regards d'intelligence, sans prononcer une parole; quoique le secret eût été recommandé aux médecins, Paris retentissait, le jour même, de ces bruits d'empoisonnement. Le dauphin fut la seule personne de la cour qui les ignorât.

Le dimanche 14, ce prince, qui revenait sans cesse sur l'ouverture du corps de la dauphine, et qui voulait savoir tous les détails des honneurs funèbres rendus à cette illustre victime, ne fut pas capable de se lever pour entendre la

messe ; mais, lorsqu'il vit combien le roi se tourmentait pour lui en écoutant les doctes divagations des médecins, il fit un effort pour le tranquilliser, et déclara qu'il se sentait assez bien remis pour supporter la fatigue du travail : quelque représentation qu'on lui objectât, il envoya chercher M. de Torcy, qui était chargé de préparer les réponses des plénipotentiaires de la France au congrès d'Utrecht, et il resta enfermé pendant trois heures avec ce ministre, qui lui lisait des dépêches et qui recevait ses instructions. Au sortir de cette pénible séance, il laissa tomber sa tête sur l'oreiller, et dit à son médecin Boudin, en présence de son premier valet de chambre, Duchesne, et du duc de Chevreuse :

— Dieu soit loué ! je n'en relèverai pas, et Dieu ne séparera guère ce qu'il avait si étroitement uni !

Le lundi 15, le roi, qui fut saigné, prêta de nouveaux alimens à la calomnie et à la terreur générales : on disait de tous côtés que son mal

de tête lui pronostiquait le même sort que celui de la dauphine. Mais le dauphin était plus sérieusement atteint : il souffrait de chaleurs insupportables et de démangeaisons inouïes à la peau; il avait une soif brûlante, et la rougeole annoncée par les médecins ne paraissait pas encore! Les apprêts des funérailles de la dauphine et les cérémonies qui en étaient le préambule d'étiquette détournaient en vain l'attention de la cour; en vain s'occupait-on des débats puérils soulevés autour d'un cercueil, par les évêques de service, qui *prétendirent des chaises à dos, le carreau et le goupillon;* par les dames *titrées*, qui gardaient le corps à tour de rôle ; par les grands-officiers qui se tenaient dans la ruelle droite près de l'estrade de trois marches où ce corps était exposé. On redoutait l'issue de l'indisposition du dauphin, que la fièvre avait pourtant quitté, et qui ne voulait voir personne, en disant qu'il n'avait pas trop de temps pour se préparer à faire une bonne fin. Les médecins auguraient sa guérison , malgré la persistance de ce feu intérieur qui le consumait, et qui

semblait circuler dans ses veines avec son sang.

Le mardi 16, il se trouva plus mal, en dépit de toutes les réflexions rassurantes des médecins, qui ne se guidaient que d'après les symptômes de la fièvre, et qui s'étonnaient que le pouls fût aussi *enfoncé,* sous l'influence d'un feu caché et dévorant. On colportait déjà sous le manteau une foule de mensonges, qui tous avaient pour objet de démontrer que le dauphin était réellement empoisonné. Ces rumeurs retentirent jusqu'à Paris, où l'on savait que le prince était en danger, avant que les médecins eussent exprimé des craintes sérieuses. Le nom du duc d'Orléans était mêlé à tous les propos malveillans qui passaient de bouche en bouche : à la cour surtout, on ne se faisait pas scrupule de le signaler comme l'empoisonneur. L'écho de cette abominable accusation gronda sourdement au Palais-Royal, et aussitôt la société peu nombreuse que le duc d'Orléans avait conservée pour l'associer à une vie de plaisirs sensuels, diminua successivement, sous prétexte du grand deuil qui devait interdire toute réunion joyeuse et tout divertisse-

ment. Le prince se trouva presque seul pendant les six jours que dura la maladie du dauphin, et toutes les fois qu'il parut à Versailles, il fut accompagné d'un murmure défavorable, et ne rencontra sur son passage que des figures hostiles : il ne fit pas moins bonne contenance, comme s'il était étranger et indifférent à ces marques de défiance et d'antipathie. Dans la journée du 17, il alla donner de l'eau bénite à la dauphine, avec sa mère Madame, la princesse de Conti, la duchesse du Maine et le comte de Toulouse, tous en manteaux noirs, ainsi que leur suite. Le chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, à la tête de toute la Maison de cette princesse, reçut et reconduisit le duc d'Orléans, qui avait les yeux fort rouges et l'air très-accablé; ce qu'on ne manqua pas d'attribuer à des remords.

Ce jour-là, mercredi 17, le dauphin était plus malade que la veille : le roi et madame de Maintenon vinrent le visiter plusieurs fois, sans s'apercevoir des progrès du mal. Dans la soirée, le dauphin sent augmenter l'ardeur du feu qui le

ronge; il comprend seul sa véritable situation : il envoie demander au roi la permission de communier. Le roi consulte ses médecins, qui répondent que rien ne presse : là-dessus, le roi décide que la communion aura lieu le lendemain matin, à la messe qu'on disait tous les jours dans la chambre du dauphin. Celui-ci s'attrista de ces retards :

— Si le viatique tarde à venir, dit-il dans une anxiété croissante, je serai mort avant qu'il arrive !

On lui obéit enfin : son confesseur dit une messe à minuit et le fait communier; ensuite, le dauphin demande l'extrême-onction; mais on la lui refuse, en prétextant toujours que sa maladie n'est pas dangereuse et ne peut le devenir si vite. Le patient s'agite dans son lit, et s'afflige de mourir sans avoir reçu tous les sacremens.

— Je brûle ! oh ! je brûle ! criait-il sans cesse;

mais ce sera bien pis, dans ce lieu où nos ames sont purifiées !

Cette combustion interne prenait de minute en minute une nouvelle activité, et s'étendait à toutes les parties du corps. Le dauphin, en proie à d'horribles souffrances, se tordait convulsivement, et demandait la mort comme un bienfait du ciel. Enfin sa tête s'embarrassa, et le délire de l'agonie emprunta de son mal étrange les plus lugubres imaginations : l'empoisonnement de la dauphine et le sien étaient le texte de ses paroles désordonnées, parmi lesquelles ne se glissaient ni haine ni vengeance. On alla réveiller le roi, quoique le jour fût encore loin de paraître, et le roi, qui s'était endormi assez tranquillement sur l'avis des médecins, retrouva son petit-fils dans les angoisses de la mort. Aussitôt, pour suppléer à l'insuffisance de la médecine, on expédia aux curés de Paris l'ordre de commencer des prières dans leurs églises, le saint-sacrement exposé et les reliquaires découverts; mais, avant que cet ordre fût mis à exécution le

dauphin avait cessé de souffrir : il expira vers huit heures du matin, presque sous les yeux du roi, qui alla s'enfermer dans son appartement, où il fit appeler plusieurs fois Fagon, et le consulta sur sa propre santé.

Cette journée du jeudi 18 fut des plus tristes à Marly : la stupeur était peinte sur tous les visages ; maîtres et valets éprouvaient les mêmes regrets et le même effroi. Les courtisans qui avaient le plus d'expérience évitaient de se prononcer au sujet des soupçons d'empoisonnement, que tout le monde avait dans l'esprit sinon à la bouche : ils hochaient la tête, essuyaient une larme, et se détournaient, si l'entretien s'engageait là-dessus à leur passage. Les jeunes gens, au contraire, s'abandonnaient à leurs impressions spontanées, et fulminaient contre les empoisonneurs, quels qu'ils fussent. C'était là le sujet des conversations et des jugemens les plus hardis dans les salons comme dans les antichambres. Le bruit courait que Boudin, premier médecin de la dauphine, avait reçu un avis anonyme qui l'avertissait d'un complot dirigé contre

la vie de tous les héritiers de la couronne. On racontait aussi que la Mautorte, morte à la Bastille pendant l'instruction criminelle qui devait l'envoyer au bûcher, avait déclaré par écrit, que le duc d'Orléans était venu en personne lui demander de faire réussir un dessein de haute importance, et qu'il avait acheté chez elle différens poisons, dits *poudre de succession*. On ajoutait que, depuis un mois surtout, le duc d'Orléans passait des jours entiers dans son cabinet de chimie, et qu'il avait au Palais-Royal une *chambre des poisons* où étaient rangés en forme de bibliothèque tous les poisons connus, naturels ou factices. Cette fable grossière séduisit par sa nouveauté les esprits crédules ou malintentionnés, de telle sorte que, vingt-quatre heures après qu'elle eut été inventée, on la donnait comme authentique, avec des détails à faire dresser les cheveux.

Cette journée fut donc toute employée à grossir la tempête qui s'était formée dans l'ombre contre le duc d'Orléans. On alla jusqu'à dire que le roi était lui-même victime d'un empoisonne-

ment semblable à celui qui avait déjà enlevé le dauphin et la dauphine, dans l'espace de douze jours. Mais on sut bientôt que l'indisposition du roi avait entièrement cédé à des lénitifs ordonnés par Fagon, et que Louis XIV se réjouissait de vivre pour venger l'attentat qui l'avait frappé dans ses petits-enfans. Il refusa de recevoir le duc d'Orléans, qui se présenta dans l'après-dîner; et par un hasard dans lequel on voulut voir la main de Dieu, ce prince, en arrivant de Paris, rencontra le corps du dauphin qu'on menait à Versailles : son carrosse fut arrêté par le cortége de deuil, et se trouva, un moment, accroché avec la voiture où était le corps. Le duc d'Orléans avait trop de force d'ame pour s'émouvoir de ces prétendus présages, qui laissèrent une impression profonde chez tous les spectateurs, et qui furent diversement interprétés ensuite par les gens de cour.

Philippe d'Orléans savait toutes les accusations dont il était chargé, et il venait s'en expliquer avec le roi, malgré l'interdiction qui pesait sur lui. Il avait espéré que le roi com-

prendrait cette démarche inspirée par la conscience d'un honnête homme injustement et perfidement accusé : il fut donc blessé de ce qui avait l'air d'un soupçon avoué de la part du roi ; et toutefois il n'insista pas pour être admis, en faisant mine de se contenter des raisons vagues qu'on lui donna pour motiver une pareille exclusion, qui avait lieu après que le duc et la duchesse du Maine furent sortis de la chambre du roi. Il hésita s'il ne retournerait pas à Paris, pour se renfermer dans le Palais-Royal, au lieu de s'exposer en face aux insolences, à la curiosité et aux ingratitudes des courtisans ; mais il fut soutenu par un conseil d'ami, que le lieutenant de police lui jeta dans l'oreille, en le saluant avec une froideur et une précipitation que commandait la circonstance.

— Monseigneur, lui dit Voyer d'Argenson, vos ennemis sont en campagne, et se grossissent de tous les cabaleurs qui cherchent le scandale ; écrasez-les de votre regard et de votre assurance ! Si vous les dédaignez, et ne prenez pas

garde à leurs calomnies, on prétendra que vous avez peur ; et si ne vous montrez pas en public, on croira que vous vous cachez !

— Je vous sais gré de vos avis, monsieur, répondit le duc d'Orléans pénétré d'indignation pour les manœuvres qui tendaient à le perdre d'honneur ; mais quels moyens de me disculper, si je ne trouve nulle part mes accusateurs ?

Philippe d'Orléans, qui, depuis la mort de la dauphine, avait souffert tout ce qu'il y a d'amertume dans une suspicion mal fondée, et qui ressentait à chaque instant le froissement d'une position de plus en plus difficile, portait sur sa figure les traces des peines morales qu'il renfermait en lui-même. Ces six jours de réprobation générale lui avaient mieux appris à connaître le cœur humain que dans toute sa vie, et il devait au malheur une pierre de touche infaillible pour distinguer ses vrais amis des faux et pour mesurer l'attachement de chacun. Mais, quelles qu'eussent été ses déceptions pendant ce temps d'épreuve, il ne s'attendait pas encore

à la désertion ouverte qui signala son apparition à Marly, après la mort du dauphin. Les uns feignaient de ne pas le voir, et se retiraient à son approche ; les autres, plus politiques, s'inclinaient silencieusement, et passaient outre ; ceux-ci, au contraire, regardaient fixément le prince, et ne lui accordaient aucun signe de considération ; ceux-là le menaçaient des yeux, et affectaient de s'exprimer à haute voix sur la réalité de l'empoisonnement et sur les mesures à prendre pour découvrir l'empoisonneur. Mais personne, dans cette foule en deuil qui encombrait les salons, n'osa s'avancer vers le duc d'Orléans et lui parler : il était seulement accompagné de son capitaine des gardes et du comte de Nocé, qui semblaient partager la contagion de leur maître, et qui ne trouvaient que des mains fermées et des visages glacés chez leurs amis.

— Je ne pensais pourtant pas avoir la peste ! dit tristement le prince à Nocé, qui s'irritait de cet accueil insolent.

— Monseigneur, répondit le comte de Nocé

avec sa pétulance ordinaire, je voudrais que les anciens combats singuliers, qu'on qualifiait de *jugemens de Dieu*, fussent encore permis aux gentilshommes qui n'ont pas d'autre moyen de prouver leur droit qu'en invoquant celui de leur épée : comme je jetterais le gant à ces calomniateurs !

— Et moi qui suis l'offensé, je ne serais pas si confiant dans la preuve par gage de bataille, reprit le prince, qui était bien aise de causer avec quelqu'un pour affermir sa contenance; car la fortune me servirait assez mal peut-être, pour que mon champion fût battu et mon innocence non reconnue... Ah! Nocé, ajouta-t-il d'un ton plus grave et plus solennel, vous ne savez pas ce qu'on souffre à se voir soupçonné d'un crime!

—Monseigneur, dit le marquis de La Fare, j'ai entendu qu'il était question de vous arrêter de par le roi! Si l'on poussait à ce point l'oubli de toutes convenances, quelle conduite m'ordonnez-vous de tenir? je suis prêt à vous défendre contre l'abus qu'on ferait de la puissance du roi : me permettez-vous de mourir à vos pieds plutôt que...

— Je vous ordonne, marquis, de ne mettre aucun empêchement à l'exécution de la volonté du roi.

— Mais on vous conduira à la Bastille, monseigneur ! on vous fera votre procès !...

— Eh bien ! mon ami, j'en serais content, repartit le duc d'Orléans, qui avait des larmes dans les yeux et dans la voix : un procès inique et ridicule tourne au préjudice des gens qui l'ont forgé, et je ne souhaiterais pas de meilleure vengeance contre mes ennemis, que de les forcer de mettre en tout son jour mon caractère, qu'on a noirci avec tant de fureur.

— Oh ! ce complot passe les plus diaboliques machinations, dit Nocé, et il n'a pu sortir que d'une tête de femme !

— Nocé, ne fais pas injure aux femmes, en leur assimilant un monstre qui n'a d'humain que la forme et qui mériterait le dernier supplice !

— Non, monseigneur, interrompit La Fare, il n'est pas vraisemblable que la personne dont il s'agit ait elle-même attenté à la vie de ces deux

illustres victimes, pour vous en faire porter la peine, quelque grande que soit sa méchanceté; car ce serait s'exposer à de gros risques avec peu de chances de vous perdre...

— Je n'accuse pas cette personne d'avoir commis des empoisonnemens qui n'existent pas; mais je l'accuse d'avoir semé des bruits exécrables que les circonstances et la malice des courtisans ont trop bien secondés!

— Sans doute, dit Nocé; la dauphine n'est pas morte de poison; le dauphin, pas davantage. J'ai entretenu à ce propos Chirac, qui assistait à l'ouverture du corps, et Chirac m'a juré que Jésus-Christ avait été plutôt empoisonné que la dauphine. Or, Chirac, qui s'est particulièrement occupé des maladies extraordinaires...

— D'où vient que Chirac a soutenu devant le roi que le corps de la dauphine offrait encore les signes du poison? reprit La Fare.

— C'est que Chirac est courtisan chez le roi et habile homme partout ailleurs, répondit le duc d'Orléans avec un profond sentiment de pitié pour ces iniquités mesquines. Nous verrons

ce qu'on trouvera dans le corps du pauvre dauphin !

Pendant que le prince conversait à voix basse avec ses deux officiers, l'espace vide laissé autour d'eux s'élargissait de plus en plus, et bientôt on aurait fini par évacuer entièrement le salon où ils étaient, si la venue des médecins sortant de la chambre du roi n'eût produit quelque mouvement dans l'assemblée, et fait diversion à cette ligue de malveillance contre le duc d'Orléans, qui fut un moment entouré et pressé par la foule avide de nouvelles et de scandale, sans qu'on prît garde à lui. C'étaient les médecins qu'on assaillait de questions, et qui annoncèrent avec certaines réserves que le roi les avait mandés pour leur recommander d'apporter le soin le plus scrupuleux à l'ouverture du corps du dauphin, laquelle aurait lieu le lendemain même, vingt-quatre heures seulement après la mort, en plein jour, nonobstant tous les usages établis. On applaudit hautement à la prudence de Louis XIV, et l'on n'épargna pas les conjec-

tures sur les résultats de l'autopsie : on offrait de parier que l'empoisonnement serait si évident, que le Parlement se saisirait de l'enquête vis-à-vis du cadavre.

— Monseigneur ! dit le duc de Saint-Simon qui arrivait en grand deuil, et qui n'hésita pas à aborder le duc d'Orléans, qu'il attira dans une embrasure de fenêtre : vous devez me croire bien lâche en me voyant ici après la perte que j'ai faite du vertueux et incomparable prince qui m'honorait d'une amitié spéciale ? Je voulais ce matin tout quitter et me retirer du monde pour mieux faire paraître ma douleur ; mais madame de Saint-Simon a eu le pouvoir de m'en empêcher, et je lui sais gré de cet ouvrage de sa sagesse, puisque, demeurant à la cour, je vous puis encore témoigner mon extrême dévouement.

— Monsieur le duc, votre démarche me prouve ce qu'il est, répondit le prince en lui tendant la main, que M. de Saint-Simon prit avec respect et reconnaissance. Vous me redonnez de la foi

en ma conscience; car j'étais sur le point de douter de moi-même.

— Ce qui se passe sous nos yeux, monseigneur, est un abîme qui confond l'esprit. La vérité est que madame la dauphine a péri par le poison : je le tiens de Boulduc, qui en est convaincu, et pour moi, l'avis de Boulduc est tout en ces matières.

— Je ne nie pas que Boulduc soit recommandable par sa science comme par sa probité; mais la passion est aveugle...

— Boulduc ne sait ce que c'est que la passion : il est impartial autant que je le puis être, et nous devons nous ranger de l'avis de Boulduc. Mais qui peut avoir conçu et parfait ce double attentat? car il est manifeste que monseigneur le dauphin nous fut ravi de la même façon que madame la dauphine. On ne voit pas quel intérêt a dirigé l'empoisonneur?

— Voilà justement ce qui m'empêche de voir le poison dans deux morts qui ne serviront à personne.

— A personne! reprit le duc de Saint-Simon

en observant le maintien noble et assuré du prince ; à personne, puisque deux dauphins nous restent, et qu'à leur défaut, M. le duc de Berry, ou même le roi d'Espagne, succéderait en ligne directe.

— Fi ! dans notre temps, qui est-ce qui achèterait le trône par un crime, par deux crimes, par sept crimes ? car il y avait hier encore sept têtes à couronner, après le roi qui règne à présent...

— En admettant que l'on comptât jusqu'à vous les héritiers de cette couronne, qui ne vaut pas celle des élus en paradis, croyez-le, monseigneur... Tout cela est odieux, ajouta-t-il en haussant les épaules, et il y a bien de la malice dans les bruits qu'on répand aujourd'hui... Quelle est cette tabatière que Votre Altesse royale aurait envoyée ?...

— Une tabatière? envoyée par moi ?..... J'ignore ce que vous voulez dire, monsieur de Saint-Simon.

— On dit partout, et M. le marquis de Dangeau me l'a répété hier encore, que vous avez

fait tenir en cachette à madame la dauphine une tabatière pleine de tabac d'Espagne, et que cette tabatière ne s'est plus retrouvée sur la toilette de la princesse...

— Voici le premier mot que j'entends de cette tabatière! Je n'étais pas en assez bons termes avec la dauphine, pour lui faire un présent de cette espèce... Mais je vous proteste que je n'ai jamais donné tabatière ni tabac à personne!

— Il n'est pas besoin que vous protestiez, monseigneur, pour qu'on vous en croie. Ce n'est pas tout : on parle des visites nocturnes que vous meniez chez la devineresse de l'île des Cygnes, afin de vous faire tirer des horoscopes....

— Quelle apparence que je sois allé me mettre à la merci de cette vilaine qui espionne les gens pour la police de madame de Maintenon!... Cependant, je me souviens d'y être allé une seule fois, au sortir d'un souper où le vin m'avait disposé à cette comédie; oui, je l'avoue, j'ai eu audience de la sorcière, qui était jeune et jolie sous le masque, et qui me prophétisa tous les chagrins que j'essuie aujourd'hui : pour la ré-

compenser de sa peine, je l'aurais embrassée, si...

— Vous avez eu tort, monseigneur, de prêter l'oreille à ces superstitions, interrompit le rigide Saint-Simon ; mais il y a loin de là aux faits qu'on vous impute, et qui n'iraient à rien moins qu'à user du secours de l'enfer contre le roi et sa famille!.... On ajoute que cette devineresse, qu'on arrêta peu de jours avant que madame la dauphine se sentît incommodée, a écrit une déclaration par laquelle vous vous seriez fourni de poison dans sa boutique...

— Oh! si j'ai à répondre à de telles accusations, pourquoi tarde-t-on à me mettre en jugement?

— On n'y croit pas, monseigneur, et on les méprise!... Mais ce qui est plus grave et moins incroyable, on dit que vous employez votre chimie non plus à souffler et à chercher la pierre philosophale, mais à mélanger et à inventer des poisons fort subtils ; en sorte que vous en auriez une chambre toute pleine au Palais-Royal...

— Une chambre de poisons! s'écria le duc

d'Orléans. Cela est si grossièrement ridicule, qu'on n'y donnera pas créance.

— Au contraire, monseigneur; le cas a semblé nouveau, et les gens qui ne se fussent pas émus si on leur eût dit seulement que vous teniez en réserve quelques fioles de poisons, jettent les hauts cris et s'émerveillent de ce que vous en remplissez une chambre. En ce moment, par tout le château, et jusque dans le Commun, on ne parle que de la Chambre des Poisons du Palais-Royal, et les descriptions qu'on en fait auraient de quoi vous divertir dans une circonstance moins terrible et moins douloureuse : à entendre ceux qui se disent bien informés, vous auriez amassé, de poisons en élixirs, en onguens et en poudre, une quantité suffisante pour empoisonner toute la France.

— En vérité, je ne vois rien au Palais-Royal qui ait pu servir de prétexte à ce bruit!... Mais si je garde une telle provision de poisons, ce qu'on peut aisément vérifier, qu'ai-je affaire d'en acheter à une devineresse?

— Les inventeurs de ces belles choses, mon-

seigneur, ne prennent pas le soin de les rendre vraisemblables : il leur suffit qu'elles soient de nature à plaire aux curieux de peu de jugement ; ainsi, votre Chambre des Poisons épouvante la cour.

— Quand je m'en affligerais et m'en indignerais, monsieur le duc, y remédierais-je ? reprit Philippe d'Orléans en haussant les épaules avec un geste de dédain. On n'aurait qu'à dire aussi que j'ai abrégé la vie de l'empereur de la Chine ! Il me semble que ces calomnies sont à un tel point absurdes, que ce serait déchoir que d'y avoir égard.

— Cependant, monseigneur, ces calomnies ne tendent qu'à vous entraîner dans un procès criminel, dont l'issue serait triomphante pour Votre Altesse royale, je n'en doute pas, mais qui vous causerait un mortel ennui. Je vous invite plutôt, monseigneur, à ne pas rester sous cette épée de Damoclès, et à vous aller justifier devant le roi...

— Oui-dà ! le roi est trop prévenu contre moi par les créatures qui l'entourent, et tout-

à-l'heure je n'ai pu obtenir d'être reçu, lorsque le duc du Maine sortait de la chambre du roi! Je vous jure qu'on a pris les devans pour empêcher cette justification, qui, d'ailleurs, n'aurait à faire valoir que des sermens et des témoignages d'innocence... Oh! le rouge me monte au visage, de penser que moi, premier prince du sang, et, par-dessus tout, honnête homme, j'aie à me défendre de n'avoir pas commis le plus lâche, le plus détestable, le plus infâme attentat!

—Je suis mécontent que vous ne puissiez pas voir le roi, avant l'ouverture du corps du dauphin; car si cette ouverture montre des indices de poison!... Ce qui se passe est bien affreux et fort extraordinaire! Mon esprit s'arrête indécis devant cette question : Qui a fait le coup?.... Car, Boulduc l'a dit, notre pauvre dauphine a été empoisonnée!

— Maréchal a prétendu le contraire, et je le croirais de préférence à Boulduc. Il n'y a jamais de crime sans motif, sans intérêt, sans profit pour quelqu'un : or, qui est-ce qui avait

profit ou intérêt à la mort de la dauphine? Personne que je sache.

— Cette raison est considérable, monseigneur, surtout ici, où l'on devrait avoir à gagner beaucoup, pour jouer si gros jeu!

Le duc d'Orléans se sépara de M. de Saint-Simon. Celui-ci se perdit dans les groupes, et recueillit d'une oreille impartiale nouvelles, bruits et opinions, en n'hésitant pas à donner son avis avec sa fermeté ordinaire, et en disant tout haut que les pires ennemis du roi et de sa couronne avaient sans doute imaginé d'accuser un prince du sang de France, pour diviser et déshonorer la famille royale. Le duc d'Orléans avait aperçu Maréchal, premier chirurgien du roi, et il était impatient de l'interroger sur un fait encore douteux pour lui seul. Le caractère probe et loyal de ce chirurgien lui avait attiré l'estime et la confiance de toute la cour, quoiqu'il se tînt toujours à l'écart de la cabale des jésuites et de madame de Maintenon. Il paraissait soucieux et distrait, ne saluant

personne et répondant à peine à ceux qui lui demandaient quelque détail de la consultation des médecins en présence du roi.

— Maréchal, lui dit le prince en l'attirant hors de la foule, parlez-moi franc : la dauphine a-t-elle été empoisonnée?

— Monseigneur! repartit le chirurgien, qui avait une considération et une affection spéciales pour le duc d'Orléans.

— N'appréhendez pas que je vous trahisse! Je vous donne ma foi que vos paroles ne sortiront pas d'entre nous.

— Eh bien! monseigneur, le poison est constant à mes yeux, et les traces en étaient visibles par toute la tête.

— Je ne vous reconnais plus, Maréchal! reprit sévèrement le duc d'Orléans. Pourquoi alors avez-vous nié le poison?

— Vouliez-vous, monseigneur, que je fusse le bourreau du roi? que je lui ôtasse toute sécurité pour l'avenir? que je fisse de chacune de ses incommodités le symptôme d'un empoi-

sonnement? J'ai nié le poison, parce que je ne jugeais pas prudent de le constater; et si les autres eussent imité ma réserve, nous n'en serions pas où nous en sommes!...

— Je ne sais où nous en sommes, Maréchal; mais je sais que l'empoisonneur, quel qu'il soit, portera sa peine.

— On n'aura garde de le découvrir, après avoir accusé tout le monde! Une nouvelle Chambre de Justice n'y ferait rien.

— Et qui supposez-vous capable de ce crime abominable et inutile? dit lentement le duc d'Orléans en épiant la pensée secrète de Maréchal sur sa physionomie, qui n'exprima pas le moindre embarras ni la moindre répugnance à répondre.

— A coup sûr, ce n'est pas vous, monseigneur; mais, en ce pays-ci, on dénature si habilement les faits et les intentions, que si l'on venait à m'accuser d'avoir commis ce crime, je serais pris d'une belle peur et me sentirais moins innocent.

— Maréchal, vous êtes un homme en qui

l'on se peut fier : conseillez-moi donc, et voyons ce que vous feriez à ma place?

— Moi, monseigneur! répliqua-t-il, un peu troublé de cette allocution imprévue : si j'étais coupable, ne fût-ce que d'un mot imprudemment lâché qui aurait pu faire naître ce fatal soupçon, je partirais à l'heure même, je serais déjà parti!... et si j'étais non moins innocent du fait que cet Hercule peint au plafond, eh bien! je partirais encore, jusqu'à ce que le vrai fût démêlé du faux.

— Mais ce serait avouer le crime, que d'en paraître fuir les conséquences! L'innocence attend, assurée en elle-même.

— Oui, monseigneur; mais Jésus-Christ, qui était l'innocence même, fut mené de Caïphe à Pilate, et enfin crucifié.

Cette comparaison tirée de l'Évangile n'ébranla pas la tranquillité du duc d'Orléans, qui, apercevant Chirac environné d'un auditoire attentif et fortement ému, alla droit à lui et l'interpella par son nom, sans que ce médecin, qui

lui devait d'avoir été appelé de Montpellier à la cour et d'y faire une brillante fortune, s'interrompît et levât la tête pour répondre. Il ne répondit et ne fit la révérence au prince que quand celui-ci le tira par la manche.

— Ah! monseigneur! dit-il avec son impudence et sa malice ordinaires, qui aurait pensé que Votre Altesse royale fût ici en un pareil jour?...

— Chirac! reprit le duc d'Orléans, qui n'essaya pas de lutter de langue contre un brutal que rien n'intimidait, un grand docteur a posé cet aphorisme : la conscience seule fait battre le pouls. Veuillez tâter le mien?

— Monseigneur! repartit insolemment Chirac, qui refusa son ministère au prince, qu'il accusait d'un double crime d'ambition, je ne me permettrais pas d'usurper les attributions de votre premier médecin et premier chimiste Homberg!

En accompagnant ces mots d'une moue très-

significative, il tourna le dos à son ancien protecteur et s'éloigna. Le duc d'Orléans fut abasourdi de cet excès d'audace et d'impertinence : il en rougit de pudeur, après en avoir pâli de colère. Pour ne pas laisser voir quels étaient au fond ses sentimens, son trouble, sa douleur, son désespoir, il s'efforça de vaincre ses dégoûts, et de se plier à des avances qui empruntaient des formes obséquieuses avec des inférieurs, que cette distinction aurait rendus fiers en toute autre occasion. Mais partout il fut repoussé par des paroles dures ou équivoques, par des manières guindées ou impolies, et surtout par des visages qui portaient écrite sa condamnation. Le marquis de La Fare et le comte de Nocé se rapprochèrent de lui et le trouvèrent découragé.

Sa mère sortit alors de l'appartement du roi, où elle entrait à toute heure, comme madame de Maintenon. Cette fière princesse Palatine, qui avait seule à la cour le privilége de tenir tête à la favorite, et souvent avec avantage en présence de Louis XIV, venait de soutenir une de ces po-

lémiques aigres et mordantes, où elle se laissait aller à toute sa vivacité bavaroise. Elle en était encore émue, murmurait entre ses dents et agitait son éventail avec tant d'impétuosité qu'il se rompit. Elle avait les yeux pleins de larmes, et son teint, ordinairement pourpre, se nuançait de violet. La colère et l'indignation poussaient violemment le sang au cerveau : elle fût même tombée de sa hauteur, comme foudroyée d'apoplexie, si elle n'eût pas rencontré à la porte sa dame d'honneur, madame de Châteauthiers, qui lui prit le bras et la guida lentement à travers les salons, jusqu'à ce qu'elle pût se guider elle-même en distinguant les objets devant elle. Madame, apercevant son fils, quitta brusquement sa dame d'honneur, fendit la presse, et courut au duc d'Orléans avec une nouvelle explosion de sanglots qui lui coupèrent un moment la parole. Elle regardait d'un air attendri le prince, qui comprit sa pensée, et qui, s'attendrissant à son exemple, l'entraina hors du salon où ils étaient, pour cacher son trouble et son visage en pleurs.

— Les monstres ! s'écria Madame dès qu'elle put parler. Ah ! monsieur, je ne suis pas cruelle ; mais je voudrais faire mettre ces gens à la question pour savoir ce qu'ils ont dans l'ame, si tant est qu'ils aient une ame !... Venez avec moi, je vous consolerai...

— La philosophie m'a déjà consolé, Madame, répondit le prince ; mais j'avoue que je serai plus sensible à des consolations et à des conseils venant de vous ! Pour reprendre quelque courage, je me rappelle que mon père, qui était bien le meilleur des hommes, fut pourtant soupçonné et accusé d'avoir empoisonné sa première femme, madame Henriette d'Angleterre.

— Madame Henriette est morte du poison que d'Effiat et le chevalier de Lorraine lui firent prendre, répliqua la princesse, qui ne cédait jamais sur un point de ses convictions ; mais Monsieur était parfaitement étranger à ce crime.

— On l'en accusa néanmoins !... Et moi, madame, moi, qui répugnerais à souhaiter la mort de mon pire ennemi ; moi, qui plutôt lui porterais aide et secours ; moi, qui ne sentirais pas

même l'envie de me venger de mes accusateurs !...

— Vous avez aussi trop de débonnaireté, monsieur ! Vous serez toujours la victime des méchans !... Quant à moi, Dieu merci ! je n'imite pas votre faiblesse : tout-à-l'heure j'ai rudement tancé à votre endroit cette vieille coquine de Maintenon !

Le lendemain vendredi 19, de bon matin, l'ouverture du corps du dauphin eut lieu dans sa chambre, à Versailles, selon la volonté du roi. Cette autopsie se fit en présence des principaux médecins de la Faculté, qu'on avait mandés de Paris par lettres closes. Maréchal, premier chirurgien du roi, tenait le scalpel ; le marquis de Dangeau, chevalier d'honneur du dauphin et de la dauphine, assistait à ce pénible spectacle, avec le maréchal de Tessé, premier écuyer, le duc d'Aumont et quelques menins. Vingt médecins, en robe, étaient rangés sur des banquettes autour d'une grande table couverte d'un drap noir, sur lequel on avait étendu le cada-

vre, dont la figure livide, parsemée de taches rouges et noires, ne conservait plus un seul de ses traits : les yeux, entourés d'un cercle bleu, s'étaient enfoncés d'un pouce dans la tête ; le nez semblait également déprimé, et la bouche grimaçait horriblement. Quant au reste du corps, il avait maigri, dans l'espace de six jours, au point que les côtes étaient saillantes, et que les membres ne différaient presque pas de ceux d'un squelette : tout le tissu de la peau offrait çà et là des taches de diverses couleurs, qu'on eût dit provenir de coups et de meurtrissures; les cheveux se détachaient par touffes dès qu'on les touchait, et la corruption avait fait de si rapides progrès dans les vingt-quatre heures écoulées depuis la mort, que l'embaumement eût été impraticable, si on l'avait ajourné au troisième jour, suivant l'usage.

Parmi les docteurs de la Faculté, qui se rendirent aux ordres du roi avec l'intention arrêtée d'avance d'opiner du bonnet à tout ce que diraient les médecins de la cour, et surtout Fagon, qui, par l'autorité de sa science et de son

crédit auprès du roi, dominait presque despotiquement dans la médecine, on remarquait ces derniers à leur air protecteur et superbe. C'était d'abord Fagon, dont la grosse tête mal enchâssée dans ses épaules contrefaites ne se courbait même pas devant le roi, et qui lançait des regards malins et hardis, accompagnés d'un sourire diabolique. Il n'avait pas souvent recours à un autre langage, et les paroles qu'il prononçait d'un ton sec et dur ressemblaient à des oracles du temple d'Épidaure. La rareté de ses apparitions en public ajoutait à l'espèce de prestige formidable qui entourait son personnage laid et difforme. C'était ensuite Boudin, premier médecin de la dauphine, le plus effronté et le plus audacieux faiseur d'épigrammes, avec des manières humbles et souriantes, très-ignorant d'ailleurs dans son art et versé seulement dans ce qu'on appelait alors les *secrets*, sorte de médecine occulte et traditionnelle. C'était Chirac, habile médecin, mais impitoyable, capricieux, fantasque, sauvage, aveugle dans ses jugemens; toujours ingrat; quelquefois courti-

san : il appartenait à la Faculté de Montpellier ; mais il avait acheté une charge dans la Maison du duc d'Orléans pour exercer la médecine *en cour* et à Paris. C'était enfin Boulduc, premier apothicaire du roi, mauvais chimiste, fort estimé et fort estimable à cause de son caractère. Quant à Maréchal, qui s'élevait au rang de médecin par son esprit et son instruction autant que par son adresse dans les opérations de chirurgie, que Fagon et Chirac étaient loin de croire au-dessous d'eux, il passait, à juste titre, pour le plus honnête homme de la Faculté, et il poussait en effet l'honnêteté jusqu'à risquer de se compromettre, en se jetant dans le parti de la droiture et de la franchise, sans s'inquiéter de ce qu'il en adviendrait pour ses intérêts.

Un silence d'attente, de curiosité et de respect régna dans la chambre, pendant que Maréchal tranchait, sciait, perforait le cadavre, pour mettre à nu les parties intérieures qui pouvaient présenter des indices de mort violente : Maréchal était si attentif et si absorbé dans l'examen minutieux des viscères enlevés

du corps et déposés sur des plats d'argent, qu'il oublia de remplir la première formalité de son ministère en cette triste circonstance, et que le duc d'Aumont fut obligé de lui rappeler que le cœur devait être d'abord mis à part dans un vase de plomb préparé pour le recevoir. Maréchal n'avait pas rencontré sous sa main ce cœur, qui s'était amolli et presque liquéfié, en sorte que cette substance, dépourvue de solidité, brisa son enveloppe et coula jusqu'à terre, lorsque le duc d'Aumont tendait le vase qu'on s'empressa de sceller pour arrêter l'odeur intolérable qui s'en exhalait. Mais à cette odeur participait toute la masse du sang, qui était dissous en eau noirâtre et fétide. Le reste du corps offrait une désorganisation complète, comme si des acides corrosifs avaient brûlé les organes, déchiré les tissus et tordu les ligamens. La tête, qui devait avoir été le siége du mal, ne fut pas ouverte, parce que la poitrine, l'estomac et les intestins enflammés, noircis et comme réduits en bouillie, témoignaient assez du genre de mort auquel le dauphin avait succombé.

Plusieurs fois, des exclamations de surprise et d'horreur échappèrent aux assistans, qui se montraient l'un à l'autre le désordre des parties nobles dans ce cadavre infect et défiguré ; quelques-uns faillirent tomber en défaillance, tant l'appartement était rempli de miasmes putrides et nauséabonds ; les autres faisaient usage de senteurs et de sels, ou se bouchaient les narines avec la main : tous avaient hâte de sortir de cet air empoisonné, excepté Fagon, Chirac et Maréchal, qui n'y prenaient pas garde, chacun évitant néanmoins d'entamer la discussion et de donner son avis le premier ; mais on était d'accord d'avance pour déclarer à l'unanimité que le dauphin avait péri par l'effet d'un poison subtil et dévorant. Cette opinion se prononçait à tous momens par des gestes, des regards et des mines : on attendait que Fagon prît la parole, Fagon qui restait silencieux et immobile, accoudé contre la table et penché sur le mort, sans que la puanteur l'eût fait reculer ni pâlir.

— Messieurs, dit Fagon en se tournant vers

l'assemblée, que vous en semble, s'il vous plaît?

— Cher docteur et illustre maître, répondit Boudin en se barbouillant le nez de tabac, nous avons tous vu par vos yeux et jugé par votre jugement. Il appert que monseigneur le dauphin n'a pas été, comme madame la dauphine, empoisonné sous les espèces de cette exécrable drogue, *tabacum*, *nicotiana*, que vous avez tant de sujets de haïr et de mettre en interdit, ainsi que j'ai eu l'honneur de le démontrer dans la thèse que je vous ai dédiée; mais le poison lui fut donné par une autre voie : or, attendu que le sang est tout gâté, que les artères sont bourbeuses, que les veines sont vides, que le cœur est pourri, etc., je suis tenté de croire que le venin a passé dans le cours du sang, par intromission, absorption, inoculation, si je puis dire, et ce, à l'aide d'un vésicatoire, d'un emplâtre, d'une piqûre quelconque, telle que l'eût faite une lancette trempée dans certains sucs...

— Que parlez-vous de lancette empoisonnée? s'écria Maréchal : prétendez-vous insinuer que

les saignées, prescrites par votre ordonnance et faites par moi sous vos yeux, soient suspectes en quoi que ce soit? Pardieu! je me saignerai des mêmes instrumens! ajouta-t-il en cherchant dans sa trousse les lancettes dont il s'était servi pour saigner le dauphin.

— Ce n'est pas pour vous accuser, monsieur le premier chirurgien, répliqua Chirac; mais j'entends bien ce qu'a entendu monsieur mon docte confrère : le sang aurait été le véhicule du poison, et il existe quantité de sucs mortels qui se glissent dans la circulation du sang après être descendus dans l'estomac en manière de potions, pilules et tisanes prises par la bouche....

— Hé! monsieur le docteur, interrompit Boudin avec emportement, me renvoyez-vous à l'école, et ne sais-je pas la valeur des drogues depuis l'alpha jusqu'à l'ômega? Miséricorde! j'aurais, à votre sens, empoisonné monseigneur le dauphin par ignorance dans l'emploi des remèdes, ou par négligence dans mes formules, ou par toute autre cause également digne d'un supplice exemplaire! Ah! monsieur Chirac, ce

n'est pas là un charitable procédé de votre part, et je ne m'exposerai pas à devenir votre malade!

— Je me suis donc mal expliqué, monsieur Boudin, reprit vivement Chirac; car j'apprécie ce que vous valez, et je vous ai vu exercer!... Mais ce n'est point vous offenser que de supposer quelque quiproquo d'apothicaire...

— Hé! monsieur Chirac! s'écria Boulduc avec sa bonhomie ordinaire : quand je ferais un quiproquo, ce qui n'est point impossible, hélas! dans une composition selon l'ordonnance, je me garderais bien d'en rendre passible un prince de la famille royale! Venez, je vous prie, dans mon laboratoire lorsque j'y apprête une médecine, un julep ou un lavement pour le roi!

— Messieurs, messieurs! repartit Maréchal, ne vous querellez pas à propos d'une imagination qui ne peut naître que chez un esprit prévenu! Je maintiens, moi, fussé-je seul de mon opinion, que monseigneur le dauphin n'a pas été plus empoisonné que madame la dauphine!

— Voilà une monstrueuse proposition, monsieur le premier chirurgien! reprit dédaigneu-

sement Chirac au milieu du tumulte désapprobateur que souleva la négation opposée par Maréchal à l'avis unanime des médecins.

— A votre compte, monsieur le chirurgien, nous serions des ânes, ni plus ni moins? dit avec aigreur Boudin, en s'adressant à Fagon, qui continuait ses observations particulières sur l'état du cadavre.

— Ah! monsieur Maréchal, je ne reconnais pas là votre savoir si justement vanté! dit Boulduc en s'inclinant devant lui.

— Il est heureux pour nous, monsieur le premier chirurgien, murmura Chirac, que vous n'ayez pas étudié la médecine!

— Si le pauvre dauphin avait eu la pierre ou la fistule, je vous aurais prié de l'opérer, et il eût guéri certainement, ajouta Boudin en se cachant de Fagon pour aspirer une large prise de tabac; mais votre chirurgie n'a nul pouvoir contre le poison.

— Je maintiens et maintiendrai que cette mort fut naturelle! répéta Maréchal, que des railleries n'ébranlèrent pas dans sa résolution

généreuse. L'inflammation du sang, des vaisseaux, des membranes et des viscères, ne prouve rien, sinon l'âcreté et la malignité des humeurs, qui, faute de purgations suffisantes, ont corrompu toutes les parties, de même que la rouille attaque le fer, et que diverses substances minérales noircissent, altèrent ou rongent l'or et l'argent. Je considère la maladie du défunt comme une irruption interne de ces humeurs amassées et putréfiées depuis long-temps, qui, n'ayant pu s'écouler au dehors...

— Me remettez-vous encore sur la sellette, monsieur le chirurgien? interrompit Boudin en lui faisant la grimace. Vous inférez que cette maladie provient d'un défaut de purgations? Je ne vous souhaiterais pas d'avoir sous le nez tout ce qu'ont produit celles qui furent administrées à monseigneur le dauphin depuis le mois de janvier; savoir : deux médecines, quatre lavemens...

— Messieurs! dit Fagon, qui obtint aussitôt une attention générale sans l'avoir sollicitée, vous souvient-il des empoisonnemens qui épou-

vantèrent la ville et la cour, vers les années 1675 à 1680? Ces empoisonnemens étaient pratiqués au moyen de ces *poudres de succession*, inventées par l'italien Exili et sa complice, la marquise de Brinvilliers. Lesdites poudres, dont le secret n'a point été découvert, avaient différens degrés de puissance : les unes tuaient subitement, comme d'un coup de foudre; les autres ne donnaient la mort qu'après un intervalle de temps plus ou moins long, après une semaine, un mois, une année; en outre, ces infernales poudres réussissaient de même, quelle que fût la façon de les faire prendre, par sternutatoires, par fumigations, par boissons, par lavemens et le reste. Eh bien! messieurs, à cette époque, j'ai fait l'ouverture de bien des corps de gens empoisonnés ainsi, et dans ces corps, j'ai trouvé des phénomènes absolument semblables à ceux que vous avez observés dans le corps du dauphin, et précédemment dans celui de la dauphine. Je suis donc fondé à croire que le dauphin fut empoisonné par une de ces poudres qu'on lui aura fait respirer, en sorte que les molécules pestilentiel-

les se sont trouvées introduites dans les poumons et portées ensuite d'artère en artère, de veine en veine, dans toute l'économie animale. Telle est mon opinion irrévocable.

— Profonde, sublime, miraculeuse! s'écria Boudin, qui ne manquait aucune occasion de flatter Fagon, que pas un médecin de la Faculté, excepté Chirac, n'eût osé contredire en face. Hippocrate n'est pas mort, puisque M. Fagon existe!

— M. Fagon est, à mon sens, le roi de la médecine, reprit Chirac; et c'est assez faire son éloge, que de rappeler qu'il sort de cette illustre Faculté de Montpellier, où je me glorifie d'avoir pareillement étudié. Mais il me permettra de différer de sentiment avec lui en la présente question : les *poudres de succession*, d'après mes recherches spéciales, sont fabriquées avec des substances animales empruntées à diverses maladies contagieuses ou putrides; savoir, pustules de petite vérole, bubons de peste, chancres de charbon, écailles de lèpre et autres, le tout pilé et pulvérisé fort menu; en sorte que ces

poudres engendrent chacune les mêmes maux dont elles dérivent. C'est, à proprement parler, les semailles de quelque grosse maladie dans un corps sain, qui reçoit et féconde plus ou moins ce germe de mort...

— De grâce, monsieur Chirac! interrompit Boudin, empressé de faire cesser une contradiction que Fagon supportait avec dépit; il ne s'agit point de démêler par quelle sorte de poison monseigneur le dauphin est mort, mais seulement de reconnaître que ce poison lui fut donné. Or, c'est là un point que nul d'entre nous ne conteste, et nous déclarons tous que le cas de l'empoisonnement n'est pas douteux...

— Ah! messieurs, s'écria Maréchal, ne déclarez pas ce qui est au contraire tellement douteux, que je n'oserais, pour ma part, le laisser croire!... Bien plus, le cas fût-il certain (ce qui n'est pas, Dieu merci!), nous devrions plutôt nous accorder pour le tenir secret...

— Et pourquoi, monsieur? répliqua vivement Fagon : est-ce pour assurer l'impunité de l'empoisonneur?...

— Non, monsieur, repartit Maréchal; non, je ne formerai jamais des vœux pour que l'auteur d'un crime fût impuni, et s'il était connu...

— Qu'est-ce qui ne le connaît pas? dit Boudin avec insolence. La voix publique l'a nommé; ce n'est plus même une nouvelle qu'on se dise à l'oreille: on la crie partout; on la répète jusque dans la chambre du roi, et à moins d'être sourd, monsieur le chirurgien...

— Je ne suis pas sourd, monsieur, répondit Maréchal, à qui la noblesse de son intervention prêtait une dignité d'air et de parole qu'il ne devait qu'à la circonstance; plût à Dieu que je le fusse, pour ne point entendre des calomnies infâmes contre un prince que je respecte!

— Permis à vous, monsieur, de placer vos respects sur la tête du plus grand criminel qui fut jamais! objecta Boudin, en appelant à témoin Fagon et Chirac.

— Je vous souhaite de n'être pas jugé vous-même ainsi que vous jugez autrui! reprit Maréchal en modérant son indignation. Mais quel intérêt supposez-vous donc à la prière que je vous

fais de taire ce que vous pensez du poison? Sur mon ame! messieurs, si je n'avais devant les yeux que la position douloureuse de celui qu'on accuse, je ne vous proposerais pas d'arrêter tout-à-coup le bruit de ces empoisonnemens; car l'accusé ne peut que souhaiter une enquête judiciaire qui le justifiera, en perdant peut-être les méchans qui le voulaient perdre; mais je ne considère ici que l'avantage, le repos, la vie du roi. Oui, messieurs, vous allez porter un arrêt de mort contre le roi, en proclamant que ses enfans furent empoisonnés et que le poison menace d'atteindre successivement tous les membres de la famille royale : songez-y bien, votre décision prise en présence de ce corps d'un prince qui vous conseillerait, comme moi, la prudence et la discrétion, s'il pouvait venir à mon aide, cette décision s'en va retentir d'un bout à l'autre du royaume, et se répandre par tous les pays de l'Europe. L'honneur du roi, et vous savez, messieurs, comme le roi est attaché à son honneur, ne souffrira-t-il pas de ce qu'on imagine ses jours et ceux de ses héritiers sans cesse exposés

à des complots insaisissables? Voyez déjà les envieux s'émouvoir pour faire planer un soupçon, aussi léger que méprisable, il est vrai, sur un prince (c'est vous qui l'avez dit, monsieur Boudin?) sur un prince qui aurait droit plutôt à nos louanges pour son détachement des grandeurs et de l'ambition politique...

— Monsieur Fagon, prenez garde! interrompit Boudin en élevant la voix : le premier chirurgien du roi devient curateur et avocat du duc d'Orléans.

A ce nom, qui n'avait pas encore été prononcé, il se fit dans l'assemblée un tumulte d'étonnement et d'émotion, pendant lequel Maréchal ne fut pas écouté, quoiqu'il interpellât avec énergie son imprudent confrère. Les médecins craignaient de se compromettre en se rangeant du parti de Boudin, tant que Fagon, qui restait pensif et muet, ne formulerait pas son avis personnel dans une discussion où était en cause le duc d'Orléans, et non plus un empoisonneur inconnu qu'on pouvait présumer

caché par sa propre obscurité et dirigé seulement par sa propre scélératesse. Il y eut un instant de silence, où tous les yeux se dirigèrent sur Fagon, qui allait parler... Mais l'attention générale fut détournée par le fracas d'une porte qu'on ouvrait violemment : les assistans demeurèrent frappés de surprise, quelques-uns, de stupeur, en voyant sortir d'un cabinet le duc d'Orléans, qui avait été l'invisible témoin de l'ouverture du corps du dauphin.

Le prince s'arrêta sur le seuil, pour contempler l'horrible tableau qu'il avait devant lui : ce cadavre ouvert et ces plats d'argent remplis de lambeaux de chair humaine hideusement colorée par la corruption ! Il était pâle et tremblant ; mais ce tremblement et cette pâleur ne provenaient que de l'indignation qui l'agitait en ce moment ; il ne daigna pas adresser un coup d'œil de reproche ou de menace à Boudin, qui l'avait désigné comme l'empoisonneur de la dauphine et du dauphin ; il n'essaya pas même de se défendre auprès de ce tribunal scientifique qui n'était autorisé qu'à constater la cause

de la mort; mais il regarda Maréchal avec attendrissement, et le remercia par un signe de tête pour sa généreuse défense. Ensuite, il s'approcha lentement de la table où gisait le corps, versa quelques larmes, et s'écria d'une voix forte, la main étendue sur la victime inanimée, comme si elle devait répondre à cette allocution solennelle :

— J'invoque la justice de Dieu à défaut de celle des hommes, et je supplie le vertueux prince, que je pleure avec toute la France, d'intercéder là-haut afin que l'auteur du crime soit découvert et puni, quel qu'il soit, si le crime existe réellement! mais je souhaiterais plutôt que ce crime abominable n'existât point!... Je pardonne à ceux qui m'accusent, parce que je les crois animés seulement d'un zèle aveugle pour venger une mort que je vengerais aussi avec la même ardeur, en me gardant toutefois de poursuivre l'innocent à la place du coupable!...

X

LES OBSÈQUES.

Le jour même, le convoi qui devait porter à l'abbaye du Val-de-Grâce les cœurs du dauphin et de la dauphine, partit de Versailles à cinq heures et demie. L'évêque de Senlis, qui représentait le grand aumônier de France, tenait les deux cœurs enfermés dans un vase d'or : à ses côtés, au fond du même carrosse, aux

portières, étaient madame la princesse de Condé, madame de Vendôme et mademoiselle de Conti ; sur le devant, la duchesse du Lude et le duc du Maine : dans les carosses de la suite, se trouvaient les menins du dauphin et les dames du palais de la dauphine. Le cortége, qui allait au pas, n'arriva au Val-de-Grâce qu'à minuit et demi, à travers les rues obstruées d'une foule triste et silencieuse, parmi laquelle le nom du duc d'Orléans circulait de bouche en bouche. L'abbesse du Val-de-Grâce, en recevant les cœurs, des mains de l'évêque de Senlis, prononça un discours fort convenable, où elle ne fit aucune allusion au genre de mort des princes. Pendant la cérémonie religieuse, qui se prolongea jusqu'à deux heures du matin, on afficha sur les murs extérieurs de l'abbaye un placard diffamatoire, qui fut attachécette nuit-là aux portes de toutes les églises de Paris et dans plusieurs endroits du château de Versailles. Ce placard, qu'on avait répandu dès la veille autour du Palais-Royal, était ainsi conçu :

« Le dauphin et la dauphine ont été empoi-

sonnés! La main qui leur donna le poison n'a pas fait de tels coups pour s'y arrêter... La France, dans ses regrets pour un grand prince et une grande princesse, ne doit pas oublier que le sang de l'empoisonneur serait plus agréable aux illustres morts que des larmes et des gémissemens. Mais si cet empoisonneur est, par son rang et sa naissance, à l'abri des lois et de la justice, se contentera-t-il de deux empoisonnemens qui ne font que lui ouvrir le chemin du trône? Il abattra toutes les têtes qui sont destinées à porter la couronne, et il ramassera ensuite cette couronne sur le tombeau de ses victimes. Peuple! le successeur de Louis-le-Grand sera le meurtrier de sa famille! »

Ce placard, imprimé en gros caractères, et surmonté des attributs de la tragédie, une coupe et un poignard, fut enlevé, avant le jour, par la police de M. d'Argenson; mais il reparut, les nuits suivantes, surtout aux environs du Palais-Royal, sans qu'on pût savoir quels en étaient les auteurs. Cet affreux placard se multipliait aussi à Versailles et même à Marly, où le roi le

lut apposé tout fraîchement à l'entrée de sa chambre. Voyer d'Argenson avait beau redoubler d'activité pour parvenir à la source d'une trame si habilement ourdie, il n'obtenait aucune lumière capable de le mettre sur la voie. On lui rapporta seulement que des bourgeois avaient vu le soir un jeune homme, enveloppé d'un manteau brun, errer dans la rue Saint-Honoré, et laisser sur son passage plusieurs placards collés aux murailles. Mais, à Versailles, c'était une femme voilée et vêtue de deuil, qu'on avait surprise exécutant le même office, et qui disparut avant qu'on pût la rejoindre. Ces placards excitèrent davantage la cour et le peuple à poursuivre d'injures et de malédictions le duc d'Orléans, qui se voyait entièrement abandonné dans son palais, et qui avait besoin de toute sa force d'ame pour se montrer en public, où il était accueilli par des murmures et des gestes d'horreur.

Cependant, il alla, dans la journée du lundi 22, donner de l'eau bénite aux corps du dauphin et de la dauphine, qu'on devait conduire

à Saint-Denis la nuit même. Depuis le samedi 20, ces deux corps étaient placés sur une estrade dans l'appartement de la dauphine, tout tendu de noir, ainsi que les arcades du vestibule, le grand escalier et la première chambre des gardes, sans autre ornement que des bandes d'écussons, qui régnaient de chaque côté de la tenture, jusqu'à la salle où l'on gardait les corps : aumôniers du roi, évêques, menins du dauphin et dames de la dauphine, venaient, à tour de rôle, se ranger en prières à droite et à gauche du catafalque, où veillaient jour et nuit quatre Pères de la Mission, quatre Feuillans et quatre Récollets. Pendant deux jours, tout le monde fut admis indistinctement à visiter cette funèbre exposition, et l'on y vint de Paris et des villes voisines, avec des sentimens de vifs regrets pour les défunts et de plus vive irritation contre l'empoisonneur. Une multitude d'hommes et de femmes, la plupart en deuil, défilaient avec recueillement devant les deux cercueils environnés de cierges et de lampes sépulcrales : ce specta-

cle mettait des larmes dans tous les yeux, et, par momens, quelque exclamation énergique contre l'auteur de cette double mort se faisait jour entre des rumeurs de pitié et de colère, auxquelles les huissiers n'avaient pas le courage d'imposer silence, parce qu'ils en partageaient le sentiment : il y eut même deux ou trois individus qui, en arrivant près de la barrière, au-delà de laquelle le public ne pouvait avancer, s'agenouillèrent tout en pleurs, et prononcèrent d'une voix pleine de sanglots une espèce de requête pour que le duc d'Orléans fût accusé d'empoisonnement et jugé par une cour de justice composée des princes et des ducs et pairs. On se contenta de chasser avec beaucoup d'égards ces agens accusateurs, qui répétaient un rôle, et qui eussent pu fournir des renseignemens sur la ligue secrète acharnée à la perte du duc d'Orléans.

Ce fut bien pis lorsque le duc d'Orléans, accompagné de sa mère, se présenta pour donner l'eau bénite au corps du dauphin : il était seul avec Madame, les princes et princesses

ayant rempli ce devoir d'étiquette dès le samedi matin, afin de ne pas se trouver en compagnie du prétendu empoisonneur; Philippe d'Orléans portait sur ses traits altérés l'empreinte du chagrin qui le consumait, et ses yeux malades, rougis par les larmes amères qu'il avait versées, avaient peine à supporter le jour et la lumière, tellement qu'il les tenait baissés presque constamment, ce qui ajoutait un air de contrainte et d'embarras à son maintien abattu. Une grande foule l'attendait à la grille du château, et quand on vit paraître son carrosse venant de Paris, des cris sinistres éclatèrent de toutes parts, et continuèrent avec plus de fureur lorsqu'il fut descendu dans la cour d'honneur. Il se retourna et fit un pas en avant pour aller droit à cette populace qui criait; mais sa mère le retint par le bras, et ils entrèrent ensemble sous la voûte, où les reçurent le duc d'Aumont et le marquis de Dangeau à la tête des menins du dauphin. On avait fait évacuer les salles qu'ils devaient traverser jusqu'au lit de parade, et ils ne rencontrèrent sur leur passage

que des domestiques du dauphin et de la dauphine : exaltés par la douleur d'avoir perdu leurs emplois et leurs gages, ces gens-là ne se continrent plus à la vue de celui qu'ils regardaient comme la cause de leur malheur, et ils lui montraient le poing en proférant les injures les plus atroces à ses oreilles. Le prince ne leva pas la tête et poursuivit jusqu'au bout cette pénible épreuve, tandis que Madame, pénétrée de l'innocence de son fils et de l'indignité des accusateurs, foudroyait ceux-ci d'un regard terrible et majestueux.

— Monseigneur, et vous, madame ! dit à demi-voix le duc d'Orléans en secouant le goupillon sur les deux cercueils : je serais bien aise d'être à cette heure dans la condition où vous êtes, car du moins respecterait-on le mort plus que le prince du sang !

Le duc d'Orléans s'étant retiré, avec sa mère qui l'encourageait, dans la chambre où la dauphine était morte, les dames d'honneur et les da-

mes du palais de cette princesse reculèrent à la fois dans l'angle le plus éloigné de la chambre.

Cependant l'évêque de Senlis, assisté des évêques de Montauban, de Tournay et d'Autun, des aumôniers de la cour, et du curé de Versailles, en surplis et en étoles, entonnèrent le psaume *Exsultabunt*, et les Pères de la Mission chantèrent ensuite le *Miserere* : alors vingt gardes-du-corps levèrent les deux cercueils, et quatre autres les deux urnes où étaient renfermées les entrailles. Le marquis de Dangeau avertit le duc d'Orléans et les dames qu'ils pouvaient suivre les corps : le duc d'Orléans marcha le premier, après avoir serré la main de Madame, qui était dispensée par son rang d'accompagner le convoi, et les dames de la dauphine, chuchotant entre elles avec des gestes et des regards indécens, affectèrent de se tenir à distance du prince, qui avait été nommé par le roi pour conduire le deuil. Sur le grand escalier, la musique commença le *De profundis* en faux bourdon, et les tambours des gardes françaises et suisses, qui étaient sous les armes, battirent de

sourds roulemens, pendant qu'on plaçait les cercueils et les urnes sur le char mortuaire. Puis, le cortége se mit en mouvement au son des cloches.

Ce cortége était précédé de cent pauvres habillés d'une longue cape grise et claire, plissée, avec un capuchon et une ceinture, ayant chacun à la main un flambeau. Une compagnie des gardes-du-corps, cent vingt gentilshommes choisis dans les deux compagnies des mousquetaires, et les compagnies entières des gendarmes et des chevau-légers, tous à cheval et en habits d'ordonnance, avec des flambeaux, défilaient devant les carrosses de deuil, attelés de huit chevaux, ceux du duc d'Orléans, du dauphin et de la dauphine, suivis de leurs valets de pied portant des torches. Les cinq carrosses de la dauphine étaient occupés par les dames de sa Maison et par cinq princesses, la duchesse de Bourbon, la duchesse de Vendôme, mademoiselle de Conti, mademoiselle de la Roche-sur-Yon, et la grande Duchesse. Le duc d'Orléans était seul, avec le marquis de La Fare et

le comte d'Étampes, son second capitaine des gardes, dans son carrosse, qui, par un hasard singulier, ou par une méchanceté calculée, se trouvait en quelque sorte séparé du cortége, tant les carrosses suivans laissaient d'intervalle entre eux et lui, intervalle qu'envahit bientôt une populace en haillons, avec des cris et des insultes à la bouche. Les pages du dauphin et de la dauphine venaient après les valets de pied, avant le roi d'armes et les hérauts d'armes, qui menaient le char, lourde machine drapée en velours noir à ornemens d'argent, et traînée par huit chevaux caparaçonnés. Quatre aumôniers en rochet, manteau et bonnet carré, escortaient à cheval les corps, en tenant les cordons du poêle noir, sur lequel brillait un autre poêle de drap d'or, aux armes de France et de Savoie. Derrière ce char, des carrosses, des pages, des valets et des gardes, arrêtaient un torrent de peuple qui se pressait tumultueusement pour voir quelque chose du cortége et de l'enterrement. La route de Versailles à Paris était bordée de curieux, que la nuit, la pluie et le froid, n'a-

vaient pas empêchés d'attendre à la même place depuis plusieurs heures. Partout, des cris injurieux s'élevaient à l'apparition du carrosse du duc d'Orléans, qui restait au fond, la figure cachée dans son mouchoir. Il n'avait pas l'air d'entendre ces cris, qui augmentaient de fureur à mesure qu'on approchait de Paris, et qui ne rencontraient aucune opposition de la part des commissaires chargés de la police du convoi. Le comte d'Étampes semblait mal à l'aise et ne disait mot; mais le marquis de La Fare se prononçait énergiquement contre l'insolence des perturbateurs, et contre l'imprévoyance ou la tolérance coupable des maîtres de cérémonies, qui auraient pu si aisément faire cesser le scandale.

— Monseigneur, dit-il pour la vingtième fois, permettez-moi de mettre pied à terre, et de sommer M. le marquis de Dangeau, qui a la police générale des obsèques, de faire taire ces criards soudoyés par vos ennemis?

— Non, La Fare, répondit le duc d'Orléans

en montrant son visage sillonné de larmes ; ce ne serait pas me disculper et m'absoudre, que de fermer la bouche à ces gens qui ne savent que ce qu'on leur a appris et qui ne font que ce que l'on leur a payé.

— Voilà ce qui m'indigne, monseigneur ! repartit La Fare ; moi qui suis votre capitaine des gardes, je ne dois pas souffrir...

— Ces clameurs ne m'ôtent pas une minute de vie, interrompit le prince, et si j'usais de violence pour obtenir qu'on me respectât, on crierait moins, sans doute, mais on gloserait davantage sur mon compte, n'est-ce pas, monsieur d'Étampes ?

— Monseigneur, êtes-vous sûr que ce soit contre vous qu'on crie de la sorte ? objecta timidement le second capitaine des gardes.

— J'en voudrais pouvoir douter, monsieur ; mais je ne saurais me méprendre sur mon nom, qu'on répète de façon assez malhonnête. Je me console en pensant que Madame n'est point là !

— Je suis certain, monseigneur, dit La Fare,

que cette rumeur cesserait aussitôt, si je tirais l'épée contre cette canaille!

— Gardez-vous-en bien, La Fare! s'écria le prince en l'arrêtant et en lui touchant dans la main avec reconnaissance; on m'accuserait d'un nouveau meurtre, et l'on me peindrait au roi comme l'assassin de son peuple!... C'est la première fois que je comprends la douceur de la religion pour les affligés et les opprimés, qui vont chercher la justice là-haut, ne la trouvant pas ici-bas!

Le convoi n'arriva que vers deux heures et demie du matin à Paris, où il entra par la porte Saint-Honoré, pour se rendre à l'abbaye de Saint-Denis, en suivant la rue Saint-Honoré dans toute sa longueur, jusqu'à la rue Saint-Denis, par laquelle il devait sortir de la ville. Le lieutenant de police, à qui appartenait le droit de maintenir la tranquillité de Paris, avait pris toutes les précautions nécessaires, sans empiéter sur la police spéciale du convoi, que le marquis de Dangeau ne s'était pas soucié d'organi-

ser de manière que le duc d'Orléans fût à l'abri de toute insulte. Néanmoins, malgré les mesures de prudence prises d'avance par M. d'Argenson, malgré les escouades du guet parcourant les rues, malgré les lanternes allumées de distance en distance, et malgré les réglemens sévères publiés à son de trompe pour empêcher les réunions des gens mal intentionnés, il y avait, sur les places et dans les carrefours, des groupes d'hommes à moitié ivres qui vociféraient contre le duc d'Orléans, et qui se reformaient sans cesse en masse, aussitôt après que le guet les avait dispersés. Ces sourdes rumeurs, qui annoncent une émeute populaire, avaient depuis la veille circulé dans les quartiers que le cortége allait parcourir, et les marchands, inquiets du pillage, s'étaient promis de faire bonne garde dans leurs boutiques.

Les Feuillans, les Capucins et les Quinze-Vingts de la rue Saint-Honoré, se présentèrent processionnellement, croix et bannière en tête, au moment où le convoi passa vis-à-vis de leur couvent, et psalmodièrent un *De profundis* de-

vant les corps. Le clergé de chaque église, qui se trouvait sur le passage des corps, leur rendit mêmes honneurs, les cloches tintant à la fois dans tous les clochers de Paris, et le bourdon de Notre-Dame dominant cet immense glas funéraire. Les fenêtres des maisons étaient encombrées de spectateurs, et la foule bordait d'une haie épaisse et mouvante toute la route que tiendrait le cortége jusqu'à sa destination. Mais vainement le lieutenant de police courait à cheval, avec ses émissaires, en avant et sur les flancs de la colonne qui se développait avec une solennelle lenteur; vainement, il chassait à coups de houssine les provocateurs de trouble, qui cherchaient à soulever la multitude par des allocutions incendiaires; vainement, il se dirigeait sur tous les points où commençait un tumulte et où se formait un rassemblement hostile : les cris et les injures accueillaient à chaque pas le carrosse du duc d'Orléans, et à l'entrée des rues transversales, des hommes hideux lui jetaient de la boue, des pierres et des tessons de bouteilles, qui blessèrent le cocher et les laquais.

Ces vociférations farouches redoublèrent à l'approche du Palais-Royal, ainsi que la grêle de projectiles qui souillèrent la voiture et brisèrent les glaces. La marche du convoi fut tout-à-coup interrompue au coin de la rue de Richelieu, par l'irruption d'une bande de séditieux qui, armés de bâtons et de torches, poussaient des cris de mort contre le prince ; mais le lieutenant de police accourut dans la bagarre, et ordonna aux soldats du guet de mettre l'épée à la main pour charger sur ces malfaiteurs, qui s'enfuirent à toutes jambes.

— C'en est trop, monseigneur! s'écria La Fare, qui s'efforça d'ouvrir la portière du carrosse sans y parvenir, à cause de la proéminence incommode de son ventre : je veux couper les oreilles à ces misérables!

— Je vous prie, je vous commande de demeurer, dit le duc d'Orléans, qui partageait pourtant l'indignation de son capitaine des gardes, et qui serrait dans sa main la poignée de son épée : quand vous leur couperiez les

oreilles, joueraient-ils moins de la langue?

— Monseigneur, si vous souffrez qu'on vous outrage et qu'on vous menace ainsi en ma présence, je ne le puis souffrir, moi! Je sais quels sont les devoirs de ma charge, et je veux les remplir, s'il vous plaît, malgré vous.

— Non, La Fare; ce serait déshonorer votre épée, que de vous en servir contre de pareilles gens!

— Cependant, monseigneur, en cas qu'on leur donne toute licence d'agir, ils vous déchireront en lambeaux?

— Dès que je croirai ma vie en danger, je me résignerai peut-être à la défendre, parce que j'en ai besoin pour obtenir une éclatante justification; mais j'espère que M. le lieutenant de police nous épargnera cet ennui.

— Voici le Palais-Royal, monseigneur : ne voulez-vous pas y descendre? vous y seriez du moins en sûreté!

— Que me proposez-vous, monsieur? n'est-ce pas le fait d'un ennemi, que de me conseiller une lâcheté? Quoi! j'aurais l'air de fuir et de

me cacher ! Bien plus, je serais indigne de l'honneur que m'a fait le roi, en me nommant pour accompagner le corps de son petit-fils ! Ah ! monsieur, j'aimerais mieux mourir cent fois que de quitter mon poste !

— Accordez-moi seulement, monseigneur, de requérir quelques-uns de vos serviteurs pour qu'ils fassent escorte à votre carrosse ? Il y a des gens armés dans cette tourbe, et si l'on entreprenait sur votre personne.... M. d'Étampes, aidez-moi donc à déterminer Son Altesse royale à ces raisons de prudence ! Vous semblez étranger à tout ce qui se passe, pour Dieu !

— Eh ! monsieur, si vous le trouvez bon, j'attendrai les ordres de Son Altesse royale ! repartit le comte d'Étampes.

On ouvrit brusquement la portière, et le marquis de La Fare, qui s'imagina que c'était une attaque dirigée contre le duc d'Orléans, se jetait au-devant de celui-ci, afin de lui faire un rempart de son propre corps, lorsqu'il reconnut le lieutenant de police, qui avait mis pied à terre

après la dispersion des agresseurs. Le prince était si accablé de chagrin, qu'il n'ôta pas son mouchoir de ses yeux pour voir qui se présentait à la portière, et il ne se fût pas bougé davantage, avec la certitude de recevoir un coup de poignard. La voix de M. Voyer d'Argenson le fit sortir de cette sombre et insouciante disposition d'esprit ; car M. d'Argenson était un des rares amis sur lesquels il pouvait compter, et son intérêt devait être gravement mêlé à la communication verbale que venait lui faire le lieutenant de police, en personne, au milieu de la pompe funèbre et sous tant de regards inquisiteurs.

— Monseigneur, puis-je parler? dit ce magistrat en désignant d'un coup d'œil le comte d'Étampes, qui méditait tout bas de se défaire de sa charge avant que le duc d'Orléans fût mis en accusation.

— Parlez, monsieur ! répondit le prince en redevenant calme par l'empire qu'il exerçait sur lui-même. Je n'ai rien à dissimuler, et je

serais fort offensé qu'on crût que je fais mystère de quelque chose.

— Eh bien! monseigneur, si vous n'avez rien à craindre d'un procès, comme je n'en doute pas pour ma part, je vais faire saisir les meneurs de cette émeute, et nous connaîtrons enfin de quel côté souffle ce mauvais vent.

— Ah! monsieur, vous me rendrez un incomparable service, en arrêtant un des chefs de ce complot, sans lui faire aucun mal.

— Je n'ai pas voulu prendre sur moi d'exécuter cette arrestation, avant d'avoir l'assentiment de Votre Altesse royale.

— N'étiez-vous point assuré d'avance, monsieur, de me faire plaisir, en remontant à l'origine de ces étranges bruits?

— Je sais, monseigneur, combien ces bruits sont faux et odieux; mais je sais aussi qu'on ne doit jamais s'exposer à contrarier, par un bon office maladroit, les personnes qu'on a le plus à cœur de servir. Ainsi, vous ne prévoyez nul inconvénient à ce que je m'empare des plus turbulens, pour les livrer aux juges-enquêteurs du Châtelet?

— Hé! quel inconvénient, monsieur? Ce que nous désirons tous, ce me semble, c'est que la justice informe et fasse son devoir.

— Je ne tarderai guère, en ce cas, à capturer deux ou trois des plus forcenés, et la question les forcera bien de tout dire.

— Je serais curieux toutefois de les interroger le premier... Faites enfermer, je vous prie, au Palais-Royal ceux que vous saisirez, jusqu'à mon retour seulement. Après que je les aurai questionnés moi-même, en usant de douceur plutôt que de violence, on les conduira aux prisons du Châtelet pour que leur procès s'instruise. C'est là où je reconnaîtrai votre affection, monsieur, et vous n'obligerez pas un ingrat.

Le cortége s'était remis en marche, et à peine le lieutenant de police se fut-il retiré, que de nouveaux cris de mort retentirent plus furieux contre le duc d'Orléans, accompagnés d'une nouvelle décharge de pierres et de boue; mais ils se changèrent tout-à-coup en cris de terreur, lorsque le guet opéra habilement l'arrestation

du principal meneur, qui fut conduit au Palais-Royal et enfermé dans le corps-de-garde. Cette mesure de vigueur imposa aux malveillans, et les empêcha de troubler l'ordre du convoi par des tentatives de violence qui seraient rudement réprimées par le guet. Les cris seuls continuèrent de loin en loin, sans aucune autre démonstration hostile, et le duc d'Orléans put entendre qu'on le maudissait tout haut, en lui souhaitant mille morts. Dans le quartier des Halles surtout, l'exaspération des habitans était au comble, et si les agitateurs se fussent adressés de préférence à cette partie de la population, le prince, à qui l'on imputait le double empoisonnement du dauphin et de la dauphine, aurait été sans doute sacrifié à la vengeance de ces deux victimes. Il y eut des marchandes de poisson qui s'approchèrent, le couteau à la main, de la voiture du duc d'Orléans, en vomissant d'horribles imprécations contre lui. On vit alors combien le dauphin était aimé parmi les basses classes, qui avaient le plus à souffrir des malheurs de la guerre et des charges de l'État.

Dès qu'on aperçut de Saint-Denis les premiers flambeaux, le bourdon de l'Abbaye sonna pour convoquer le clergé des paroisses et les communautés d'hommes, qui se rangèrent à la suite des religieux de l'Abbaye, et allèrent à la rencontre des corps. La jonction des deux cortéges, aux chants des psaumes, n'interrompit pas la marche du convoi, qui défila sur la place de l'église abbatiale, entre des compagnies de gardes françaises et suisses, qui l'attendaient sous les armes. Le duc d'Orléans fut introduit dans le chœur de l'église tendue de noir, tandis que le prieur de Saint-Denis recevait à la porte les deux cercueils, devant lesquels on prononça plusieurs harangues; ensuite, on les transporta dans la nef, sur deux tales entourées de cinq douzaines de cierges et sous un riche baldaquin qui descendait de la voûte. Les princesses, les dames et les personnes notables du convoi se placèrent dans le chœur, les autres restèrent dans la nef et les bas-côtés; l'évêque de Senlis et le prieur de l'abbaye jetèrent l'eau bénite et encensèrent les corps. Il était huit heures, lors-

qu'on suspendit les offices pendant une demi-heure, avant de commencer la grand'messe. Tout le monde se plaignait du froid et de la fatigue; car, depuis quinze heures, on n'avait pas eu de repos. Le duc d'Orléans semblait indifférent à tout ce qui se passait autour de lui, et plusieurs fois les maîtres des cérémonies, MM. Dreux et Desgranges, furent obligés de lui répéter, en haussant la voix, comment il devait se conduire pour observer l'étiquette dans l'ordonnance des obsèques. Il paraissait absorbé, anéanti dans une idée fixe, et les pleurs qui s'échappaient de ses yeux malgré lui furent attribués à l'effet des remords; mais ces prétendus remords ne firent qu'ajouter à l'horreur qu'inspirait l'empoisonnement de la famille royale.

Le duc d'Orléans, se voyant en butte à cette unanimité d'affreux soupçons qu'il ne pouvait détruire, fut sur le point de demander un miracle à Dieu, qui ne manquerait pas de se prononcer en faveur de l'innocent, et il sentit, pour la première fois de sa vie, un élan de son cœur

vers la religion capable de le défendre et de le consoler : il s'agenouilla donc avec des sentimens de foi et de ferveur qui ne durèrent pas long-temps, car il entendit derrière lui deux courtisans qui l'accusaient presque tout haut, vis-à-vis de l'image du Dieu qu'il implorait comme un infaillible appui. Ce fut alors de sa part un amer reproche contre la Providence qui ne venait pas à son aide et qui semblait complice de ses ennemis : il se taxa de faiblesse pour avoir espéré une intervention divine dans une conjoncture difficile, où il ne devait compter que sur lui-même, sur son bon droit et sa force d'ame. Il était impatient de retourner à Paris et de faire jaillir la lumière dans ce ténébreux complot, en interrogeant les individus arrêtés par la police de M. d'Argenson. Enfin, on acheva la grand'messe vers dix heures du matin, et au lieu d'accepter la collation que le prieur de l'Abbaye avait fait préparer dans la salle du Chapitre, suivant l'usage, pour les principaux personnages du convoi, il prétexta un malaise subit, qui fut encore interprété dans le sens des

remords qu'on lui supposait, et il remonta dans son carrosse, au milieu des mêmes injures qui l'avaient accompagné par tout le chemin. Le cocher avait ordre de ne pas ménager ses chevaux, et les gens qui rencontraient sur la route cette voiture de deuil, roulant avec autant de rapidité qu'un équipage de chasse, se demandaient entre eux la cause de ce scandale. A onze heures, le duc d'Orléans rentrait au Palais-Royal.

— Je n'ai fait saisir qu'un seul quidam qui distribuait de l'argent à la populace pour l'exciter contre Votre Altesse royale, lui dit le lieutenant de police, qui s'était établi dans le Palais-Royal afin de le préserver du pillage et de l'incendie.

— Je vous en remercie, monsieur, répondit le prince : nous saurons peut-être d'où proviennent ces distributions d'argent ?

—J'entrevois là-dessous, monseigneur, quelque terrible mystère, repartit M. d'Argenson prenant un air et un ton confidentiels ; j'en suis

effrayé moi-même, et je soupçonne qu'il vaudrait mieux relâcher cet homme, sans tirer de lui son secret.

— Hé! pourquoi, monsieur? voulez-vous que je fournisse, par cette clémence coupable envers moi-même, de nouvelles armes à mes calomniateurs? On dirait que j'ai fait remettre en liberté cet homme parce qu'il m'eût compromis dans un procès où je serais naturellement en cause! on dirait que j'ai empoisonné cet homme, s'il ne se retrouvait pas!

— J'entends bien ces raisons, monseigneur, et j'y veux condescendre; mais que résultera-t-il de la découverte que vous pourriez faire des auteurs de la cabale qui vous poursuit, si ce sont des personnes placées fort avant dans l'esprit du roi?

— Qu'importe, monsieur? ces personnes ne méritent-elles pas de subir les conséquences de leur mauvaise action?

— Assurément, monseigneur, et je me réjouirais qu'il en fût ainsi; mais quel crédit aurez-vous pour accuser ces personnes?...

— Je ne les accuserai pas, monsieur; mais le laisserai ce soin au Parlement, où toute indépendance, tout amour de la vérité, tout zèle pour la justice, ne sont pas encore éteints, je l'espère, bien que M. de Mesme en soit aujourd'hui le premier président... Enfin, j'aurai fait ce que l'honneur m'ordonne, et le reste à la grâce du sort!

—Soit, monseigneur. Je vous ai objecté ceci, parce que je crois deviner les ressorts de cette intrigue, et que la partie ne serait pas égale, si vous en veniez à une lutte ouverte avec les personnes que j'imagine. Songez-y encore, pour n'avoir pas à vous en repentir : d'accusé, ne devenez pas accusateur sans tenir en main les preuves matérielles du fait?

— Où est l'homme que vous avez pris ? je l'interrogerai seul à seul; puis, vous le mènerez vous-même au Châtelet.

— Eh bien ! monseigneur, vous me ferez avertir quand vous aurez fini cet interrogatoire, que je souhaite profitable à vos intérêts. Mais, à vous parler net, je crains que vous n'ayez pas

bon marché de ce garçon, qui a refusé de me répondre.

— Vous l'avez sans doute effrayé en le menaçant?... J'ai tant à cœur de le faire parler, que je lui promettrai tout, excepté son pardon.

— Enfin, monseigneur, je fais des vœux pour qu'il parle et pour qu'il vous justifie des atrocités qu'on débite contre vous !

Le lieutenant de police n'accompagna pas le duc d'Orléans auprès du prisonnier ; il connaissait trop bien l'effet de son effroyable visage sur les coupables pour vouloir paralyser les bons résultats que le prince espérait de sa figure bienveillante et persuasive : il dirigea en personne plusieurs patrouilles du guet aux alentours du Palais-Royal, afin d'écarter de nouveaux rassemblemens, qui se proposaient d'opérer la délivrance du jeune homme arrêté dans la nuit, et livré comme une victime expiatoire à la merci du duc d'Orléans. Celui-ci était entré dans un petit vestibule qui précédait le corps-de-garde : un sergent de police le suivait pour

l'introduire dans ce corps-de-garde, dont la porte était soigneusement fermée, cadenassée et verrouillée. Devant cette porte, il y avait une espèce de gardien agenouillé sur le carreau et ramassé dans un étroit espace, sans qu'on aperçût son visage collé au seuil et ombragé de ses longs cheveux. Comme il ne bougeait pas plus qu'un mort, le sergent le poussa du pied, pour débarrasser l'entrée. Alors, ce muet et immobile personnage s'agita en soupirant et en gémissant ; sa figure qu'il releva, inondée de larmes, n'était pas inconnue au duc d'Orléans, et, malgré les vêtemens grossiers sous lesquels se cachait Jacques Van Dole, le prince le nomma aussitôt avec une exclamation de surprise. Ce ne fut pas de l'étonnement, mais de la terreur et de la rage, qu'exprima la physionomie du page, qui restait, sans force et sans résolution, dans l'humble posture où le prince l'avait trouvé.

—C'est vous, Jacques ? lui demanda Philippe d'Orléans en cherchant à se rendre compte de

ce déguisement trivial et de la présence du page en cet endroit. Que faisiez-vous ici ? Quelle livrée avez-vous, au lieu de celle de madame du Maine ?

— Monseigneur, je gardais cette porte ! reprit le page, qui baissait les yeux et la voix. Mais qu'on se hâte de l'ouvrir ! ajouta-t-il avec un trouble et une angoisse inexplicables ; car, depuis plus d'une heure, elle ne m'a pas répondu, quoique je l'en priasse !

—Qui vous aurait pu répondre ? Il n'y a là-dedans que l'homme que M. d'Argenson a fait arrêter cette nuit.

—Oh ! malheur à M. d'Argenson, qui a mis la main sur elle ! s'écria Jacques Van Dole, dont l'égarement paraissait augmenter, et qui ébranlait à grand bruit la porte du corps-de-garde. M. d'Argenson me rendra raison de cette injure !

— En effet, mon pauvre Jacques, tu as grand besoin qu'on te rende la raison qui te manque ! répliqua le duc d'Orléans en faisant signe au sergent d'ouvrir cette porte. Mais j'ignorais que

tu fusses devenu fou... C'est l'amour, n'est-ce pas?

—L'amour! répéta le page en regardant le prince avec des yeux furibonds et un sourire moqueur; qu'en savez-vous?

— C'est le vin, peut-être?... Crois-moi, retourne chez Homberg, et prie-le qu'il te guérisse mieux qu'il n'a fait... Laisse-nous.

— Vous n'entrerez point! criait Jacques, qui s'opposait à ce que le sergent ouvrît la porte, qu'il couvrait de son corps.

— Ce malheureux est en démence!... Ne lui faites pas de mal! dit-le duc d'Orléans au sergent, qui n'était pas disposé à endurer les coups de pied et de poing que Jacques Van Dole lui distribuait avec assez peu de ménagement. Appelez main-forte, pour qu'on s'empare de cet insensé, et qu'on le remette sous la garde de M. Homberg, mon premier médecin!

—Monseigneur, si vous n'entrez pas dans cette prison, je vous en aurai une éternelle reconnaissance!

— Je ne veux pas qu'on te fasse mal, mon

ami Jacques; mais je suis bien aise, pour toi et pour moi, qu'on te ramène dans ton lit.

— Je vous supplie de m'accorder ce bienfait, monseigneur!... Ne vous montrez pas à elle; car je tremble qu'elle ne vous aime encore!

—Elle! qui, *elle?* Tu te méprends, Jacques : ta maîtresse n'est pas en ce lieu-là. C'est un homme qu'on a arrêté...

—C'est elle, vous dis-je ; et j'ai peur qu'elle vous reconnaisse!... Mais si vous vous obstinez à la voir, je serai témoin de l'entrevue!

—Messieurs, dit le duc d'Orléans à plusieurs laquais que le sergent était allé avertir, il s'agit d'emporter dans vos bras, avec toutes sortes de précautions, ce pauvre diable, qui a l'esprit malade et qui s'est échappé de chez son père!

—Monseigneur! criait Jacques en s'efforçant de s'attacher aux habits du prince et en luttant avec désespoir contre ses ravisseurs, ayez pitié de mes amours, monseigneur!... je ne serai point ingrat!... Je puis vous rendre un signalé service!... Mais remettez-la en liberté!... ne la voyez pas, ne lui parlez pas! Quelle obligation

je vous aurai!... Je vous puis sauver, monseigneur!... Prenez garde! je serai sans pitié!.... je me vengerai!... je vengerai Léonora!...

A ce nom, qui rappelait au prince le souper de Madrid et celui de Châtillon, il s'émut d'un poignant ressentiment, que fit évanouir à l'instant la réflexion; car Léonora Pacheco ne pouvait guère se trouver mêlée aux derniers événemens qui avaient amené l'arrestation d'un provocateur d'émeute. D'ailleurs, les traits bouleversés de Jacques Van Dole, ses yeux hagards, ses larmes intarissables, ses discours désordonnés, attestaient assez l'égarement de son esprit. Homberg avait, à diverses reprises, depuis que son fils adoptif était retourné chez la duchesse du Maine, témoigné de vives inquiétudes sur l'état du cerveau de ce jeune homme exalté et mélancolique, et le duc d'Orléans, en essayant de rassurer le vieillard, n'était que trop convaincu lui-même de la certitude de ces prévisions, qui se réaliseraient tôt ou tard. Dès que Jacques eut été enlevé

par trois vigoureux laquais, qui le portaient au logement de Homberg, et n'outrepassaient pas l'ordre du duc d'Orléans en étouffant les cris du patient avec sa cravate, qu'ils serraient au point de lui ôter la respiration, le sergent de police ouvrit la porte, et le prince entra seul, en lui recommandant de se tenir prêt à venir au premier appel.

Le corps-de-garde, éclairé par une seule fenêtre basse garnie d'épais barreaux de fer, qui en faisaient presque une prison, ne recevait qu'un jour terne et douteux, auquel la vue avait peine à s'accoutumer de prime-abord. Le duc d'Orléans, qui était plus mal servi qu'un autre par ses yeux affaiblis, ne distingua pas du premier coup d'œil l'individu qu'il s'apprêtait à interroger, et il crut que les parties intéressées avaient favorisé la fuite de leur agent. Mais, en avançant vers l'extrémité obscure de cette salle, il aperçut dans un coin une masse inanimée, qui avait quelque apparence de forme humaine. Il ne fut retenu par aucune défiance, et, allant, d'un pas ferme, droit

au prisonnier, qu'il supposait endormi, il le secoua légèrement par la manche, et l'appela doucement. Sa voix produisit une telle impression sur cet individu en prières, qu'un cri de stupeur et un tremblement convulsif furent les seuls signes de vie que donna l'inconnu, qu'il pressait en vain de questions réitérées.

— C'est donc vous qu'on a vu répandant de l'argent parmi le peuple et l'excitant à la révolte ? lui disait-il avec un accent de reproche affectueux et touchant. C'est donc vous qui engagiez la foule à me mettre en pièces, pour mieux célébrer ces lamentables funérailles ? C'est donc vous qui m'accusiez hautement d'avoir commis deux crimes dignes de la potence?...

Mais le duc d'Orléans n'obtenait pas de réponse, et le prisonnier, qu'il interrogeait avec beaucoup de bonté et de patience, se taisait obstinément : on l'entendait néanmoins soupirer en murmurant des oraisons. Après bien des tentatives inutiles pour tirer de lui une parole

distincte, le prince le saisit par le collet, et, le soulevant de terre plus aisément qu'on ne devait s'y attendre, l'entraîna jusqu'à la fenêtre pour l'examiner en face. C'était un tout jeune garçon affublé d'un sarrau de toile bleue et coiffé d'un bonnet de laine rouge, comme un charretier; mais ses pieds chaussés de bottines de fourrure élégantes, ses mains déliées et plus blanches que celles du plus raffiné courtisan, et ce qu'on apercevait de sa figure couverte de ses mains, démentaient complètement les prétentions de ce costume populaire, qui n'avait jamais convenu à une personne si parfumée et si délicate. Les soupçons du duc d'Orléans ne tardèrent pas à se confirmer, lorsqu'il fut parvenu à faire tomber le masque que cette personne se faisait avec ses doigts, et quand il entrevit un charmant visage à la peau lisse, aux contours arrondis et aux linéamens gracieux : c'était une femme; et, dès qu'il eut été comme ébloui du regard qu'elle lui lança, regard embrasé de tous les feux de la colère et de l'amour, il reconnut Léonora Pacheco.

— C'est vous! lui dit-il d'une voix émue et indécise : vous, madame, en cet équipage!... et dans quelle circonstance!...

— Je pensais que vous m'aviez oubliée! reprit-elle avec une secrète satisfaction d'avoir laissé dans la mémoire de son amant un souvenir assez présent pour que ce souvenir n'eût pas hésité à s'éveiller de lui-même devant elle.

— Et vous, vous ne m'oubliez pas, ce me semble? répliqua-t-il en la considérant avec une certaine curiosité.

— Vous savez ce que je vous ai promis? dit-elle en le regardant aussi avec une émotion qui n'était pas seulement de la fureur. Je vous poursuivrai toujours et partout, jusqu'à ce que ma vengeance soit entière!

— Votre vengeance, Léonora? répéta le prince, qui fut touché de cette persévérance vindicative; ce n'est ni le lieu ni le moment de vous renouveler de sages représentations, que je vous fis dans votre propre intérêt, lorsque vous m'avez menacé de cette vengeance qui ne pouvait guère m'inquiéter, sinon à cause des consé-

quences fâcheuses qu'elle aurait pour vous...

— Vraiment!... Je vous trouve bien mal avisé de vous occuper de mon intérêt ! Savez-vous en quoi gît l'intérêt qui me tient le plus au cœur?

— Enfin, vous n'êtes pas ici et je ne vous interroge pas pour savoir ce qui vous plaît davantage !... J'imagine, soit dit en passant, que c'est le pauvre Jacques Van Dole, que vous avez enlevé à son père adoptif, pour l'enrôler page de la duchesse du Maine.

— Je ne suis pas ici, comme vous dites, pour vous répondre sur l'amour que j'ai, ni sur celui que j'ai eu !

— Quant à ce dernier, j'en pourrais parler avec toute connaissance de cause, et je dois dire que, chaque fois que je vous ai revue par rencontre, j'ai senti quelque envie d'éprouver si vous étiez toujours aussi charmante qu'à l'époque où j'avais le bonheur d'en juger tous les jours.

— Ah ! s'écria-t-elle avec un éclat de rire railleur, qui l'empêchait de montrer son trouble révélé par sa rougeur subite et par les battemens de son sein. Il y a des choses dont je me sou-

viens si peu, que je doute même qu'elles aient jamais été !

— Ce qui a été ne peut-il être encore ?..... reprit le duc d'Orléans, qui ne savait pas parler sérieusement à une jolie femme, et qui se sentait entraîné à des idées de galanterie au milieu des plus graves circonstances.

— Monseigneur, je ne croyais pas que ce fût à moi de vous faire observer que nous avons l'un et l'autre une affaire plus importante à débattre ! dit d'un accent timide l'Espagnole, qui s'accusait de lâcheté, en souhaitant tout bas que son ancien amant fît amende honorable devant elle, et se reprît à l'aimer comme autrefois.

— En effet, madame ! repartit sévèrement le prince, qui reporta ses yeux et sa pensée sur le déguisement de Léonora et sur les faits de cette étrange arrestation. Ç'a été de ma part un instant de doute et d'hésitation, pendant lequel je ne parvenais pas à me persuader, au souvenir de notre vieille amitié, que vous fussiez coupable des mauvaises actions qu'on vous impute...

— Quelles actions ? répondit-elle, en devenant

pâle tout-à-coup, de rouge qu'elle était sous l'impression d'un reste d'amour.

— Je balancerais encore à vous supposer capable de tant de malignité, si je n'en avais la preuve sous les yeux !

— Je vous ai trop aimé pour ne vous pas haïr de la même force ! dit-elle en fixant sur lui des yeux qui contredisaient ces paroles.

— Parbleu ! madame, on peut haïr les gens, sans leur attribuer pour cela des crimes abominables à faire dresser les cheveux sur la tête !

— Chacun hait à sa manière, murmura l'Espagnole, et je vous forcerai d'avouer que la mienne est la meilleure.

— Je pourrais vous demander en quoi j'ai mérité cette furieuse haine ; mais je me contenterai d'apprendre qui vous a si bien conseillée dans cette odieuse conduite : vous me direz, n'est-ce pas, quelles sont les gens qui vous ont fait agir ?

— Moi, conseillée ! moi, agissant au profit de certaines gens !... Fi donc ! je n'ai pris conseil que de moi-même, et n'agis que pour moi.

— Ainsi, vous agissiez pour vous en répandant de l'argent et des calomnies contre moi, en excitant la canaille à me lapider, en marchant à la tête d'une tourbe de scélérats que j'aurais dû faire enlever pour meubler les galères du roi !

— J'agissais pour moi seule, comme j'agirais encore, si mon étoile ne m'avait mise dans vos mains.

— Je comprends pour qui et par qui vous agissiez !... Vous auriez été sage, voulant prendre ce parti, de quitter d'abord le service de madame du Maine.

— Madame du Maine est parfaitement étrangère à mes actes comme à mes intentions, je vous le jure.

—Je vous jurerais le contraire, si vous vouliez, parce que je suis forcé d'ajouter foi à l'évidence, et vous avez tort de nier...

— Je nierai jusqu'à mon dernier soupir que madame du Maine soit pour quelque chose dans ce que j'ai fait !

—En ce cas, ce serait donc le duc du Maine?...

Je tiens de bonne part qu'il cabale contre moi à Marly avec madame de Maintenon.

— J'ignore ce que fait le duc du Maine, et ne m'en soucie pas ; je vous atteste seulement que je suis femme à me conduire de mon seul mouvement dans mes affaires, et vous en conviendrez plus tard, quand j'aurai atteint mon but!...

— Quel but? le plaisir de me causer de la peine?... Vous êtes en France, Léonora, et ces mœurs espagnoles ne conviennent plus. Vous aurez beau dire et faire, je ne penserai pas que votre ressentiment soit tel que vous le peignez ; car, si vous me haïssiez tant, depuis ces quatre années où je n'ai pris nulle précaution pour ma sûreté, vous m'auriez tué afin d'en finir.

— Je me garderais de vous tuer !... Vous ne souffririez plus !... Depuis quatre ans, n'avez-vous pas vécu dans les transes?

— Hé! pourquoi? repartit le duc d'Orléans étonné de cette question, qu'il trouva bouffonne et qu'il accueillit presque en riant.

— Parce que j'étais près de vous! parce que je

vous avais annoncé une vengeance digne de moi!

— Et la vengeance digne de vous, ce fut de vous équiper de la sorte, ce qui ne vous sied point mal d'ailleurs? ce fut de descendre dans la rue avec la populace et de soudoyer cette fange pour qu'elle m'éclaboussât? Belle vengeance, ma foi!

— Oui, c'est la vengeance qui me suffit! mais attendez la fin!... Il n'y a qu'un retard qui durera peu: vous me retiendrez en prison jusqu'à ce que l'on me renvoie, avant ou après un procès que je ne redoute guère... Redoutez davantage celui qui vous sera fait, monseigneur!... Vous qui consultez les sibylles, ne connaissez-vous pas quelle est votre fortune à venir?

— Voici ma main: lisez-y ma destinée, puisque vous êtes si experte en divination! objecta le duc d'Orléans, frappé tout-à-coup du rapport qui existait entre cet entretien et celui qu'il avait eu chez la Mautorte avec une femme masquée dans laquelle il n'hésita plus à reconnaître Léonora. Depuis quand êtes-vous devenue devineresse, ma mie?

— Depuis que je peux vous prédire le sort funeste que je vous souhaite!... Ah! si vous m'aviez aimée comme je vous aimais!...

— Ah! si vous m'aviez aimé comme je vous aimais, répondrai-je, nous nous aimerions peut-être encore à ma mode, et je ne vous retrouverais pas tantôt sous les guenilles d'une tireuse d'horoscopes, tantôt sous le sarrau d'un charretier!

— Et vous, si vous m'aviez plus aimée, s'écria-t-elle avec une chaleur qui sécha ses yeux bordés de larmes, je ne vous retrouverais pas aujourd'hui accusé et à demi convaincu d'avoir empoisonné le dauphin et la dauphine! Votre tête, entre mes bras, eût bravé la hache du bourreau!

—Léonora! interrompit le prince, qui lui mit la main sur la bouche; silence! On n'aurait qu'à vous entendre...

— C'est un bruit qui s'élève d'un bout de la France à l'autre, et je danserai de joie lorsqu'on plantera votre échafaud!

— Si vous n'étiez pas une folle, vous seriez

un monstre!...Mais je vous pardonne!... Je vous plains d'être l'instrument aveugle dont se servent mes ennemis... Je les connais maintenant! qu'ils tremblent à leur tour!

— Je vous proteste de nouveau, avec mille sermens, que le duc et la duchesse du Maine ne sont pour rien là-dedans!

— Madame, dit noblement le prince, il n'est pas décent que vous paraissiez en public avec cet habit de mascarade : je vais donner des ordres pour qu'on vous procure les vêtemens de votre sexe et de votre condition ; ensuite, un de mes carrosses vous ramènera chez madame du Maine, où l'on est sans doute fort ému de votre absence.

— Monseigneur, vous voulez me rendre la liberté?... dit-elle, stupéfaite de cette générosité et regrettant de ne pas rester prisonnière au Palais-Royal. Je vous invite plutôt à empêcher que je sorte : vous vous en repentiriez bientôt!

— Vous êtes libre, Léonora; et si, dans une autre occasion, votre imprudence vous jetait

en quelque nouvel embarras, je vous autorise à vous réclamer de moi... car je suis et serai votre ami, en dépit de cette grande haine que je voudrais tourner en amour !

— En amour ! reprit-elle avec un soupir, en fixant ses prunelles humides sur le duc d'Orléans qui souriait.

— Sans doute ! dit-il gaiement, prêt à l'embrasser pour lui prouver qu'elle avait conservé tous ses charmes : je m'accommoderais d'un amour qui cesserait dans une heure, plutôt que d'une haine qui dure depuis quatre ans... Mais à quelle folie vais-je songer ? vous êtes dans le camp de mes ennemis, ma chère ; et je ne me livrerai pas, comme Samson, à la merci de Dalilah !

— Monseigneur ! s'écria-t-elle en joignant les mains et recourant au ton de la prière, retenez-moi en otage dans quelque chambre de votre palais ! opposez-vous à ce que je m'en aille ! faites-moi plutôt enchaîner !... Si je sors d'ici, de grands malheurs arriveront... Sauvez-vous, sauvez-moi, sauvez la France !..

— Tu n'as pas le sens plus rassis que ton page, ma fille! c'est l'amour qui vous fait ainsi perdre la raison... Dépêchez-vous donc de ne plus aimer, afin que la raison vous revienne, mes enfans!

XI

LA LETTRE DE CACHET.

Les accusations unanimes qui s'élevaient de toutes parts contre le duc d'Orléans retentirent en vain aux oreilles du roi, et furent ramenées sans cesse inutilement par les perfides manœuvres de madame de Maintenon : Louis XIV ne voulut pas qu'on mît en jugement le duc d'Orléans. Ce n'étaient pas seule-

ment les conseils de Madame qui triomphaient de la cabale acharnée contre un innocent, et qui aidaient le roi à se préserver de l'aveuglement des préventions défavorables à l'égard d'un prince de son sang; l'orgueil du vieux roi détermina seul sa conduite dans cette situation délicate : il comprit qu'un procès criminel intenté à son neveu traduirait la famille royale à la barre du tribunal, et ferait rejaillir sur lui-même la honte d'une condamnation ou le ridicule d'un acquittement, lequel semblait inévitable en absence des preuves matérielles. Louis XIV déclara donc à madame de Maintenon qu'il ne compromettrait pas sa propre gloire au point de dévoiler aux yeux de l'Europe les attentats qui pourraient déshonorer le premier prince du sang de France.

Le chirurgien Maréchal ne contribua pas peu à faire adopter ce sage parti au roi, qui se fit rendre compte de l'ouverture du corps du dauphin : Fagon, Boudin, Boulduc et Chirac, furent d'accord pour déclarer que cette mort était le résultat d'un poison très-violent, très-actif et

très-volatil ; ils ne différèrent d'avis que sur la qualité et l'essence de ce poison ; mais Maréchal refusa de soumettre son opinion personnelle à la leur, qu'il combattit en face avec une vivacité et une éloquence dont le roi lui sut bon gré ; car Maréchal croyait défendre l'honneur du roi et de la royauté en écartant du duc d'Orléans les soupçons d'empoisonnement qu'on avait accueillis et répandus sans aucun examen. Louis XIV, tout en s'opposant aux suites tragiques qu'on prétendait donner à deux morts irréparables, conservait une amère rancune envers Philippe d'Orléans, qui, par son impiété, son libertinage et ses scandaleux débordemens, avait fourni un prétexte et en quelque sorte une autorisation à ces bruits odieux circulant par tout le royaume : il consentit donc à prolonger la durée de l'espèce d'exil qu'il lui avait infligé, à la prière de madame de Maintenon, et il le fit avertir de ne pas reparaître à la cour, soit à Versailles, soit à Marly, soit à Fontainebleau, tant qu'il n'aurait pas expié ses torts par une vie meilleure, plus chaste et plus dé-

vote. Le prince, qui n'avait pu obtenir une audience du roi pour se justifier, fut indigné de cette injuste partialité, et se renferma dans un dédaigneux silence, en renonçant volontiers à cette cour jésuitique dont madame de Maintenon était l'ame.

Le duc d'Orléans n'espérait plus que dans une manifestation tardive de son innocence, et il tâchait de s'isoler des difficultés et des ennuis du présent pour se réfugier dans l'avenir : il demandait du courage et des consolations à la retraite, à l'étude ; mais sa retraite n'était point assez séparée du monde pour qu'il n'entendît rien de ce qui s'y passait, et les clameurs que l'envie, la méchanceté et la sottise poussaient contre lui, le dégoûtèrent de l'étude où il cherchait à se plonger. En peu de jours d'adversité, il avait mieux appris à connaître les hommes que dans toute sa vie, et les ingratitudes auxquelles il s'était vu exposé le laissaient profondément navré de misanthropie. Il restait continuellement au Palais-Royal, comme dans une prison, et un petit nombre d'amis et de

serviteurs dévoués ne l'approchaient qu'avec des nouvelles tristes à la bouche : on l'avait pendu et brûlé en effigie dans une ville de province; les gazettes de Hollande le mettaient au rang des Néron et des Caligula; on affichait la nuit aux portes de son palais les écriteaux les plus atroces; on disait que les deux fils du dauphin tombaient en langueur, et qu'on avait trouvé sous leurs oreillers des sachets remplis de cheveux et d'os de mort; on racontait les indiscrétions du président de Mesmes dans un dîner chez la duchesse du Maine, indiscrétions qui concernaient l'enquête commencée à la Bastille contre la Mautorte et ses complices; on annonçait chaque jour la vente d'une charge dans la maison du duc d'Orléans. La voix publique empruntait les accens les plus énergiques pour désigner et flétrir l'empoisonneur.

Des gens de la cour, il n'y avait que le duc de Saint-Simon qui continuât d'entretenir des relations avec le prince mis en interdit. Ceux qui fréquentaient encore le Palais-Royal n'étaient pas des courtisans, ou bien avaient pris

trop à cœur le parti du prince accusé, pour se trouver face à face avec les accusateurs : d'une part, l'abbé Dubois, Homberg, des savans et des artistes; d'autre part, le marquis de La Fare, le comte de Nocé et quelques joyeux amis de la table et du plaisir. Tous à l'envi exhortaient le duc d'Orléans à prendre patience et à ne pas se laisser abattre par cet orage passager : « Buvez et chantez ! lui disait La Fare. — Faites la chasse aux onze mille vierges ! lui disait Nocé. — Cherchez la pierre philosophale, le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle ! proposait Homberg. — Croisez-vous les bras jusqu'à ce que le grand roi soit aux gémonies ! grommelait Dubois. — Je sacrifierais mon nom, mon rang, mon bien, pour faire éclater mon innocence ! » répliquait le duc d'Orléans, qui ne s'accoutumait pas à l'idée de passer pour un empoisonneur. La Providence parut un moment se déclarer pour lui et donner gain de cause à l'opinion du chirurgien Maréchal, qui soutenait que la mort de la dauphine et du dauphin ne devait provenir que d'une *maladie de venin*.

En effet, un assez grand nombre de maladies semblables, qui avaient peut-être de pareilles causes, se manifestèrent à Paris, chez des personnes bien portantes en apparence, qui étaient enlevées dans l'espace de quelques heures : M. de Seignelay, brigadier d'infanterie et colonel au régiment de Champagne, mourut ainsi, sans avoir été malade.

Mais, dans les premiers jours du mois de mars, les imaginations furent frappées plus fortement que jamais par la maladie simultanée du jeune dauphin et de son frère le duc d'Anjou. On cria au poison, dès que les médecins eurent supposé que ce pouvait être la rougeole. Ces symptômes de *venin* chez les jeunes princes consternèrent le roi, qui avait cruellement souffert, lui si tremblant au nom seul de la mort, en voyant mourir sous ses yeux la dauphine, qu'il chérissait comme sa propre fille, et le dauphin, sur lequel il fondait l'avenir de la monarchie. Le lendemain même de l'enterrement des deux victimes, Louis XIV avait cherché à effacer, pour ainsi dire, le vide produit dans sa cour et dans

sa famille par cette double perte. Le roi ne revint que le 27 février à Versailles, où l'on eût dit que rien n'était changé, excepté la couleur des habillemens, car les femmes portaient des mantes de deuil, et les hommes des manteaux. Les complimens des ministres étrangers, du Parlement, de la Chambre des comptes, des autres Cours souveraines et du Corps de ville, rappelèrent encore les lugubres événemens que Louis XIV aurait voulu pouvoir oublier. Il était tellement impatient d'arriver à cet oubli, qu'il se débarrassa des lamentations de toutes les dames et de tous les officiers des défunts en leur conservant leurs pensions même les plus élevées. Madame du Lude ayant essayé de jouer l'attendrissement avec des cris et des sanglots qu'elle apporta exprès sur le passage du roi, celui-ci lui tourna le dos en disant : « Madame, je ne suis pas encore en état de vous parler; mais nous nous reverrons! » Louis XIV ne voulait plus s'attendrir.

Deux jours après la mort du dauphin, il avait envoyé dire par M. de Ponchartrain à ma-

dame de Ventadour, gouvernante des deux petits princes fils du duc de Bourgogne, que l'aîné de ces princes ne devait plus être appelé duc de Bretagne, mais dauphin, à la place de son père. Ce nouveau dauphin avait un peu plus de cinq ans : son intelligence était vraiment extraordinaire pour son âge, et il montrait déjà une opiniâtreté et une hauteur que sa gouvernante ne parvenait pas à corriger. Quant au second enfant du duc de Bourgogne, c'était le duc d'Anjou, qui tétait encore. Le jour des obsèques, le jeune dauphin, qui entendait parler de cette pompe mortuaire, dit à madame de Ventadour : « Hélas! le voyage de Saint-Denis n'est pas un trop joli voyage! » Dès ce moment, la mort circulait dans ses veines, et après avoir traîné avec la fièvre pendant plusieurs jours, sans qu'on crût urgent d'en prévenir le roi, le malheureux enfant se trouva presque subitement à l'extrémité. Son frère était malade aussi, mais moins gravement, lorsque les médecins jugèrent que la rougeole allait se déclarer chez l'un et l'autre. Le roi, qui com-

mençait à reprendre sa tranquillité d'esprit, ses promenades dans ses jardins, la chasse au tir après son dîner, ses travaux du soir avec les ministres dans la chambre de madame de Maintenon, apprit avec terreur qu'une double perte menaçait encore sa famille.

Cette nouvelle lui fut transmise par Fagon, dans la journée du lundi, 7 mars, quand l'état des deux frères était désespéré. Louis XIV en ressentit une violente commotion, accompagnée des plus sinistres pressentimens : il ne douta pas que les jeunes princes fussent atteints du même mal que leurs père et mère, et il les regarda comme perdus, avant que les médecins eussent reconnu l'impossibilité de les sauver. Il songea du moins au salut de leur ame, et se rappelant qu'on les avait seulement ondoyés à leur naissance, il ordonna de les faire baptiser sur-le-champ, en les nommant tous deux Louis, afin que son successeur portât son nom, dans le cas où l'un de ces enfans ne succomberait pas. Ce baptême eut lieu dans la chambre du dauphin, qui fut tenu par sa gouvernante et par le comte de La Mo-

the ; on choisit le marquis de Prie et la duchesse de la Ferté pour servir de parrain et de marraine au duc d'Anjou, que la maladie avait moins vivement attaqué que son frère. La médecine semblait impuissante pour combattre un principe mortel qui existait dans le sang et les humeurs des princes : leur situation ne s'améliora pas pendant la nuit, et le lendemain, mardi 8, ils tombèrent comme en léthargie, sans que les remèdes les plus actifs eussent la moindre action sur cet engourdissement, qu'on jugeait avant-coureur de la mort. On appela de Paris cinq médecins, qui conseillèrent chacun quelque nouvelle prescription également inutile : le soir, le petit dauphin était à l'agonie.

Louis XIV, écrasé par tant de malheurs domestiques, qui paraissaient devoir amener l'extinction de sa race, n'avait pas eu le courage de s'occuper long-temps des affaires du gouvernement. Après avoir travaillé une heure avec ses ministres Voysin et Desmarets dans la chambre de madame de Maintenon, qui ouvrait

et lisait les dépêches, il fut presque suffoqué par la douleur que lui causait la fatalité attachée désormais à sa personne et à tous les siens : il prétexta son mal de tête, qui le quittait peu en effet, pour faire cesser le Conseil et pour rentrer dans son appartement, où il se promettait d'être seul, loin des irritantes désolations de madame de Maintenon, qui revenait sans cesse sur l'empoisonnement de la dauphine, du dauphin et de leurs deux enfans. Mais à peine eut-il commencé à s'assoupir dans son grand fauteuil, en s'interrogeant lui-même au sujet de sa propre santé, qui n'était pas mauvaise, au mal de tête près, madame de Maintenon, suivie de la duchesse du Maine, qui aspirait à remplacer la duchesse de Bourgogne dans l'intérieur du roi, vint, une lettre à la main, annoncer à Louis XIV que sa famille avait encore une mort à pleurer : la reine d'Espagne Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sœur de la défunte dauphine, était décédée à Madrid, deux jours après celle-ci, le 14 février, à huit heures un quart du matin, âgée d'un

peu plus de vingt-cinq ans ! Cette mort, qui laissait veuf Philippe V au moment où il avait besoin de se ménager des alliés pour suppléer au prochain abandon de son aïeul, était surtout affligeante sous le point de vue politique; mais Louis XIV n'y vit que la main de Dieu étendue sur lui et acharnée à le poursuivre du spectacle de la mort, jusqu'à ce que lui-même fût frappé sur les tombeaux de ses descendans. Il s'abandonna par degrés à l'amertume de sa position, et cachant son visage dans ses mains, il ne retint plus ses larmes, qui coulèrent silencieusement, pendant que madame de Maintenon lui prêchait l'abnégation de soi-même et la résignation aux décrets de la Providence, comme aurait pu le faire Massillon ou Bourdaloue. Madame du Maine faisait bonne contenance de pleureuse et de pénitente, en dissimulant ses bâillemens et en se demandant à part elle si la succession de la dauphine valait l'ennui et la tristesse de la corvée journalière qu'elle s'imposait.

— Vous verrez, sire, que ces morts fou-

droyantes ne s'arrêteront pas à ces beaux essais! dit madame de Maintenon.

— Hé! qui voulez-vous donc que je voie mourir à présent, madame? reprit le roi, troublé d'un pronostic qui semblait le regarder

— A Dieu plaise que ce soit la dernière! Je m'offrirais volontiers en victime expiatoire pour conserver de bien précieuses têtes.

— Vous savez bien que la mort ne s'accommode pas de ces changemens de personne, et qu'elle ne fait pas grâce, une fois qu'elle a désigné quelqu'un? Certainement, si l'on se pouvait racheter de ce tribut que chacun paie tôt ou tard à l'humanité, je ne manquerais pas de gens qui mourraient à ma place!... Mais où voyez-vous autour de moi ces indices de mort?

— D'abord, sire, le dauphin et son frère n'en sauraient réchapper, puisqu'ils ont pris le même poison que leur père...

— Du poison! toujours du poison! on ne parle que de cela! J'y aurais cru si j'avais été empoisonné, ainsi que j'en eus un moment la pensée; mais, hormis mon grand mal de tête,

qui procède de mes chagrins, je ne me porte pas moins bien qu'à l'ordinaire.

— Dieu en soit loué, sire; car que deviendrions-nous si nous avions l'horreur de craindre aussi pour vos jours?

— N'est-ce pas que je n'ai pas si mauvais visage que le disait Fagon?... Ma dernière médecine a beaucoup opéré...

— Sire! interrompit la duchesse du Maine, à qui ces détails de garde-robe étaient insupportables, et qui se bouchait le nez pour échapper aux illusions peu balsamiques de son imagination. Vous vivrez cent ans, j'offre de le parier; et si le ciel mesurait votre existence à notre amour, elle n'aurait pas de fin. Quant à moi, je donnerais de bon cœur ma vie pour l'ajouter à la vôtre.

— Vous avez raison, madame, répondit le roi en examinant son teint dans une glace: il y a des personnes qui ne devraient pas mourir. La dauphine, par exemple, qui n'a jamais eu et n'aura jamais sa pareille... Oh! quelle perte que celle-là!

— Madame la dauphine était un miracle de grâces et d'esprit, répliqua la duchesse du Maine en se conformant aux idées du roi.

— C'était aussi un modèle de vertus, ajouta Louis XIV. On ne conçoit pas à quel point elle m'aimait !

— Oui, c'était une toute charmante princesse ! repartit madame de Maintenon, que cette apothéose continuelle impatientait, et qui n'attendait plus aucun service du souvenir de la défunte, qu'elle voulait faire oublier par la duchesse du Maine. Mais...

— Il n'y a point de *mais* sur le chapitre des éloges de madame la duchesse de Bourgogne, s'écria le roi offensé de cette restriction.

— Mais elle n'avait qu'un médiocre zèle pour la religion, continua madame de Maintenon, qui savait à propos contrecarrer la volonté du roi. Le père de la Rue a été fort blessé de se voir préférer un récollet janséniste....

— Janséniste ! reprit Louis XIV avec inquiétude ; est-il certain que le père Noël soit janséniste ?

— Et des plus fougueux, sire; demandez au révérend père Le Tellier si ce récollet ne trempe pas dans les doctrines de Port-Royal?

— Ce serait fâcheux, répondit le roi après un moment de réflexion; mais je crois qu'un confesseur janséniste n'est pas si dangereux pour une confession générale; et d'ailleurs, il n'y a point de remède, puisque la pauvre dauphine est défunte!

— On ne trouvera certainement pas une seconde dauphine, dit la duchesse du Maine, qui ne se jugeait pas inférieure à cette princesse: elle était pleine de charmes, et l'on ne se lassait pas de l'admirer riant, dansant, chantant, jouant!....

— Elle avait d'autres mérites, madame, murmura le roi avec humeur : le principal, à mes yeux, était son incroyable affection pour moi et pour ma gloire; elle se fût cent fois immolée à l'intérêt de la royauté...

— Elle? repartit en souriant d'un air d'incrédulité madame de Maintenon, qui souffrait d'être ravalée au-dessous de la dauphine, et qui

sentait la nécessité d'abattre cette idole dans l'esprit de Louis XIV.

— Sans doute, madame ; et vous ne l'ignorez pas, puisque vous fûtes souvent témoin de ses nobles mouvemens. Rappelez-vous seulement ce jour où elle se jeta toute en larmes à mes pieds pour que je ne compromisse pas l'honneur de la victoire de Marsailles, en ordonnant à M. de Catinat de poursuivre les alliés dans leur retraite !

— Oui, reprit madame de Maintenon résolue à détruire les regrets du roi pour la dauphine ; car le duc de Savoie, qui avait laissé deux de ses meilleurs généraux, les marquis de Parella et Pallevicini, sur le champ de bataille, avec dix mille morts, et qui s'était échappé lui-même à grand'peine, ne pouvait plus tenir la campagne sans armée et sans artillerie.

— La dauphine, madame, était devenue Française ! repartit aigrement Louis XIV : elle ne se souvenait plus même que mon ennemi fût son père ; j'en prends à témoin son indignation à la prise de Cazal, où le marquis de Crénau ca-

pitula avant de tirer un coup de canon....

— Moyennant les instructions secrètes que la dauphine lui avait fait tenir en votre nom!

— Cela n'est pas et ne peut être! s'écria le roi non moins étonné que chagrin d'entendre accuser la dauphine de trahison.

— Il ne faut regretter les personnes qu'en raison de ce qu'elles le méritent, dit madame de Maintenon en tirant du portefeuille des dépêches plusieurs lettres qu'elle présenta au roi. Voici une partie des papiers que j'ai trouvés dans la cassette de notre chère dauphine.

— Des lettres de M. de Savoie! s'écria Louis XIV en les parcourant avec une émotion croissante. Quoi! M. de Savoie était instruit par sa fille du menu des affaires de l'État?... La petite coquine nous trahissait!

— Ce n'était pas sans dessein qu'elle fouillait dans les papiers des ministres; qu'elle ouvrait et lisait les correspondances de vos généraux et de vos ambassadeurs; qu'elle s'informait soigneusement de vos projets!... Si elle eût vécu, la paix ne se ferait pas encore.

— Dieu merci ! la paix se fera, madame, selon les dernières nouvelles d'Utrecht, murmura le roi abattu. A qui se fier, bon Dieu !

— A moi, sire ! répliqua madame de Maintenon en s'emparant de l'avantage de sa position ; aux personnes qui vous aiment !

— Comment vouliez-vous, sire, que la dauphine oubliât son père et son pays ? objecta la duchesse du Maine : elle était Savoyarde !

— Voilà une leçon qui vous apprendra, sire, à savoir distinguer les bons conseils des mauvais ! reprit madame de Maintenon, qui se sentait dès lors assez forte pour accabler ses ennemis. Ce n'est pas moi qui voudrais vous donner un avis contraire à votre intérêt ! Ainsi, quand, depuis un mois entier, je vous presse et sollicite de faire arrêter et juger le duc d'Orléans....

—Eh ! madame, répondit-il mélancoliquement, je n'ai plus assez de temps à vivre pour vouloir troubler la fin de ma carrière !

— Il y a un mois, sire, que je vous présage de terribles malheurs advenant par le fait seul

de ce prince impie et débauché. Avant la mort de la pauvre dauphine.....

— Qu'on ne me parle plus de cette intrigante! interrompit le roi, qui était déjà consolé de cette perte. Ah! que je me reproche de l'avoir tant pleurée!... Il n'a pas tenu à elle que je fusse mis au ban de toutes les puissances et jeté à bas du trône!

— Appréciez mieux votre force, sire, dit madame du Maine : la faible main de la dauphine n'eût pas même ébranlé votre couronne, si elle avait tenté de vous la ravir; mais cette princesse travaillait seulement, par piété filiale, à défendre son père, que vous pouviez d'un coup anéantir!...

— Une fois pour toutes, qu'on s'abstienne d'en parler! répliqua impérieusement Louis XIV. Je l'aimais plus que tout au monde, et elle me trahissait!... Et vous, madame, dit-il durement à sa vieille maîtresse, ne me trahirez-vous pas comme les autres?

— Moi, sire! je me trahirais moi-même pour vous servir! Croyez-vous que je ne fasse pas acte

de courage et de dévouement en accusant avec insistance devant vous un prince de votre sang, qui, s'il achève ses complots, vous succédera un jour à défaut d'un héritier plus proche?

— Le duc d'Orléans me succédera? répéta le roi avec une sourde fureur. C'est donc à dire que tous mes enfans sont morts ou à peu près!

— Pas encore, sire; mais, en cas qu'on le laisse faire, il diminuera bientôt votre famille à l'aide du poison.

— Le poison!... Pensez-vous qu'on ose aussi l'employer contre moi? Je ne mange et ne bois qu'en tremblant aujourd'hui!

— Un homme qui n'a ni religion, ni mœurs, ni pudeur, comme le duc d'Orléans, empoisonnerait son propre père sans scrupule.

— En tous cas, il ne s'attaquerait à moi qu'après avoir tranché tous les rejetons directs de la branche royale; le dauphin d'abord.

— Le dauphin est probablement sorti de ce monde périssable à l'heure où nous sommes, hélas! Ce petit prince, dans l'âge de l'innocence, se réjouira de passer si tôt à l'état de bienheu-

reux : son frère ne tardera guère à le rejoindre, sire.

— Eh bien ! madame, nous aurons encore un dauphin, reprit le roi : M. le duc de Berry prendra ce titre et régnera après moi.

— Pensez-y bien, sire : le duc d'Orléans verrait sa fille, cette madame de Berry qu'il gouverne absolument, devenir reine...

— Mais, avant le duc de Berry, n'ai-je pas le roi d'Espagne, qui renoncerait volontiers à son royaume pour hériter du mien ?

— Eh ! sire, n'a-t-il pas renoncé à tous ses droits sur votre succession ! Ce serait alors une guerre civile, dont le duc d'Orléans se déclarerait le chef !... Mieux vaudrait encore, si le duc de Berry venait à vous manquer, recourir à vos enfans légitimés !

— Certainement, M. le duc du Maine, par exemple, ferait un meilleur roi de France que le duc d'Orléans, qui est gâté par tous les vices, comme vous le disiez fort justement, madame, et qui n'attirerait sur ses peuples que la malédiction du ciel.

— Le duc d'Orléans est à lui seul plus dangereux pour votre monarchie que l'alliance de l'Angleterre et de la Hollande avec l'Empire.

— Je le sais, et je voudrais qu'une bonne rougeole l'emportât, pour n'avoir plus à le craindre ni à le punir.

— Pourquoi, sire, ne le feriez-vous pas enlever et conduire en secret dans quelque prison d'état, sans qu'on sût le lieu de sa captivité?

— On n'aurait qu'à le découvrir! de là, des conspirations, des brigues et des soucis de toute nature.

— On ne le découvrira pas, en le masquant comme cet autre prisonnier, qui a passé pour mort pendant quarante ans qu'il fut enfermé à Pignerol, aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille....

— On aurait plus de peine à cacher l'existence d'un prince du sang... D'ailleurs, comment le faire disparaître?

— On dirait qu'il a été assassiné, en courant, la nuit, les rues de Paris, ou bien en s'arrêtant dans un mauvais lieu...

— Eh, madame! ce serait faire rejaillir sa honte sur la famille royale et sur moi-même... Tenez, j'aimerais mieux qu'on le tuât!... Mais ce serait un péché mortel que d'ordonner ou d'absoudre ce meurtre... Si le Saint-Père m'avait accordé la dispense papale que je lui demandais pour faire mourir un homme qui m'avait offensé, Fouquet[1]!...

— Le père Le Tellier vous a fort habilement démontré que le pape ne pouvait, par anticipation, absoudre les péchés qu'on doit commettre; mais il est autorisé par Jésus-Christ lui-même à octroyer rémission de tous péchés commis. Or, vous auriez, pour votre honneur et pour le bien de votre gouvernement, fait mettre à mort le sieur Fouquet dans sa prison : dès que la chose eût été faite, Sa Sainteté vous au-

[1] M. Champollion-Figeac, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque du roi, a découvert dans des papiers d'état, appartenant à ce dépôt, une lettre de Louis XIV, tellement étrange, qu'on n'y pourrait croire, si l'original n'existait encore. Dans cette lettre, adressée au pape, Louis XIV demande une dispense pour se défaire, sans aucune forme de procès, d'un homme dangereux et nuisible au royaume.

rait envoyé des pardons et des indulgences, en considération des motifs de nécessité qui excusaient une pareille action. Pareillement, si le duc d'Orléans était retranché du monde, sans forme de procès...

— Un procès serait plus digne de moi, repartit Louis XIV, qui cédait pourtant par degrés aux insinuations de madame de Maintenon.

— A dire vrai, j'ai peine à croire que M. le duc d'Orléans soit coupable d'empoisonnement, objecta la duchesse du Maine obéissant à un sentiment de justice et de probité. Mais, en revanche, je crois que ce prince serait fatal à vos légitimes successeurs, sire, dans le cas où une régence ouvrirait le champ à son ambition et à sa politique. Je le soupçonne fort d'entretenir une ligue contre Votre Majesté dans les cours étrangères, et de s'opposer de tous ses efforts à la paix, pour qu'on lui rende le commandement des armées et pour qu'on lui donne la haute main dans les affaires de l'État.....

— Quand je n'aurais plus un général dans

mes armées, ni un ministre dans mon Conseil, s'écria le roi, je n'accepterais pas encore les services de M. le duc d'Orléans!

— Madame, vous avez tort de douter des empoisonnemens qui ont été faits de la main de ce méchant prince, sinon à son instigation! répliqua froidement madame de Maintenon, piquée de se voir contrecarrée par la duchesse du Maine. Au reste, ces empoisonnemens ne seront pas les derniers, puisque Sa Majesté n'y veut point mettre obstacle.....

— Moi, madame! dit le roi, dont l'indécision augmentait à chaque nouvelle attaque dirigée contre le duc d'Orléans. Que faut-il donc faire?

— Rien, sire : attendez que votre famille entière ait disparu, pour prendre un parti !

— Mon parti est pris, madame : je veux arrêter ces exécrables empoisonnemens. Mais quel en est l'auteur?

— L'auteur, sire? vous le demandez encore! Il y a chez vous un esprit d'erreur et d'aveuglement qui m'épouvante.

— Vous accusez le duc d'Orléans ; mais d'autres l'excusent : Madame me répond, sur sa tête, de l'innocence de son fils.

— Et moi, sur la mienne, de sa scélératesse ! Certes, ce n'est pas une mère qui verra jamais un grand coupable dans un fils qu'elle aime ; et ne l'aimât-elle pas, sire, elle l'excuserait toujours, comme l'a fait Madame, qui gémit tout bas de la perversité du sien. Si Madame était ici présente, je ne dirais pas moins que vous devez faire procéder contre le duc d'Orléans.

— Fût-il innocent de ces empoisonnemens, ajouta la duchesse du Maine, il ne le serait pas sur le fait de haute-trahison !

— Prêtez l'oreille au cri d'indignation de la cour et de toute la France, sire ! continua madame de Maintenon.

— Quelle alternative, madame ! dit le roi, qui ne résistait plus que faiblement. S'il est condamné, un prince de mon sang périra sur l'échafaud ; s'il est absous, comme je le crains, je serai en butte aux risées de l'Europe !

— Il ne peut être absous, sire : on trouvera au Palais-Royal sa Chambre des Poisons, toute remplie de fioles, de boîtes, de vases, de bocaux et de paquets contenant mille sortes d'essences, de liqueurs, de pâtes, de pommades et de poudres malfaisantes. Est-il besoin d'autre témoignage pour convaincre l'empoisonneur des dauphins ?

— Cette Chambre des Poisons serait une invention de l'enfer, si elle existait ! dit tristement le roi.

— Elle existe, sire, et l'on en aura la description plus exacte en chargeant le président de Mesmes de se transporter au Palais-Royal avec une commission du Parlement, et de faire une enquête dans les petits appartemens du duc d'Orléans. On le surprendra peut-être lui-même soufflant ses fourneaux et mélangeant des sucs mortels !

— Vous le voulez, madame ? Il en arrivera quelque malheur ; mais n'importe, puisque vous l'aurez voulu !

— Il en arrivera de la sûreté pour votre vie

et pour celle de vos enfans ; car, autrement, sire, nous mourrons tous!

— Plût à Dieu qu'il m'eût retiré à lui avant cette extermination de ma famille! murmura le roi en se frappant le front. Il n'y a pas un an que mon fils me fut enlevé de la même manière que le duc de Bourgogne!

— Maintenant, sire, on ne peut douter que Monseigneur ne soit mort de poison, comme le pauvre dauphin, comme mourront ses deux enfans?

— Ah! faites-moi grâce, madame! interrompit Louis XIV, qui se touchait le front avec inquiétude. J'ai un si prodigieux mal de tête, que je me coucherai sans souper!

— Vous y paraîtrez toutefois, sire, car si le bruit se répandait que vous êtes malade, on aurait bientôt dit que vous voilà mort!...D'ailleurs j'ai fait avertir M. le premier président pour que vous lui donniez vos ordres après souper.

— Mon Dieu! n'aurai-je plus un moment de repos, même à l'heure de mes repas? M. le

président sait mieux que moi ce qu'il a à faire : on s'informera des usages établis pour traduire en justice un prince du sang; on le mettra, s'il le faut, à la Bastille ; on instrumentera comme il convient, on le jugera, on le condamnera, on l'exécutera !... Je ne m'en veux plus mêler, quoi qu'il en soit, mais j'entends qu'on le condamne, s'il est mis en cause, et qu'on l'exécute, s'il est condamné !

— Je vous loue de cette sévérité , sire; car assurément le duc d'Orléans est coupable... Je vous approuve aussi de le vouloir mettre à la Bastille pendant l'instruction de l'affaire. Il ne faut plus que signer cette lettre de cachet pour qu'on l'arrête...

— Sire, combien de temps porterons-nous le deuil? dit légèrement la duchesse du Maine, que cette contrainte avait déjà dégoûtée de l'héritage de la dauphine dans l'intérieur du roi. Est-il vrai que les spectacles seront suspendus à la cour jusqu'à la fin de l'année ?

— Les spectacles ? reprit Louis XIV, étourdi de cette question inopportune et à la fois de la

signature que lui demandait madame de Maintenon. Une lettre de cachet pour le duc d'Orléans ?... C'est M. le marquis de Dangeau qui réglera la durée des deuils... La musique remplacera les spectacles. Mais, madame, si je signe cela, le duc d'Orléans sera demain conduit à la Bastille, en prisonnier d'état...

— Ce n'est pas le premier prince du sang qu'on y aura vu; mais certainement ce sera le plus criminel!

Louis XIV avait pris la plume machinalement, et se préparait à signer le papier que lui présentait madame de Maintenon, tandis que la duchesse du Maine dissimulait à peine ses bâillemens d'ennui, et maudissait l'étiquette qui la forçait de rester en place. Tout-à-coup l'huissier de la chambre du roi ouvrit la porte et annonça d'une voix retentissante Son Altesse royale Madame, qui, depuis la mort de la dauphine seulement, avait obtenu un privilége qu'elle *souhaitait* depuis long-temps, la permission d'entrer tous les soirs chez le roi. On eût dit que

Louis XIV craignait de se trouver trop souvent en tête-à-tête avec madame de Maintenon, qui l'attristait, le contrariait et le sermonnait sans cesse. Madame s'était empressée de prendre possession d'un droit qu'elle partageait avec madame de Maintenon seule, et que celle-ci lui enviait : le duc d'Orléans devait à l'assiduité de sa mère auprès du roi de n'avoir pas encore été déféré aux tribunaux pour crime d'empoisonnement. Tous les soirs, Madame venait détruire l'ouvrage de madame de Maintenon, et fortifier la détermination chancelante de Louis XIV, qui était contraire à un procès dans tous les cas, et qui avait assez de noblesse au fond de l'ame pour croire son neveu incapable de semblables forfaits.

Madame avait le teint plus animé qu'à l'ordinaire, l'air plus hautain et les yeux plus flamboyans. Avant de saluer le roi, elle regarda madame de Maintenon avec plus de colère que de dédain, et la duchesse du Maine avec indifférence ; ensuite elle fit plusieurs révérences devant le roi, qui se sentait, en la voyant, un

peu soulagé du despotisme de la *vieille*, et qui appréciait davantage le caractère franc, loyal et fier, quoique rude et vindicatif, de la princesse allemande, après s'être trouvé aux prises avec celui de madame de Maintenon, faux, souple, insinuant et perfide dans les plus petites comme dans les plus grandes choses. Louis XIV, qui avait jeté la plume sans signer la lettre de cachet, n'était plus occupé que de la nouvelle venue, qu'il invita d'abord à s'asseoir à sa droite, et qu'il combla de prévenances. La duchesse douairière d'Orléans gardait le silence en pinçant les lèvres et en grinçant les dents; elle reportait à chaque instant les yeux vers madame de Maintenon, comme pour témoigner à celle-ci, avec des gestes et des grimaces d'impatience, qu'elle serait bien avisée de lui laisser la place libre. Madame de Maintenon affecta de ne pas comprendre cette pantomime, et retint même la duchesse du Maine, qui s'était levée pour se retirer.

— Sire ! dit Madame en frappant du pied le

parquet et du poing le bras de son fauteuil, j'espérais que vous seriez seul, et je m'en réjouissais, dans l'espérance de vous pouvoir entretenir en particulier.

— Si vous le désirez, madame, répondit le roi en faisant signe à la duchesse du Maine de sortir, ma belle-fille s'en ira?

— La vérité est, sire, que j'ai grand besoin de vous parler, et que le plus tôt sera le mieux pour tout le monde. Mais le sujet que je vais entamer ne peut être abordé devant personne autre que vous, ajouta-t-elle en désignant madame de Maintenon.

— Cependant, madame, je n'ai pas le pouvoir de faire que les personnes qui ont leurs entrées dans mon appartement s'en aillent.

— S'il en est ainsi, j'attendrai que ces personnes se lassent d'être aux écoutes, et me cèdent le champ pour parler.

— Il y a personne et personne, madame, répliqua en souriant la marquise de Maintenon, qui soutenait la guerre avec armes courtoises, en apparence, contre la douairière d'Orléans.

Vous me priez un peu bien durement de partir d'ici, où j'ai plus droit que vous de rester ! Je pourrais, moi, vous dire avec plus de raison ce que vous dites, et vous conseiller de ne pas demeurer trop long-temps !

— Je ne reçois de conseils que du roi, madame! repartit la princesse Palatine, qui traitait toujours la marquise de Maintenon, femme presque avouée de Louis XIV, comme la veuve du poëte Scarron. Mais vous plaît-il que je vous conseille, à mon tour?

— Madame, les bons conseils, de quelque part qu'ils viennent, ne sont point à dédaigner, et je les prends de toute main.

— Faites donc votre profit de celui-ci, madame; on doit se rendre justice à soi-même en estimant sa propre valeur...

— Vos conseils seraient mieux donnés vis-à-vis d'une glace, madame; choisissez-en une qui grossisse les objets!

— Enfin, madame, je vous avoue que j'ai affaire d'être seule, réellement seule avec le roi, et que vous me servirez plus que vous n'avez

fait dans toute votre vie, en me cédant la place ce soir jusqu'au souper du roi!

— Et vous, madame, vous me serez agréable au-delà du possible, en ne vous opposant pas à ce que je demeure.

— Holà! mesdames, accordez-vous! s'écria Louis XIV, qui n'avait jamais réussi à faire naître la bonne intelligence entre elles.

— Sire! dit la douairière, ordonnez, s'il vous plaît, à madame de lever le siége pour que vous me puissiez entendre!

— Sire! dit madame de Maintenon, apprenez à Madame, qui l'ignore, que je suis de moitié dans vos secrets les plus cachés!

— Oui, mais vous n'êtes et ne serez pas dans les miens, dont il s'agit en cette circonstance, madame.

— La circonstance, Madame, m'embarrasse peu, et je ne concéderai pas à la violence ce que j'eusse accordé peut-être à la douceur...

— Mesdames! mesdames! interrompit le roi, qui était obligé de ménager l'une et l'autre pour les influencer à la fois.

— Que suis-je donc, sire? objecta la princesse Palatine, si la veuve de votre frère et la première de la famille royale n'obtient pas de vous ce que vous ne refusez point au plus mince gentilhomme, une audience particulière?

— Dieu me garde de vous la refuser! madame; mais vous l'aurez dans un autre moment, où madame de Maintenon n'y sera point.

— Dans quel moment, si ce n'est celui d'à présent! s'écria vivement la princesse Palatine. En cas que vous ne soyez pas libre dans votre appartement, venons ailleurs; mais je me suis déterminée à vous parler ce soir, et ce soir, je vous parlerai malgré tout le monde.

— Je ne suis pas tout le monde, madame, vous le savez, reprit madame de Maintenon, conservant un sang-froid qui semblait s'accroître à mesure que la douairière d'Orléans s'irritait et s'emportait davantage. Nous attendrons jusqu'à demain?

—Eh! madame, vous feriez mieux d'être au chevet de M. le duc du Maine, qui s'est mis au lit en piteux état!

— Le duc du Maine! répéta en tressaillant madame de Maintenon, qui avait un cœur de mère pour ce prince qu'elle avait élevé.

— M. du Maine est malade, dites-vous? madame, demanda tranquillement la duchesse du Maine, qui était restée pour voir la fin de ce débat. En vérité, il n'était pas malade hier!... Cependant je serais plus inquiète si je ne l'avais vu d'une semaine.

— Encore un malade, et peut-être... murmura Louis XIV, qui fut distrait péniblement de la querelle des deux rivales.

— Sire! dit madame de Maintenon toute émue de cette nouvelle, je réclame la liberté d'y aller voir. Sans doute madame exagère le mal et le danger!... C'est du moins un bonheur que ce cher prince soit à Versailles, et non à Sceaux! Venez, madame!

— Mon Dieu! madame, ne vous en tourmentez pas plus que je fais! dit la duchesse du Maine, qui la suivait en riant. M. du Maine est homme à garder le lit et à mander les médecins

parce qu'il fut piqué d'une guêpe, comme l'Amour dans Anacréon.

— Sire, sire! s'écria sans aucune préparation oratoire la princesse Palatine dès qu'elle se vit seule avec le roi, qui la considérait d'un air affectueux et presque tendre; sire, on accuse mon fils! on vous insulte vous-même dans la personne de votre neveu! On outrage toute la famille royale et tous les princes ensemble par l'outrage qu'on fait au duc d'Orléans.

— Quel outrage, madame? reprit Louis XIV, qui feignit de ne pas le savoir et qui empêcha Madame de lui embrasser les genoux.

— Un outrage tel que ma bouche s'indigne de le dire! répliqua-t-elle, fondant en larmes. On veut qu'il ait empoisonné!...

— Et vous ne le croyez pas, madame? lui demanda Louis XIV, qui ne la laissa pas achever et qui lui prit la main avec amitié.

— Et vous, sire, le croyez-vous? répondit-elle énergiquement et pathétiquement à la fois. Croyez-vous que mon fils, votre neveu, le premier prince du sang de France, ait commis un

crime, deux crimes, trois crimes monstrueux et inutiles?

— Inutiles, madame? En effet, puisque ces pertes cruelles sont loin d'avoir épuisé ma race, qui compte encore plusieurs fils de France, outre les deux que je crains de perdre fort prochainement, outre le duc de Berry, qui les remplacerait!...

— Qui? les bâtards, sire! Vous n'en viendrez pas à cet excès d'aveuglement et d'injustice! vous ne vous déshonorerez pas en frustrant vos héritiers légitimes au profit de vos bâtards légitimés! Non, sire, vous ne ferez pas cela pour votre conscience!

— Nous n'en sommes pas là, Dieu merci! et nous n'y serons jamais, puisque nous avons plus de trois dauphins au besoin!

— Oui, sire, je l'espère, la Providence ne vous réserve pas cette douleur de survivre à tous les vôtres! Mais si quelque jour la fatalité éteignait votre descendance directe, ce qu'à Dieu ne plaise, le duc d'Orléans serait seul propre à vous succéder...

— Me succéder! me succéder! Vous allez vite en affaire! Je n'ai pas envie de quitter ma couronne, madame; et en cas que je la déposasse sur une autre tête, ce ne serait pas sur celle d'un impie, d'un libertin, d'un...

— Jusques à quand madame de Maintenon s'aventurera-t-elle à critiquer mon fils? Un impie! un libertin! ce sont là des termes de son langage ordinaire au sujet de mon fils! Impie! je déclare que cela n'est pas! et que le duc d'Orléans a sa religion à lui, laquelle en vaut une autre. Libertin! cela peut être vrai; mais ce n'est point un crime irrémissible.

— Non pas devant les hommes; mais devant Dieu, madame; et un libertin est capable.....

— D'empoisonner ses parens, une princesse de vingt-six ans, aimable, ravissante, aimée!... un prince de la plus belle espérance, un enfant qui commande la pitié par son bas âge, un autre qui tette encore? Si les libertins, sire, étaient gens à se souiller de ces forfaits exécrables, on ne verrait pas les rois fameux, les plus avides

de gloire, les plus grands par leurs actions, les plus généreux dans leur munificence, les plus victorieux et les plus clémens, s'abandonner parfois au libertinage...

— Madame! interrompit le roi, confus de cette allusion hardie à ses amours adultérins et scandaleux...

— Je défends mon fils par l'exemple des César et des Alexandre, sire; car je maintiens que les pires libertins...

— Passons, s'il vous plaît, madame; contentez-vous de me démontrer que l'on ne s'est pas servi de poison.

— C'est ce que Maréchal vous a prouvé, sire. Quant à moi, qui ne suis pas docteur en médecine, ni maître en chirurgie, je n'ai qu'à protester de l'innocence du duc d'Orléans.

— Lors même que j'y voudrais croire sur votre parole, madame, on ne l'accuserait pas avec moins de force.

— Soit! qu'on l'accuse, sire, j'y consens, et lui n'y trouve point à redire! mais, du moins, qu'on lui donne licence de se défendre; et il se

défendra de telle sorte que ses accusateurs pourront bien être accusés à leur tour.

— Mon Dieu! madame, je ne permettrai pas tout ce scandale, et j'ordonne, au contraire, à votre fils de se taire.

— De se taire, sire! quand on le charge des plus abominables forfaits, quand on le désigne à la haine et à la vindicte publiques, quand on le fuit comme s'il avait la peste, quand on l'insulte! Oui, sire, cette position n'est pas tolérable pour un prince qui n'a rien à se reprocher, et qui se croit digne de sa parenté avec votre majesté.

— Voilà l'effet des méchantes mœurs, madame! il y a long-temps que je vous ai pronostiqué ce qui arrive.

— Allons, sire, madame de Maintenon n'est plus là pour vous entendre. Vous pouvez ne pas vous contraindre et avouer que les torts du duc d'Orléans, qui aime trop le plaisir, sont d'une autre nature que ces attentats contre votre famille!

—Rendez grâces à madame de Maintenon!...

elle n'est pas témoin de vos audacieux argumens, madame; sans quoi je serais forcé de sévir contre vous pour faire respecter ma personne royale!... Mais enfin que souhaitez-vous? que puis-je faire?

— Recevoir le duc d'Orléans, sire, l'entendre et le juger! répondit la douairière en se dirigeant vers la porte.

— Ah! madame, demandez-moi quelque chose que je puisse accorder sans répugnance! J'ai promis de ne plus recevoir en particulier mon neveu, qui ne peut même se présenter à Versailles à moins d'y être mandé.

— Si vous avez promis cela, vous ne le tiendrez pas, voilà tout! Je vous demande pour le duc d'Orléans ce que vous ne refuseriez pas au dernier de vos sujets, les moyens de se défendre et de se justifier! je vous le demande comme un droit, comme un bienfait.

— J'y vais réfléchir, madame: je ne puis décider ainsi de prime-abord ce qui convient à mon caractère de roi.

— Vous aurez le loisir de la réflexion après

la chose faite, sire; mais nous qu'on calomnie, nous souffririons trop d'attendre!...

— Il vous faudra bien attendre cependant que j'aie mandé M. le duc d'Orléans, en cas que je le mande!...

—J'ai voulu vous éviter cette peine, sire, et j'ai fait venir, sous ma responsabilité, mon fils, qui est resté dans la Salle des Gardes.

— Quoi! madame, vous avez enfreint mes volontés, et M. le duc d'Orléans s'est prêté à cette désobéissance!

— Sire, un fils doit obéir à sa mère; et le mien, pour se conformer à mes ordres, s'est aventuré d'enfreindre les vôtres.

— Vous êtes une rebelle, madame, et je finirai par me lasser de vos révoltes... Hé! qu'ai-je besoin de voir le duc d'Orléans?

— Il a un extrême besoin de vous voir, lui, et vous en saurez tout-à-l'heure la cause, car je vais vous l'envoyer lui-même.

— Point, madame; je ne veux pas le voir, vous dis-je, je ne le verrai pas!... Ne suis-je plus le roi?

— Et moi, sire, ne suis-je plus la femme de votre frère? mon fils n'est-il plus le premier prince du sang, et votre neveu, sire? Il importe à notre honneur ainsi qu'au vôtre, il importe à notre repos que vous le voyiez, et vous le verrez!

En disant ces mots avec l'énergie d'une mère qui plaide la cause de son fils, et avec la fermeté d'une princesse qui soutient ses droits, elle sortit précipitamment, et rentra, un instant après, accompagnée du duc d'Orléans. Louis XIV avait été si étonné de l'espèce de violence que Madame exerçait sur lui, qu'il fut incapable de prendre un parti, et qu'il demeura comme passif dans la scène que la duchesse douairière venait de provoquer. Philippe d'Orléans, les traits altérés, les yeux pleins de larmes, le front couvert de sueur, s'était agenouillé devant le roi, qui détournait la tête pour ne pas se trouver face à face avec un impie libertin.

— Sire! dit le prince en usant d'une élo-

quence chaleureuse et touchante, qui ne manquait pourtant pas d'apprêt ; sire, soyez mon juge ! je me soumets d'avance à vos arrêts, quels qu'ils soient ; d'avance, j'accepte les supplices les plus terribles et les plus infamans, si l'on prouve que je suis coupable ou complice de l'odieux attentat qu'on m'impute ! Moi, j'aurais empoisonné ou fait empoisonner monseigneur le dauphin, duc de Bourgogne, la dauphine et encore leurs enfans qui se meurent au moment où je parle ! moi, sire, votre neveu, le fils de votre propre frère ! moi, premier prince du sang ! Et dans quel intérêt ces empoisonnemens ? Pour me rapprocher du trône, dit-on ! pour usurper votre héritage, sire ! Quels desseins abominables, s'ils n'étaient absurdes et impossibles ! Sommes-nous chez les Turcs ou les Persans, qu'il faille du poison pour régler les affaires d'une succession royale, qui est loin encore, Dieu merci ! Et c'est moi qu'on soupçonne de briguer votre couronne par ces horreurs ? C'est moi qu'on montre du doigt comme l'auteur de ces morts si subites et si préma-

turées, qui ont répandu la terreur dans le monde? c'est moi qui suis ce lâche, ce scélérat, ce monstre!...

— Vous avouez donc, monsieur! s'écria le roi, qui se méprit sur le sens de cette dernière phrase, et qui repoussa son fauteuil en arrière, pour mettre plus de distance entre lui et ce soi-disant empoisonneur. Vous avouez!...

— Sire, sire, vous vous êtes laissé prévenir contre mon fils, repartit vivement Madame : pouvez-vous voir un aveu dans ce cri d'une ame indignée qui proteste de son innocence et de la fausseté de cette accusation? Si M. le duc d'Orléans était justement accusé, je me ferais moi-même son juge et son bourreau! Oui, sire, je le condamnerais à s'empoisonner lui-même!

— Sire, avez-vous pu prendre à contrepied mes protestations d'innocence! dit le prince, blessé d'un mal-entendu qui témoignait de la préoccupation défavorable du roi. Avez-vous pu penser un seul instant que j'étais l'assassin de votre famille?

— Eh! monsieur, je ne dois compte de mes

pensées à personne! répliqua durement le roi, qui se voyait dans l'alternative de paraître manquer d'intelligence ou de justice. Vous auriez mieux fait de ne pas venir ici sans mon commandement?

— Ne le querellez pas là-dessus, sire, objecta la douairière : le fait seul me regarde, puisque c'est moi qui vous l'ai amené.

— Je suis venu, sire, pour vous prier de me donner des juges, reprit le duc d'Orléans, qui se hâta d'aller au but sans circonlocution, en remarquant que le roi s'était levé pour faire cesser un entretien qu'il n'avait ni prévu ni autorisé.

— Des juges, monsieur? répliqua Louis XIV, frappé du ton résolu et néanmoins respectueux que son neveu avait pris.

— Oui, sire, nous voulons des juges! nous voulons être jugés, s'écria Madame, à qui son fils ferma la bouche d'un signe.

— Vous savez les atrocités qu'on débite tout haut, même dans votre chambre, sire, continua le duc d'Orléans en appuyant sur chaque

mot avec une vigueur pleine de dignité et de convenance ; vous savez qu'on m'accuse non seulement des morts déplorables de la dauphine et du dauphin, mais encore de celle de Monseigneur, qui fut enlevé par la petite-vérole, comme il est notoire. Demain, on m'accusera encore de la mort du troisième dauphin et du duc d'Anjou...

— Vous êtes donc bien assuré qu'ils mourront l'un et l'autre ! s'écria le roi en le regardant avec défiance et anxiété.

— Je le crains, sire, et Maréchal m'a dit qu'il n'en espérait plus rien. Ces morts foudroyantes et successives sont épouvantables, qu'elles soient naturelles ou non, que les hommes ou la Providence y aient mis la main : mais n'est-il pas encore plus affreux d'accuser un innocent ? Je suis victime d'une machination qui eût été généreuse en m'assassinant...

— Bon ! vous vous voyez environné d'embûches et de complots, comme si vous étiez roi de France !... Tenez-vous coi, monsieur, si vous m'en croyez plutôt, et aspirez à vous faire

oublier, au lieu de vous attirer une fâcheuse affaire sur les bras.

— Écoutez, sire, je ne peux plus vivre ainsi, outragé par vos courtisans, menacé par le peuple, méprisé, détesté ; j'aimerais mieux mourir, j'aimerais mieux mettre un terme moi-même à cette existence insupportable !...

— Ne nourrissez pas votre esprit de cet exécrable dessein, monsieur ! interrompit sa mère. Votre vie ne vous appartient pas !

— Madame a raison, monsieur; la religion vous défend d'avoir recours à un suicide, dit le roi, qui ne se sentait pas si éloigné de consentir à un procès que l'accusé réclamait avec autant d'instances que l'accusateur.

— Si vous refusez, sire, d'ordonner au Parlement de me juger .... reprit le duc d'Orléans, déterminé à tout pour sortir de la cruelle position où il se trouvait, par suite des trames de ses ennemis.

— Eh bien ! si je refuse ? murmura le roi, outré de cette sorte de défi, que ferez-vous, monsieur?

— Eh bien! sire, demain je me rendrai à la Bastille, et me remettrai prisonnier dans les mains du gouverneur.

— Vous devriez, au contraire, me supplier de ne pas vous faire arrêter, comme j'en ai eu vingt fois l'envie!

— Je vous aurais béni de le faire; car c'eût été me protéger contre les gens acharnés à ma perte. On ne vous a pas dit, sire, qu'aux funérailles du dauphin et de la dauphine on semait de l'argent dans le peuple pour l'exciter à me déchirer en lambeaux, et peu s'en est fallu que ces bêtes féroces me lapidassent.

— Qui supposez-vous capable de soudoyer la canaille, et de l'ameuter contre le duc d'Orléans? demanda Madame en hochant la tête d'un air de triomphe.

— On m'a dit, repartit froidement le roi, qu'un des principaux de ces turbulens ayant été pris et enfermé au Palais-Royal, vous l'avez voulu interroger vous-même en secret, et qu'ensuite vous l'auriez relâché en dépit de M. d'Argenson?

— Sire ! reprit en rougissant le prince embarrassé de trouver une réponse suffisante ou vraisemblable, c'était une femme !

— Une femme ! répéta le roi frappant du pied et haussant les épaules. Vous flattez-vous de me mentir à ce point ?

— Je vous jure, avec les plus solennels sermens, que c'était une femme déguisée en homme ; et cette femme....

— Quand c'eût été une femme, n'était-elle pas bonne pour parler et ouvrir la voie qui mène à la vérité ?.... Mais, vous aurez beau nier, monsieur, j'ai eu en mon pouvoir un papier écrit de votre main....

— Quel papier, sire ? reprit le prince ému et troublé de la crainte de s'être compromis par quelque noël licencieux ou quelque épigramme hardie contre madame de Maintenon, les jésuites ou le roi lui-même. J'écris beaucoup de choses, et toutes ne sont pas bonnes.

— C'était un véritable projet d'usurpation de ma puissance ; et si je ne l'avais pas brûlé par charité pour vous...

— Vous l'avez brûlé, sire? répliqua le duc d'Orléans, un peu tranquillisé; j'aurais été curieux, toutefois, de voir les beaux desseins qu'on me prête! car ne doutez pas que mon écriture ait été contrefaite : l'objet de cet écrit vous le fait voir assez! Moi, je serais envieux de votre puissance! moi, j'attenterais à votre autorité! J'avais de l'ambition, sire, lorsque j'étais à la tête de vos armées et que je vous remportais des victoires. J'avais alors une noble ambition de concourir à la gloire de votre règne, à l'agrandissement de vos états, à la défection de vos ennemis...

— N'ayez plus maintenant d'autre ambition que de pourvoir à votre sûreté, si vous avez à redouter un procès criminel, monsieur : il en sera comme vous le demandez, et demain, sans faute, on instruira!

— Acceptez-en mes remerciemens, sire, car je me purgerai si bien de ces calomnies, que vous serez le premier convaincu.

— Voyez si c'est là le langage d'un coupable, sire! s'écria la douairière d'Orléans, toute fière de l'assurance de son fils.

— Il en est temps encore, monsieur, reprit le roi : vous avez la nuit pour vous éloigner, en cas que la conscience vous y invite : vous avez aussi le loisir de faire disparaître les poisons que vous amassez au Palais-Royal...

— Quels poisons, sire? Qui s'est raillé de vous en vous berçant de ces chimères? répondit le prince.

— Je suis instruit de tout, bien que je ne le montre pas toujours : on m'a rapporté de sinistres particularités relativement à cette Chambre des Poisons dans laquelle vous amassez les poisons de tous les pays du monde, et ceux que vous fabriquez sans cesse, de concert avec un certain Homberg, qui avait pourtant abjuré le protestantisme...

— En vérité, sire, on se joue de votre majesté! Ce sont là les impertinences qu'on a colportées dans le peuple, et cette Chambre des Poisons sert du moins à frapper les imaginations! Mais vous, sire, vous laissez-vous moquer?

— Malheur à qui se moquerait du roi! s'é-

cria Louis XIV, irrité à l'idée d'avoir été pris pour dupe.

—L'invention de cette Chambre des Poisons est encore plus perfide que ridicule ; car on sait que je m'occupe de chimie, et que le savant chimiste Homberg, qui est mon premier médecin, travaille avec moi à l'analyse des métaux...

—L'analyse des métaux ! Quel profit tirer de cela, monsieur ? Des poisons, des poudres malfaisantes, du vert-de-gris ! Qu'êtes-vous, s'il vous plaît ? Chimiste, ou prince du sang ? Ce Homberg m'a l'air d'un autre libertin...

—Homberg ! dit la douairière d'Orléans, qui faillit éclater de rire, malgré la gravité de la situation; Homberg est un vieillard respectable, en cheveux blancs, membre de l'Académie des sciences et connu dans toute l'Europe !...

—Qu'importent sa science et son âge ! repartit le roi impatienté : il y a des libertins à tout âge, et je me défie des savans ; ce sont presque tous des athées, des impies... A quoi travaillez-vous avec ce Homberg, monsieur ?...

— Tenez, sire, signez ceci! reprit Madame, qui entendait la voix de madame de Maintenon, et qui présenta au roi la lettre de cachet qu'elle aperçut toute scellée sur la table : le bonhomme Homberg ira demain matin se faire recevoir à la Bastille, et il répondra sur la sellette à toutes les questions qu'on voudra lui adresser à propos de sa chimie.

— Oui, sire, je vous conjure de signer cette lettre de cachet pour Homberg et pour moi! ajouta le duc d'Orléans.

— La voici, afin de vous contenter! dit le roi, qui se détermina enfin à intenter ce procès, que réclamaient également son neveu et madame de Maintenon. Cette lettre de cachet est seulement pour votre médecin Homberg : invitez-le à s'en aller demain à la Bastille, où l'on aura ordre de le recevoir. Quant à vous, monsieur, ne bougez pas du Palais-Royal, que je vous assigne pour prison ; mais, encore une fois, si vous n'avez pas la conscience nètte, partez!.. ah! partez!...

— Le duc du Maine va mieux ; mais le dau-

phin est à l'agonie! dit madame de Maintenon, qui rentra seule, et qui chercha sur les visages à démêler ce qui s'était passé. Je le vois, sire, mon absence a profité contre vos intérêts et ceux de votre peuple : vous pardonnez!....

— Madame, répondit Louis XIV, voici M. le duc d'Orléans qui vient me supplier de le faire juger, comme s'il était le dernier de mes sujets; Madame se joint à lui pour cette étrange prière, que vous m'adressiez vous-même tout-à-l'heure.

— Qu'avez-vous répondu à M. le duc d'Orléans, sire? reprit madame de Maintenon, stupéfaite et indécise.

— Qu'il serait jugé, puisque tel était son plaisir, et que je m'en lavais les mains... Quelle prodigieuse faim! Je serais saisi de défaillance en attendant davantage le souper... Dieu soit loué! ce n'est pas vigile et jeûne aujourd'hui!

XII

LE CONTRE-POISON.

La duchesse du Maine, qui était allée s'installer à Versailles depuis la mort de la dauphine, venait de se mettre au lit, après une longue conférence avec sa première femme de chambre, lorsque celle-ci, en déshabillé de nuit, sortit de l'appartement de la princesse vers trois heures du matin, avançant avec précaution, écoutant

le bruit de ses pas sur le parquet, et regardant derrière elle si on ne la suivait point. Elle était d'une pâleur de cire, avec les lèvres violettes, les yeux encadrés d'un cercle bleuâtre, le front traversé de plis sinistres et la bouche agitée de mouvemens convulsifs. A la voir se glisser dans les ténèbres, un flambeau à la main, et s'arrêter par intervalles en retournant la tête au retentissement de sa marche dans le silence nocturne, on eût dit lady Macbeth préparant le meurtre du roi Duncan. Elle se rendit de la sorte au cabinet où couchait Jacques Van Dole, non loin de la chambre de madame du Maine, et elle entra doucement, sans avoir frappé ni gratté à la porte pour annoncer son arrivée.

Jacques, qu'elle avait prévenu de sa visite, l'attendait tout éveillé, mais tellement absorbé dans l'amertume de ses pensées, qu'il n'en fut pas tiré par le roulement de la porte qu'on ouvrait. Il était assis, les coudes sur ses genoux et la figure dans ses mains : il ne bougeait pas plus que s'il eût été endormi, et l'on n'enten-

dait pas seulement le murmure de sa respiration. Léonora Pacheco crut d'abord qu'il était mort, et elle l'appela vivement, en lui saisissant les mains, qu'il avait froides et comme paralysées : il parut s'éveiller en sursaut, se leva d'un bond, et resta immobile devant l'Espagnole, qu'il considérait d'un regard fixe, égaré et profondément mélancolique. On remarquait sur le visage du jeune homme les traces indélébiles de la maladie, du chagrin et de l'inquiétude. Une fatalité terrible avait imprimé le sceau du malheur et de la souffrance sur les traits de Jacques, qui portait en lui un poison moral plus consumant et plus incurable que tous les poisons créés par la nature ou inventés par la chimie. Jacques Van Dole se détestait lui-même, et ne désirait plus que la mort la plus prompte.

— Pauvre enfant! lui dit Léonora avec un air de compassion, je te fais veiller bien tard ; tu dormais?

— Je ne dormais pas, répondit le page en soupirant ; vous savez bien que je ne dors plus.

— Enfin, je me reproche de n'être pas venue plus tôt; mais Son Altesse royale me retenait toujours, et si je l'avais laissée faire, elle ne m'eût pas congédiée avant l'aube. J'ai prétexté le besoin de sommeil, et surtout de repos; alors elle s'est emportée sur ce qu'elle nommait ma paresse, et elle m'a dit bonsoir en me conseillant de me faire métamorphoser en marmotte... Tu ne ris pas de cette boutade, Jacques? ajouta-t-elle en se forçant à rire elle-même. As-tu rêvé que...

— Faut-il vous répéter que je ne dormais pas? interrompit-il brusquement. Et le dauphin? dit-il en hésitant.

— Il est mort un peu avant minuit, répondit-elle en ayant peine à cacher la joie barbare qui se refléta de son cœur dans ses yeux et dans son demi-sourire. Le duc d'Anjou semble avoir pris le dessus dans une crise que j'estime heureuse, puisque je ne vois pas d'utilité à ce qu'il succombe maintenant. Demain le duc d'Orléans sera mis en jugement.

— Il est mort! reprit Jacques en baissant

ses yeux mouillés de larmes. Mort!... On ne lui a pas même fait grâce en faveur de son âge!

— Qu'importe! c'est lui rendre service que de l'envoyer dans le paradis, qu'il ne gagnerait pas si aisément en devenant roi. D'ailleurs, sa mort nous était nécessaire, et j'apaiserai son ame par les messes que je ferai dire pour lui... Certes, il est bien content, à cette heure, d'être mort, puisqu'il est au ciel! Plût à Dieu que je fusse à sa place sans amour et sans haine.

— Je comprends votre haine contre l'homme qui vous a offensée, qui nous a offensés l'un et l'autre!... J'aurais versé mon sang pour la servir, Léonora; j'aurais voulu de ma main poignarder le duc d'Orléans, et vous apporter son cœur arraché de sa poitrine; j'aurais été fier et satisfait de mourir votre vengeur et votre amant.... Mais loin de là, qu'avons-nous fait?

— N'avais-je pas un bras pour frapper moi-même, si cette vengeance m'eût suffi? répliqua-t-elle dédaigneusement. Il est étrange que, me connaissant, tu ne connaisses pas mieux à présent ma façon de voir et de sentir en fait d'a-

mour et de haine! Ainsi, je pourrais, en ce moment, avoir la vie de mon ennemi, sans efforts, sans combats, sans angoisses pour lui, sans jouissances pour moi, je ne la voudrais pas prendre! Ce que je veux, c'est sa mort sur un échafaud, sa mort obtenue par un procès criminel qui épuisera sur ses derniers jours et sur sa mémoire tous les affronts, tous les anathèmes des hommes!

— Oh! ne parlez pas ainsi, Léonora! renfermez du moins ces vœux implacables que je ne puis partager.

— Je me soucie bien qu'il meure! continua-t-elle avec un surcroît d'énergie sauvage; la mort est souvent un bienfait pour les gens qui souffrent! Je n'avais pas tant à risquer, dans le cas où j'aurais eu la faiblesse de borner là l'effet de mon ressentiment: c'eût été une mort seulement, au lieu de trois, de quatre, sans doute, et de cinq peut-être! Le poison n'eût pas agi autrement sur lui que sur une dauphine et deux dauphins!... Jacques, voici que nous touchons à la fin de nos rôles!

— Je vous jure, Léonora, que je me serais coupé le poignet plutôt que de remettre ce paquet cacheté dans la chambre du dauphin, et de secouer cette poudre, que vous disiez un simple narcotique, sur l'oreiller des deux petits princes, si j'avais pu prévoir que vous me faisiez complice des plus lâches et des plus exécrables attentats !

— Tu aurais donc manqué à ta parole, Jacques ? dit-elle dédaigneusement : tu aurais donc préféré mon mépris à mon amour ?... Tu m'as promis de m'obéir aveuglément, fût-ce le meurtre de ton père que je t'ordonnasse !

— J'ai tenu ma promesse et au-delà, reprit-il avec désespoir : je me suis déshonoré à mes yeux par ces empoisonnemens.

— Et moi, n'ai-je pas tenu ma promesse ? Ne me suis-je pas livrée à toi ? ne t'ai-je pas rendu amour pour amour ?

— Ah ! si j'étais sûr d'avoir cet amour dont vous me flattez et auquel je n'ose croire, je ne me repentirais pas de l'avoir acheté si cher !

— En doutes-tu, Jacques ? dit-elle d'une

voix caressante en lui passant les bras autour du cou et en le provoquant à des baisers qui opérèrent une subite révolution dans ses idées. Tu doutes que je t'aime, ô mon chéri? Hé! quelle preuve plus forte que mon implacable haine contre l'ingrat que j'ai honte d'avoir aimé! Ce serait plutôt à moi de douter de ton amour, puisque tu sembles le porter comme un fardeau, puisque tu te nourris de larmes et de regrets, puisque tu veux mourir!...

— Léonora, lui répondit-il tendrement avec un torrent de pleurs, je me demande souvent si je ne préférerais pas la haine que tu as pour lui à l'amour que tu as pour moi! Car cette haine n'est pas telle, que tu le verrais avec joie rendre le dernier soupir?... Oui, tu l'aimes encore, je le comprends, je le devine dans toutes tes actions, dans toutes tes paroles déchaînées contre lui!

— Je l'aime! reprit l'Espagnole tremblante et pâle, car les sentimens, qu'elle essayait en vain de dénaturer, venaient de se trahir malgré ses efforts. Si je l'aimais, ajouta-t-elle en évitant le

regard scrutateur de Jacques, l'aurais-je mis ainsi à deux doigts de sa perte? me serais-je acharnée à son déshonneur?... Mais attends encore pour apprendre comment je l'aime... Voici son arrêt! dit-elle avec un éclat de rire mêlé de fureur et d'ironie, en tirant de son sein une fiole pleine d'une liqueur rougeâtre.

— Quel arrêt? s'écria le page, électrisé par les embrassemens de sa fougueuse amante: son arrêt de mort, du poison pour lui? Oh! donne, je le verserai sans scrupule; car ce ne sera plus un crime, mais une représaille, mais un juste châtiment!

— Ce poison lui fera plus de mal que s'il le buvait! répliqua Léonora inquiète des dispositions de Jacques, qui en voulait plus qu'elle à la vie du duc d'Orléans. Il ne vivrait que peu d'heures après l'avoir bu, tandis que cette fiole, déposée parmi ses instrumens et ses drogues chimiques, le fera condamner comme empoisonneur.

— Eh quoi! vous avez projeté de placer ce poison dans le laboratoire de chimie du duc

d'Orléans? s'écria le jeune homme consterné. Bien plus, vous avez compté sur mon secours pour exécuter cette trame infernale? Oubliez-vous, madame, que je suis le fils adoptif du chimiste Homberg?

— Homberg serait ton propre père, que j'aurais tout aussi peu de répugnance à réclamer de toi un service qui ne peut lui nuire.

— Pensez-y, madame ! dit d'une voix suppliante Jacques Van Dole, qui frémit du nouveau crime qu'on exigeait de lui, et qui, dominé par cette femme astucieuse, ne trouvait pas en soi la force de résister à un ordre dicté par elle. Pensez que ce vieillard m'a élevé avec une infatigable tendresse! pensez que je n'ai pas d'autre ami au monde! pensez enfin que je lui ai tout enlevé en me donnant à vous! —

— Enfant que tu es ! ne sais-tu pas que tes affections sont les miennes, et que je ne me pardonnerais jamais de causer le moindre déplaisir à une personne qui te serait chère? Je voudrais, au contraire, prendre ma part de reconnaissance envers ton bienfaiteur... Oui, loin de

le payer par quelque mauvais office, j'ai déjà demandé pour lui la place de premier médecin de monseigneur le duc du Maine, qui sera roi un jour après la dégradation et la mort tragique du duc d'Orléans... Eh bien ! ne vois-tu pas que je le sauve et le venge à la fois ?

— Qui? Homberg? demanda Jacques, qui saisissait avidement les phrases creuses et insignifiantes sous lesquelles Léonora Pacheco cachait l'embarras de justifier ses desseins aux yeux de son amant. Vous le vengez ? vous le sauvez ?

— Sans doute, je le venge. Le duc d'Orléans l'a dénoncé au roi pour se disculper des empoisonnemens qu'on lui prête...

— Le duc d'Orléans accuse Homberg d'avoir empoisonné la dauphine et les deux dauphins ! s'écria le page hors de lui.

— C'est ce soir même qu'il vint de Paris à Versailles pour cette belle expédition, répliqua l'Espagnole, qui s'aperçut de l'émotion qu'elle avait jetée dans l'ame du jeune homme en lui inspirant des craintes pour les jours et l'honneur de son père adoptif. Le duc d'Orléans a

imaginé de perdre son chimiste, afin d'échapper lui-même aux accusations.

— Mais il sait bien que Homberg est innocent? objecta Jacques, qui ne pouvait se persuader que le prince eût commis cette lâcheté; mais il sait, en outre, que Homberg lui est dévoué jusqu'à la mort!..... On vous a trompée, Léonora, ou vous avez mal entendu un propos en l'air : le duc d'Orléans, que je n'ai pas sujet de défendre pourtant, n'est pas homme à faire une bassesse!

— La chose est néanmoins comme je vous la raconte, repartit Léonora, qui n'était pas timorée dans les mensonges qu'elle poussait ingénieusement aussi loin qu'ils pouvaient lui être utiles. Le duc d'Orléans est entré dans la chambre du roi, malgré les gardes et les huissiers : il a dit au roi qu'il le conjurait de faire mettre en prison, interroger et juger le chimiste Homberg, soupçonné d'avoir fabriqué les poudres qui ont fait périr la dauphine et le dauphin...

— Le duc d'Orléans a eu l'infamie d'accuser mon père! répétait Jacques en se mordant les

mains et en s'agitant avec des cris étouffés de fureur; Homberg accusé d'empoisonnement! Homberg, le plus généreux et le meilleur des hommes!

— Sur la déclaration du duc d'Orléans, le roi a signé aussitôt une lettre de cachet contre Homberg, qui est maintenant à la Bastille.

— A la Bastille! Homberg, ce philosophe vertueux, cet illustre savant! Homberg, que le duc d'Orléans appelait son ami!

— Et moi, qu'il appelait sa maîtresse, ne m'a-t-il pas abandonnée aux outrages de dix ivrognes!... Le duc d'Orléans n'a ni cœur ni conscience!... Il ne dînera pas de moins bel appétit le jour où le vieil Homberg sera roué vif et brûlé!

— Roué vif et brûlé! s'écria Jacques Van Dole, qui s'était consulté tout bas sur le parti qu'il avait à prendre. Madame, Homberg sortira demain de la Bastille, et j'y entrerai à sa place; car je vais me dénoncer moi-même et réclamer la peine des attentats qu'on lui impute. C'en est fait, Léonora, considérez-moi

dès à présent comme un patient dont le supplice s'apprête....

— Que prétendez-vous faire? reprit-elle, effrayée de la résolution de son complice : vous songez à nous perdre tous les deux!

— Non, Léonora, non; vous n'avez rien à craindre, je ne vous trahirai pas, et vos secrets mourront avec moi.

— Pourquoi mourir, insensé? pourquoi plutôt ne pas sauver Homberg et le venger de son accusateur?

— Eh! comment le sauver? comment le venger?... Vous avez raison : en m'accusant moi-même, je ne le sauverai pas, si le duc d'Orléans a l'intention de s'en défaire!.... Il a sans doute machiné quelque ruse et tendu quelque piége, pour que l'innocent qu'il accuse ne se puisse défendre de ces calomnies... Je ne ferais que fournir des armes aux juges contre ce vénérable savant, qui m'a enseigné la chimie, la médecine et la botanique : on dirait que je suis son élève et son aide dans l'art des poisons!

— Reviens à mon avis, qui est le plus sage,

Jacques : prends cette fiole et va-t'en la porter dans le laboratoire du duc d'Orléans, en guettant l'heure où il y viendra et en ayant soin d'aposter des témoins qui puissent déclarer qu'il y est venu ?

— J'entrevois le but où tu vises, et, sur ma vie, je te seconderai dans un complot qui vengera Homberg....

— Et qui me vengera en même temps !... Une commission du Parlement est chargée de faire une enquête au Palais-Royal : on visite le laboratoire, on trouve cette fiole, on constate le poison, en présence du prince, qui ne le peut nier, et qui est convaincu de l'avoir fabriqué !... Ne serait-il pas à propos d'en faire tomber quelques gouttes dans diverses substances, afin d'incriminer davantage le duc d'Orléans ?... Ensuite, mon bien-aimé Jacques, nous délivrerons plus aisément Homberg.

— Vous me le promettez ?... Mais ne sera-t-il pas plus exposé aux chances d'un procès, une fois ce poison découvert dans le laboratoire du Palais-Royal ?

— Bon ! est-il obligé de répondre de ce qui s'y fait pendant son absence ? ne sera-t-il pas suffisamment justifié par son entrée à la Bastille ? Quelle apparence, d'ailleurs, qu'il ait laissé du poison au milieu de sa chimie en allant à la Bastille ?...

— Ces objections me semblent assez valables, et, dans l'état des choses, on ne risque guère à ramener l'accusation sur le duc d'Orléans seul. C'est un devoir pour moi, un devoir sacré, de défendre l'honneur et la vie de mon père adoptif : on l'accuse à tort, on le prive de sa liberté, on le menace d'une sentence capitale.... Je le sauverai, vous dis-je, fût-ce aux dépens de ma tête !

— Tu le sauveras certainement, reprit-elle exaltant de plus en plus la sensibilité de Jacques Van Dole : voici que je te remets en main de quoi le sauver, non aux dépens de ta tête, mais de celle du duc d'Orléans... Diras-tu encore que je l'aime ?

— C'est bien ! disait le page en tirant les inductions les moins vraisemblables d'une perfi-

die qu'il se proposait d'exercer sans scrupule à l'égard du prétendu dénonciateur de Homberg : quand je devrais glisser cette fiole dans une de ses poches, je ferai en sorte qu'on ne puisse douter qu'elle lui appartient ; au moment où il s'agira de la découvrir, j'appellerai du monde pour que les témoins ne manquent pas ; j'avertirai madame la duchesse d'Orléans sa femme, le duc de Chartres son fils, et ce sera sous leurs yeux que des experts constateront la qualité de ce poison... Il est mortel, n'est-ce pas ?

— Oui, n'en eût-on avalé qu'une goutte ; mais sa violence dépend de la quantité qu'on en prend, et l'on ne vivrait pas trois heures après avoir vidé ce flacon, tandis qu'une goutte ou deux ne causeraient la mort qu'au bout de vingt jours.

— Oh ! ce sera un prodigieux scandale, je vous jure, lorsque le duc d'Orléans se verra quasi convaincu par les apparences !

— Je t'invite à te mettre en route sur-le-champ : tu prendras un cheval aux écuries de madame du Maine, et tu arriveras au Palais-

Royal avant le jour; alors, tu pénétreras plus aisément dans le laboratoire et tu y seras plus libre.

— Demain le duc d'Orléans sera perdu sans ressource, et il se reprochera, dans son malheur, d'avoir fait celui de Homberg!

— Courage, Jacques! de l'adresse, de la prudence, mon adoré!.... Pour te soutenir en ce dessein de vengeance, souviens-toi du souper de Madrid!

— Ce n'est pas toi que je vengerai dans cette occasion, Léonora, ce sera mon père adoptif, accusé et emprisonné iniquement.

— Peu importe, pourvu que tu nous venges l'un et l'autre à la fois! Mais ne révèle jamais des secrets que je t'ai confiés, des secrets qui nous intéressent ensemble et que nous devons emporter dans la tombe!... Entends-tu, Jacques? je compte sur un silence éternel.

— Éternel! répéta Jacques Van Dole en posant la main sur sa poitrine; je mourrai, vous dis-je, pour mieux me taire!....

— Ne te laisse pas abattre, si près de notre

triomphe! Cher ami, que je te presse dans mes bras, afin de faire passer dans ton cœur toute l'ardeur, toute la force du mien! Je t'aime, mon petit Jacques, je t'aime véritablement; mais je crois que je t'aimerai plus encore, oh! cent fois davantage quand tu me reviendras dire que le duc d'Orléans est à la Bastille!

— Et que le vieil homme en est sorti!... c'est là le principal, c'est là mon unique affaire aujourd'hui!... Cette noirceur du duc d'Orléans m'ôte toute pitié pour lui, et je ne me repentirais pas de l'avoir conduit à l'échafaud si je pouvais rendre la vie aux victimes que nous avons sacrifiées!... Qui eût imaginé que de notre amour dût résulter la mort d'une princesse et de deux princes de la famille royale!... N'es-tu pas contente de moi, Léonora, et suis-je assez misérable pour te plaire?...

— Va, mon vengeur, va, tout couvert de mes baisers, précipiter cet indigne amant dans l'abîme que nous lui avons creusé!...

Il était à peine grand jour, lorsque Jacques

Van Dole, que Léonora Pacheco avait retenu jusqu'à l'aube dans l'enivrement d'un amour extatique, arriva de Versailles à Paris, après avoir parcouru cette route si rapidement, que le galop de son cheval ne lui permit pas de réfléchir à ce qu'il allait faire au Palais-Royal. Il était assez connu des concierges et des valets pour que sa présence matinale n'étonnât personne et fût peu remarquée. Il se rendit sur-le-champ au laboratoire, dont la porte était restée ouverte : les fourneaux encore allumés et les alambics encore chauds attestaient que Homberg avait travaillé cette nuit-là comme à l'ordinaire, et venait seulement de quitter une expérience commencée : Homberg, accompagné du duc d'Orléans, était parti pour se constituer prisonnier à la Bastille.

Jacques Van Dole, qui avait douté jusque alors de l'emprisonnement de Homberg, et surtout de l'odieuse dénonciation attribuée au duc d'Orléans par Léonora Pacheco, en demeura tout-à-coup convaincu et atterré lorsqu'il lut ces mots écrits sur les tablettes journalières du

savant, qui les avait laissées ouvertes en quittant le laboratoire : « Cejourd'hui, 9 mars, » six heures du matin, après une nuit fort la- » borieuse employée à des expériences singu- » lières concernant l'acide qui se trouve dans » le sang et dans les autres parties des ani- » maux; après avoir achevé mes observations » sur un phosphore nouveau extrait de la ma- » tière fécale, j'ai été averti que des méchans » m'avaient accusé auprès du roi des empoi- » sonnemens de leurs altesses royales la dau- » phine et le dauphin, morts, le mois dernier, » d'une maladie subite et inconnue : fort de » mon innocence et confiant dans l'équité du » roi, je me suis aussitôt résolu à courir la » chance d'un procès, en me livrant moi-même » pour être interrogé, examiné et confronté » comme il appartiendra. En conséquence, je » sors dès à présent de mon cabinet de chimie, où » j'ai pendant vingt années ajouté quelques dé- » couvertes à la science, et je n'y rentrerai qu'a- » près avoir triomphé de la persécution de mes » ennemis et fait éclater l'intégrité de ma vie.

» Ce procès, je l'espère, produira le meilleur » effet à l'avantage de son altesse royale le duc » d'Orléans, qu'on ne craint pas de présenter » comme mon complice dans cette exécrable » affaire de poisons. On connaîtra quel prince » c'est que le duc d'Orléans, qui excelle dans » tous les arts et qui se plaît dans toutes les » sciences. Je me glorifie de le pouvoir nom- » mer mon élève et mon ami. »

Cet éloge du duc d'Orléans, tracé de la main de Homberg et à demi effacé par les larmes qu'il avait répandues en l'écrivant, ne fit qu'indigner Jacques Van Dole contre la déloyale conduite du prince à l'égard de ce fidèle et respectable serviteur. Jacques s'imagina que Homberg ignorait quels étaient les méchans qui l'accusaient, et il se réjouit d'avoir en main les moyens de punir la délation notoirement mensongère du duc d'Orléans : il n'avait pas l'esprit assez calme pour bien apprécier les suites probables et possibles du complot inventé par sa maîtresse, et il ne vit dans l'introduction d'une fiole de poison parmi les substances chi-

miques du laboratoire qu'une manière infaillible de confirmer les soupçons qui planaient déjà sur le duc d'Orléans. Il chercha de l'œil en quel endroit il déposerait cette fiole, pour que le duc d'Orléans ne pût en expliquer la présence au milieu d'autres contenant des sels et des acides en usage dans la chimie : il la plaça entre divers mélanges préparés pour une composition cosmétique saturée de parfums, que la duchesse de Berry avait demandée à son père; les formules, rédigées de la main du duc d'Orléans, étaient encore là pour attester qu'il y avait travaillé lui-même; d'ailleurs, le fourneau de réverbère, dont ce prince se servait seul habituellement, lui avait été envoyé d'Allemagne par le fameux Kunckel, et cette inscription, gravée en relief au-dessus de la cheminée, ne permettait qu'à lui l'usage d'un fourneau que Homberg regardait comme sacré: *Doctissimo et ingeniosissimo principi Philippo aurelianensi, miracula scientiæ indè exoriri.* Kunckel, auteur de tant de curieuses découvertes scientifiques, ne se fût pas par-

donné cette pompeuse dédicace, s'il avait su, avant de mourir, que le *très-savant et très-ingénieux* élève de Homberg ne s'occupait plus de chimie que pour pratiquer l'art des parfumeurs.

A peine Jacques Van Dole eut-il rangé la fiole dans une armée de flacons et de pots de toutes formes et de toutes grandeurs, qu'il entendit la voix du duc d'Orléans, qui était arrivé jusque dans l'antichambre du laboratoire sans que le bruit de ses pas et de son entretien avec Maréchal fût parvenu aux oreilles du page, exclusivement préoccupé de sa vengeance contre le délateur de Homberg et l'infidèle amant de Léonora. Jacques ne pouvait sortir sans être aperçu et arrêté au passage; il espéra toutefois que le duc d'Orléans n'entrerait pas dans le laboratoire de chimie, et il n'essaya pas même de se cacher, de peur d'attirer l'attention de ce prince par le mouvement qu'il ferait pour se blottir derrière un fourneau ou sous l'appareil de la machine pneumatique, comme il en eut d'abord l'idée. Il ne remua pas,

au contraire, et retint son haleine en écoutant les paroles que le duc d'Orléans et le premier chirurgien du roi échangeaient vivement entre eux.

— Quel contre-temps que l'absence de Homberg! disait Maréchal. Si du moins je pouvais lui parler à la Bastille!

— Dans dix ou douze jours peut-être, lorsque l'enquête sera faite! reprenait le prince avec une amère et poignante ironie.

— Dix ou douze jours! dans dix ou douze heures, il ne sera plus temps; car ce n'est qu'un répit dans l'action du poison, lequel existe toujours et s'en va bientôt agir d'un autre côté avec plus de violence. Le duc d'Anjou sera mort ce soir si nous n'avons pas ce contre-poison! Où l'avoir, puisque madame la comtesse de Verrue est à Chambéry, puisque Homberg est à la Bastille?...

— Il ne faut pas songer à l'aller quérir à Chambéry; mais une permission du roi peut vous faire communiquer avec Homberg!

— Une permission du roi ! retourner à Versailles, et de Versailles revenir ensuite à Paris pour aller encore à Versailles ! D'ailleurs, le roi permettra-t-il de voir un prisonnier d'État au secret ? Puis, Homberg a-t-il conservé la recette de ce contre-poison ? et, la retrouvât-il dans ses papiers, peut-être n'a-t-il pas les ingrédiens nécessaires pour cette préparation ?

— Qu'y puis-je faire, mon pauve Maréchal ? J'ai bien ouï conter par madame de Verrue comme quoi elle fut guérie d'un empoisonnement qui l'avait mise à l'agonie, du temps qu'elle était maîtresse du duc de Savoie... Mais quant au contre-poison qu'on lui administra en cette occasion, je n'en saurais pas dire de nouvelles.

— Ce contre-poison a pourtant fait une belle rumeur à l'Académie, quand Homberg en rapporta les merveilles.

— Enfin je ne l'ai pas, mon cher Maréchal, et ne le puis avoir, lors même que j'offrirais de le payer avec mon sang.

— Mais que ne vous mettez-vous en route

pour cet objet? Si vous vous rendiez à Versailles afin de demander au roi la liberté provisoire de Homberg, ou seulement si vous envoyiez une dépêche à madame de Maintenon? Le cas est des plus urgens.

— Que je demande au roi la liberté de Homberg! que j'écrive à madame de Maintenon!...

— Hé! monsieur, vous ne savez donc pas que je serai moi-même cité à comparoir en Parlement, pour me défendre d'avoir empoisonné les princes?

— Je le sais comme toute la France, monseigneur; mais j'y vois un motif plus impérieux de vous disculper en aidant à sauver le troisième dauphin, qui s'en va mourir infailliblement, à moins qu'on ne lui donne du contre-poison.

— Ah! mon ami, que vous avez une belle opinion de mes calomniateurs, si vous les croyez gens à être justes une fois envers moi! On apprendrait que ce contre-poison vient de ma part, ce serait assez pour qu'on le repoussât comme le plus subtil poison.

— La justice n'est pas de ce monde, monseigneur; mais on ne doit pas agir autrement que si elle nous était toujours rendue ici-bas. Je connais, j'estime votre caractère, et de même que je vous ai jugé incapable des trames criminelles qu'on vous attribue, de même je suis assuré que vous n'hésiteriez pas une minute à rendre le bien pour le mal en sauvant le duc d'Anjou...

— Je n'hésiterais pas, quand je serais encore soupçonné de l'avoir empoisonné!... Écoutez, Maréchal : voici l'unique parti que nous avons à suivre, en admettant que le duc d'Anjou ait pris un poison semblable à celui dont la comtesse de Verrue faillit mourir...

— Ce qui me paraît démontré, monseigneur, comme vous le voyez d'après mes notes sur les symptômes des deux empoisonnemens.

— J'avais persisté à dire qu'il n'y avait pas de poison; mais je me range à votre avis, qui ne provient pas de la passion, et j'admets avec vous l'empoisonnement, sans néanmoins en deviner la cause et les auteurs. Vous, allez en

mon nom chez M. Voyer d'Argenson, et conjurez-le de vous mener lui-même à la Bastille, où vous parlerez à Homberg devant le lieutenant de police ; moi, je vais écrire à Dodart, médecin de madame la comtesse de Verrue, pour m'informer s'il ne sait rien de ce merveilleux contre-poison, et je fouillerai ensuite les papiers de Homberg, en cas que cette recette s'y trouve...

— Pourquoi ne m'accompagnez-vous pas, monseigneur, chez le lieutenant de police et à la Bastille ? M. d'Argenson ne voudra pas m'entendre, et je suis bien heureux s'il ne me fait arrêter comme étant d'intelligence avec Homberg.

— Jugez mieux M. d'Argenson, Maréchal, et ne vous laissez pas influencer dans votre jugement par les terribles yeux qu'il fait, et par les grimaces épouvantables dont il accueille tout le monde. M. d'Argenson est un ami qui ne m'a pas renié dans ces circonstances difficiles où chacun s'est écarté de moi ni plus ni moins que si j'avais la peste... Pour ce qui est

de vous accompagner, je ne le puis, s'agirait-il de la vie de mon propre fils ; car le roi m'a donné le Palais-Royal pour prison, à compter du moment où Homberg serait entré à la Bastille ; et ce matin, j'attends la visite du premier président, M. de Mesmes, et de plusieurs conseillers qui sont chargés de faire une enquête dans mes petits appartemens : je vous donne en mille à deviner ce qu'ils viennent chercher ici ?... Faut-il rire en un sujet si sérieux pour moi qu'on accable d'atroces calomnies ?

— Ils viennent voir si vous n'avez pas des poisons, et les poisons, comme chacun sait, servent sans cesse en chimie.

— Ce ne serait rien que de penser trouver dans un cabinet de chimie des vitriols, des arsenics, des précipités et des sels plus ou moins malfaisans : tout le monde, même les plus ignorans, savent que la chimie ne fait pas des tartes à la crême et des confitures ; mais on a dit au roi que j'avais une Chambre des Poisons.

—En effet, Boudin a raconté devant moi cette énorme sottise, et, à la description qu'il en faisait, énumérant les fioles, les bocaux, les pots, les boîtes et tout l'attirail de poisons contenu en cette chambre, je lui ai demandé s'il l'avait vue.

— Lorsque j'ai dit à Homberg qu'on nous accusait d'avoir formé ensemble une si merveilleuse collection de poisons, il voulait inviter l'Académie des Sciences à setransporter en corps au Palais-Royal pour examiner nos travaux de chimie.

— Cette enquête, monseigneur, ne peut qu'avoir un bon résultat, en perdant de ridicule les inventeurs de votre Chambre des Poisons.

—Ah! que je suis désolé de ne pouvoir conserver au roi et à la France le petit duc d'Anjou! Maréchal, mon ami, ne vous refroidissez pas pour ce généreux dessein; parlez-en à Homberg, et, en dernier recours, envoyez un courrier à madame de Verrue...

— Un courrier, crevât-il vingt chevaux, ne fera pas le voyage de Chambéry avant que le duc d'Anjou soit mort!

— Voyez Homberg : Homberg sera notre providence ! Homberg ne connaît peut-être pas ce contre-poison, mais il le devinera !

Cette conversation avait prouvé à Jacques Van Dole que la bonne intelligence existait toujours entre le duc d'Orléans et son chimiste, puisqu'ils étaient allés ensemble à la Bastille, où ce dernier paraissait être resté prisonnier de sa propre volonté : il douta d'abord que le prince eût réellement dénoncé ce vieillard qu'il aimait et estimait, en le chargeant de crimes aussi monstrueux qu'impossibles; car Homberg ne se mêlait jamais des affaires du temps présent, et demeurait tout-à-fait étranger à la cour, où les savans n'étaient plus même connus de nom. Mais Jacques, en s'efforçant de n'avoir pas un mensongé à reprocher à sa maîtresse, se persuada que Léonora Pacheco avait appris de source trop certaine le procédé odieux du duc d'Orléans à l'égard de Homberg pour qu'on pût en croire innocent le prince, contre lequel s'élevaient tant d'apparences, qui tomberaient

d'elles-mêmes aussitôt que le chimiste connaîtrait la cause de son emprisonnement. Jacques resta donc sous l'impression des promesses faites à Léonora, et se sentit encore plus excité à venger son père adoptif par la fausseté qu'il croyait voir dans la conduite du duc d'Orléans.

Celui-ci se dirigeait vers son laboratoire, et le page, quoique troublé par la difficulté de justifier son introduction mystérieuse dans ce lieu à une heure si matinale, n'essaya pas de se cacher ni de s'enfuir : il attendit de pied ferme, en dissimulant sous un visage froid et tranquille la violente agitation de son ame, et il alla même au-devant du prince, qui arrivait, les yeux baissés, tout entier plongé dans une rêverie scientifique, où il faisait abstraction de son intérêt personnel et de sa situation critique pour imaginer quelque moyen de suppléer au contre-poison de la comtesse de Verrue. Il recula en arrière et poussa une exclamation de surprise en se rencontrant face à face avec Jacques ; mais, avec sa présence d'esprit ordinaire, il s'expliqua immédiatement la venue

du page en se disant que ce jeune homme avait été instruit à Versailles de la lettre de cachet lancée contre Homberg, et accourait avec inquiétude pour embrasser son père adoptif avant l'entrée du savant à la Bastille et le commencement d'un procès bien propre à l'effrayer au premier coup d'œil. Le duc d'Orléans tendit la main en silence au page, pour exprimer qu'il avait compris cet empressement de la part d'un fils et pour le rassurer sur le sort de Homberg : Jacques Van Dole fut profondément touché, malgré ses préventions de haine, d'un accueil familier et noble à la fois, puisque le prince témoignait par là qu'il s'associait aux sentimens de pitié et de douleur que devait inspirer aux amis de Homberg un traitement injuste et rigoureux, exercé contre cet illustre académicien ; et néanmoins Jacques n'eut pas le courage de baiser la main du prince, et il ne fit qu'en approcher ses lèvres avec un horrible effort, qui lui arracha des larmes et des soupirs.

— Jacques, tu viens me redemander ton

père ? lui dit le duc d'Orléans en soupirant aussi et en essuyant ses yeux mouillés de pleurs : ne t'afflige pas, mon ami ; Homberg sortira bientôt de la Bastille, victorieux des calomnies qui nous ont atteints l'un et l'autre.

— Pourquoi n'êtes-vous pas comme lui à la Bastille, si vous avez été accusé comme lui ? reprit Jacques avec aigreur.

— Plût à Dieu ! j'ai supplié le roi de me faire arrêter et juger comme si j'étais le dernier de ses sujets ; il m'a refusé cette grâce.

— Vous auriez dû, monseigneur, vous porter garant de l'innocence de M. Homberg et lui servir de caution ?

— Vraiment ! Je suis à tel point garant de son innocence, que si le cas échéait qu'il fût coupable, je le serais de même par ce fait seul, et pareillement, en cas que je le fusse, il aurait à en répondre comme mon complice.

— Ah !... s'écria Jacques, qui tourna ses regards avec effroi vers l'endroit où il avait mis la fiole de Léonora ; ainsi, monseigneur, vous

partagerez la fortune de M. Homberg, lequel également partagera la vôtre ?

— Sans doute, et nous ne sommes pas inquiets de ce qui arrivera : on s'en va informer contre nous , et après une enquête qui durera deux ou trois mois, nous serons tous deux renvoyés des fins de la plainte, qui ne repose que sur certaines allégations fausses ou erronées. Ne te chagrine donc pas plus que je ne le fais, et prends seulement patience ; car je te jure que le pauvre Homberg nous sera rendu sain et sauf, pleinement justifié à la honte de nos ennemis.

— Quelle est l'accusation qu'on a portée contre lui, monseigneur ? demanda le page, dont l'anxiété augmentait à chaque instant.

— Rassure-toi, te dis-je, mon enfant? reprit le duc d'Orléans, qui l'embarrassait davantage par l'expression d'une bonté consolante et paternelle ; ce sont d'abominables calomnies ! On l'accuse d'avoir fabriqué le poison dont moururent la dauphine et les deux dauphins. Mais, vois, on m'accuse de l'avoir assisté dans la fa-

brication de ce poison, et je ne m'en émeus guère...

— Un mot encore, monseigneur! s'écria Jacques, qui suivit d'un air suppliant le prince occupé à passer en revue les bouteilles étiquetées que,renfermait son laboratoire. Vous n'avez pas déclaré au roi que mon père était seul coupable?

— Moi! interrompit le duc d'Orléans avec un mouvement de noble indignation; moi, accuser Homberg d'un crime imaginaire! je le défendrais plutôt!... je l'eusse sauvé s'il avait eu le malheur de commettre quelque vilaine action!... Jacques, d'où te vient cette injurieuse pensée contre moi? Ne sais-tu pas bien que je suis l'ami de ton père? ne t'a-t-il pas enseigné à m'estimer, sinon à m'aimer?... Oh! cette accusation d'ingratitude noire et perfide est plus pénible à supporter que les autres!

— Je vous crois, monseigneur, repartit le jeune homme, convaincu par la douleur que ce soupçon causait au prince, blessé cruellement dans son amitié pour Homberg; non, vous n'avez pas dénoncé mon père... Léonora s'est

abusée, ou bien on l'aura mal informée...

— Léonora! répéta le duc d'Orléans, chez qui ce nom réveilla une série de souvenirs fort éloignés de l'entretien qu'il abandonna sur-le-champ pour les suivre. Léonora m'avait remis un contre-poison que je portais partout avec moi en Espagne..... un contre-poison souverain... celui qui m'a empêché de périr au siége de Lérida... Je me souviens de l'avoir gardé... oui, je l'ai mis à part, non pour m'en servir, puisqu'on n'empoisonne pas souvent à la cour de France, mais pour l'analyser, ce que j'ai oublié depuis par bonheur... Mais où le trouver?... il doit être ici.

— Monseigneur, je le chercherai bien, si vous voulez? dit Jacques, qui, voyant le duc d'Orléans passer en revue toutes les bouteilles qui étaient là, tremblait qu'il ne vînt à remarquer la fiole de poison, peu différente néanmoins de ses voisines.

— Tu ne sais ce que je cherche, mon enfant; c'est un petit flacon de cristal monté en argent... Le voici!...

— Permettez-moi, monseigneur!.... dit le page, impatient de sortir et d'échapper à ses remords, ainsi qu'aux soupçons qui tomberaient sur lui dans le cas où une visite judiciaire amènerait la découverte du poison qu'il se reprochait d'avoir apporté.

— Le voici! répéta le prince, qui considérait le flacon avec une joie rayonnante. Le duc d'Anjou est sauvé!

— Sauvé! Dieu soit béni! murmura Jacques, que le duc d'Orléans avait retenu par le bras. J'allais prévenir M. Maréchal que vous avez le contre-poison..... M. Maréchal a dû se rendre à la Bastille pour y voir mon père...... c'est à la Bastille que je le rejoindrai.....

— Vraiment! ce sont bien des pas inutiles et bien des momens perdus; ce n'est pas à la Bastille, mais à Versailles, qu'on a besoin de ceci!.... Jacques, j'ai toujours eu confiance en ton affection et ton dévouement : est-ce à tort ou à raison?

— Monseigneur, répondit le jeune homme, qui baissa les yeux sous le regard perçant du

prince, et s'imagina que cette question lui était adressée avec connaissance de cause, monseigneur, ce n'est pas moi qui... et j'eusse voulu ignorer à jamais... pour notre bonheur à tous...

— Que dis-tu? reprit le duc d'Orléans, qui avait écouté ces phrases entrecoupées sans parvenir à les compléter et à leur donner un sens. As-tu encore la tête malade d'amour, pauvre garçon?... Va! je te guérirai de cette folie par de bons conseils, et t'apprendrai comment il faut aimer les dames pour n'être pas dupe..... Aujourd'hui, le sujet qui nous occupe est plus sérieux, et je te prie d'y prêter attention. Je ne te parlerai pas de reconnaissance hors de propos; mais j'invoque seulement le nom de Homberg.

— Eh! monseigneur, que vous plaît-il que je fasse? Certes, vous n'aurez pas fait un vain appel au nom de mon père adoptif!

— Prends ce flacon, monte à cheval, et cours à Versailles, où tu remettras à madame de Ventadour ce contre-poison pour le duc d'Anjou.

— Ah! monseigneur, s'écria le page stupé-

fait du service qu'on attendait de lui, service bien opposé à ceux qu'il avait rendus à Léonora presque machinalement. Cette bouteille renferme du contre-poison, et vous m'ordonnez de la porter? moi! moi! grand Dieu!...

— Sans doute; c'est une marque de mon estime pour toi; car je ne voudrais confier qu'à moi seul une si délicate commission pour être sûr qu'elle sera faite comme il faut. Puis-je compter sur ton zèle, sur ta discrétion, sur ton exactitude?...

— Monseigneur, balbutia Jacques encore indécis et indigné contre lui-même, oh! que je serais heureux d'être libre!...

— Cesse donc pour un moment de songer à tes amours, mon ami; et pense plutôt à ne rien oublier de mes instructions. Entre nous, voici la chose : le duc d'Anjou a été empoisonné on ne sait par qui ni pourquoi, et il mourra sans ressources si on ne lui fait boire cet élixir. Mais, d'un autre côté, je ne puis paraître dans cette affaire, attendu qu'un contre-poison venant de ma part semblerait plus redoutable que

tous les poisons de la terre. Eh bien! il faut supposer que ce flacon est envoyé par madame la comtesse de Verrue, qui fut aussi empoisonnée à Turin, et qui n'est pas morte, grâce à un contre-poison moins certain que celui-ci... Tu comprends?

— Oui, monseigneur, répondit le page, qui tremblait de tous ses membres à l'idée de trahir les projets de sa maîtresse.

— Enfin j'ai foi en ton intelligence, et je te laisse toute liberté de forger une histoire, pourvu que le duc d'Anjou prenne ce contre-poison.

— Il le prendra, je vous le jure, monseigneur, dit Jacques en s'encourageant à réparer le mal qu'il avait fait sans le savoir.

— Tu me le jures, par ton père adoptif, par ta maîtresse : ce sont là deux sermens que tu n'enfreindras pas!

— Je le jure, répondit d'une voix faible le page, qui sentait sa résolution l'abandonner au souvenir de Léonora.

Tout-à-coup il pâlit et frissonna : il avait en-

tendu la voix de Homberg, qui se disputait assez vivement avec Ravannes : celui-ci défendait l'entrée des petits appartemens du duc d'Orléans contre plusieurs personnes que le chimiste voulait y introduire. Jacques Van Dole fut saisi d'une espèce de vertige ; il se précipita vers la porte et la ferma en dedans, avec les signes d'un trouble extraordinaire. Philippe d'Orléans demeura plus convaincu que jamais de la folie du page, folie qu'il attribuait à l'exaltation de l'amour. Homberg avait fini par se lasser de pérorer et de tempêter sans résultat, et il était venu seul au cabinet de chimie, qu'il s'étonna de ne pas trouver ouvert comme il l'avait laissé le matin même. Il frappa fortement à la porte, en s'interrompant pour crier à Ravannes de ne pas commettre d'imprudence. C'était une compagnie de conseillers du Parlement et de greffiers, qui venaient faire des recherches au Palais-Royal en présence de l'accusé Homberg.

— Monseigneur, ce sont les gens de justice! disait le chimiste, à qui la résistance de Ra-

vannes paraissait maladroite et inopportune ; avez-vous donc donné des ordres pour que personne n'entre céans ? Il y a là un de vos pages qui menace de tuer le premier qui sera assez hardi pour passer outre. Monseigneur ! empêchez quelque malheur irrémédiable !...

—Monseigneur, vous ouvrirez tout-à-l'heure! disait à demi-voix Jacques Van Dole, qui arrêtait le duc d'Orléans avec des gestes et des regards suppliants ; c'est mon père ! On vient pour visiter le laboratoire... N'y pourrait-on pas trouver quelque chose de suspect ?.... Croyez-moi, monseigneur, empêchez que ces gens de justice ne pénètrent ici : renvoyez-les à demain ?

— Au contraire ; je suis aise qu'ils soient venus, et je les remercie de n'avoir pas tardé davantage ; mais s'ils espèrent la découverte d'une Chambre des Poisons, comme on l'a publié pour le passe-temps des sots , ils ne seront guère satisfaits de ce qu'ils trouveront... Homberg, mon pauvre ami, vous n'avez pas fait un long séjour à la Bastille ? Faut-il nous réjouir de votre retour ?

— Que n'ouvrez-vous, monseigneur? reprit le chimiste fâché de rester si long-temps à la porte. Çà, que faites-vous là-dedans?... De l'or, j'imagine! Ouvrez au plus vite, car l'affaire presse, et cet enragé de Ravannes s'en va vous compromettre.

— Holà! Ravannes, laissez arriver ces messieurs, cria le duc d'Orléans en ouvrant la porte et en se montrant sur le seuil. Ce n'est pas une violence que l'on veut exercer contre moi, et je sais bon gré au Parlement de venir dans le sanctuaire de mes études. Bonjour, messieurs! restez couverts, s'il vous plaît.... Voici d'abord ce qu'on nomme mon cabinet de chimie.

Pendant que le duc d'Orléans tournait le dos pour ouvrir la porte, Jacques Van Dole enleva très-adroitement la fiole qu'il avait déposée au milieu des autres; et pendant que le prince et Homberg recevaient dans l'antichambre conseillers et greffiers, tout émus encore de l'accueil peu pacifique de Ravannes, le malheureux Jacques, à qui la crainte d'aggraver la position de son père adoptif ôtait presque la raison, brisa

le col de la fiole avec ses dents, en avala d'un trait le contenu, et jeta le verre en éclats dans les cendres. Il n'avait pas eu le temps de réfléchir avant de prendre ce parti désespéré ; car il aurait pu se débarrasser autrement de la fiole accusatrice. Après cet acte de démence et de dévouement il resta comme anéanti, quoique le poison ne commençât point à agir encore. Ce fut Homberg qui le premier le tira de cette stupeur et de cette insensibilité en lui posant la main sur l'épaule et en le saluant d'une exclamation de surprise indéfinissable.

— Jacques! dit-il avec un ton brusque et sourdement irrité, que viens-tu faire ici? Est-ce la duchesse du Maine qui t'envoie?

— Non, c'est la Providence! s'empressa de répondre le duc d'Orléans, qui attribua l'embarras du page à l'apparition des robes noires; Jacques me va rendre un inespéré service. Mais ne le retardons pas plus long-temps, mon ami.

— Qu'est-ce donc? reprit Homberg, qui ne put vaincre sa défiance, malgré les assurances accompagnées de gestes et de mines par lesquelles

le prince essayait de lui faire comprendre l'importance de la mission de Jacques.

— Un coup de fortune, repartit le duc d'Orléans, qui lui faisait signe de ne plus s'opposer au départ du page. Le duc d'Anjou est sauvé !

— Le duc d'Anjou sauvé ! s'écria Homberg, joyeux de cette nouvelle, qui excita davantage sa curiosité.

— Il le sera du moins, répliqua le prince en pressant Jacques de partir; mais pour cela nous n'avons pas trop de temps!...

— Jacques, souviens-toi de ton serment par ton père et par ta maîtresse? souviens-toi que je te confie mon honneur, et peut-être ma vie! Surtout ne me nomme pas, sous peine de voir mes bonnes intentions mises à néant; ne te sers que du nom de la comtesse de Verrue!... Ravannes, conduisez Jacques à mes écuries, et faites seller pour lui mon meilleur cheval !

— Mon père ! dit en pleurant le page, qui s'agenouilla devant Homberg, touché de ce qu'il prenait pour une démonstration de repentir ;

mon père, adieu! Accordez-moi mon pardon et votre bénédiction!

— Ton pardon, Jacques! répondit Homberg, qui le releva pour le presser tendrement contre son cœur; tu n'es donc plus page dans la maison de madame du Maine?

— Non! reprit Jacques en maudissant tout bas le jour où il était entré chez la duchesse du Maine sous les auspices de Léonora.

— Que je t'embrasse pour cette bonne nouvelle! dit le chimiste avec attendrissement; je souffrais de te savoir, toi, mon fils, hôte et serviteur des ennemis de mon maître! Tu vas quitter, n'est-ce pas, la livrée de madame du Maine?

— Oui! répondit Jacques, dont les sanglots étouffaient la voix. Adieu, mon père! pardonnez-moi! priez pour moi!

A ces mots, Jacques, tremblant d'avoir révélé à quelles extrémités l'avait poussé ce fatal mouvement de désespoir, s'arracha des bras du vieillard, et s'enfuit tout en larmes sans oser

tourner la tête, de peur de revenir aux pieds de Homberg et de lui tout avouer. Il ne fut arrêté que par la crainte de perdre Léonora. Homberg le suivit avec des yeux gros de larmes et avec un sinistre pressentiment au fond de l'ame. Le duc d'Orléans faillit le rappeler pour charger Ravannes de porter à Versailles le contre-poison; mais il en fut dissuadé par la réflexion qui lui fit apprécier combien il importait au succès de l'envoi du contre-poison qu'on ne le soupçonnât pas d'y avoir eu part.

— Je vous atteste, mon ami, dit le prince à Homberg, que le pauvre Jacques a l'esprit à l'envers; c'est l'amour...

— Monseigneur, interrompit le chimiste en hochant la tête, l'amour est le pire de tous les poisons!... Le duc d'Anjou est sauvé, mais Jacques ne l'est pas!... Je serais bien aise maintenant de croire en Dieu, pour le prier de me conserver mon fils!

— Dieu vous le conservera, Homberg, comme récompense de votre honorable et laborieuse

carrière. Ce jeune homme sera aussi récompensé du service qu'il me rend, service dont profiteront le roi et le royaume... Excusez-moi, messieurs, ajouta-t-il en s'adressant avec une exquise politesse aux magistrats qui attendaient; j'ai terminé devant vous cette affaire d'urgence, c'est un message que je fais porter à Versailles!... Dès ce moment je me mets à vos ordres, et d'abord je vous ferai les honneurs de ma célèbre Chambre des Poisons.

Jacques Van Dole avait lancé au galop le cheval frais que le chevalier de Ravannes venait de lui faire donner aux écuries du duc d'Orléans; Jacques, emporté sur la route de Versailles par ce coursier plein de feu et d'ardeur, ne désirait plus vivre que pour dégager sa parole et faire cette amende honorable avec le sacrifice de sa vie: il était trop impatient d'arriver et de remplir sa suprême mission, pour occuper sa pensée de Léonora Pacheco. Enfin il arriva : le poison, activé par le mouvement de la route, l'attaquait à la fois dans toutes les parties de son corps,

brûlait la moelle de ses os et glaçait le sang dans ses veines; ses oreilles bourdonnaient, ses yeux se couvraient d'un nuage, sa bouche se desséchait; les progrès du venin étaient tels, qu'il crut mourir avant d'avoir accompli ce qu'il regardait comme un devoir sacré. Il eut à peine la force de mettre pied à terre et de se traîner jusqu'à l'appartement du duc d'Anjou.

Tout y était en rumeur, le dauphin mort, le duc d'Anjou mourant; les médecins entouraient le berceau de ce petit moribond, et attendaient son dernier soupir. La gouvernante et les femmes du duc d'Anjou pleuraient ou priaient. C'était l'instant du découragement général à la faveur duquel les charlatans et les remèdes secrets avaient accès auprès du malade, que la véritable médecine n'espérait plus guérir. Jacques Van Dole se présenta comme envoyé par la comtesse de Verrue : ce nom, bien connu par l'empoisonnement qu'il rappelait, suppléa seul à toute autre explication. Le flacon fut débouché par Fagon lui-même, qui le vida tout entier dans la bouche de l'enfant. Celui-ci, qui était froid et

raide depuis dix heures, ouvrit les yeux, éternua et s'agita dans son lit : alors s'éleva un cri unanime de triomphante admiration.

— Il est sauvé ! dit Fagon, qui ne douta plus d'une crise favorable annoncée par une reprise de connaissance complète.

— Monsieur, dit madame de Ventadour à Jacques Van Dole, qui contemplait d'un œil fixe et terne cette résurrection, remerciez de notre part madame la comtesse de Verrue, et faites-lui savoir l'heureux effet de cet élixir...

— Ce n'est pas la comtesse de Verrue qui m'envoie, répondit le page oubliant ses instructions, mais le duc d'Orléans...

— Le duc d'Orléans ! répéta-t-on avec un cri d'horreur : Son Altesse royale M. le duc d'Anjou est perdue !

Jacques Van Dole, poursuivi par des menaces terribles qu'il n'entendait qu'à demi, sortit à tâtons de la chambre remplie de tumulte et de désolation : il s'appuyait aux tentures et aux

lambris ; il ne distinguait plus les objets environnans, il respirait avec effort à de plus longs intervalles...Enfin sa tête s'embarrassa tout-à-fait ; il tomba privé du sentiment de sa position, mais cruellement torturé par le poison. Il gémissait en se tordant au milieu des convulsions de l'agonie, lorsque son nom fut répété autour de lui avec de lamentables interpellations. Il reconnut cette voix, et il s'efforça de sourire en promenant ses lèvres inanimées sur une main qui s'étendit vers lui pour le secourir.

— Léonora ! dit-il avec une amère expression de reproche, je vous ai obéi ; mais je me suis puni ensuite de mon obéissance !... Adieu ! je meurs !... Vous avez failli être cause d'un grand malheur, sans le vouloir : ce poison eût conduit Homberg à l'échafaud !...

—Il est empoisonné ! cria d'un accent terrible Léonora Pacheco, dans les bras de laquelle expirait Jacques. Encore une victime du duc d'Orléans !

Le duc d'Anjou, grâce au contre-poison,

entra en convalescence dès le même jour, et le roi, qui apprit par Madame ce qui s'était passé, voulut en avoir la confirmation de la bouche du duc d'Orléans. Ce prince fut averti de se rendre à Versailles, où la conservation miraculeuse du duc d'Anjou effaçait momentanément le souvenir de tant de pertes récentes : il se mit en route sur-le-champ, et arriva dans la soirée, tranquillisé d'avance sur les suites de son entrevue avec le roi. Le carrosse du prince, en traversant les cours du château avec rapidité, s'ébranla et s'arrêta par l'effet d'un choc imprévu : une femme s'était élancée sous les roues, qui lui avaient rompu les membres et broyé la tête. Le duc d'Orléans sauta hors de la voiture, et ne ramassa qu'un cadavre défiguré : c'était Léonora Pacheco.

La noble conduite du duc d'Orléans, à qui l'on devait la guérison du duc d'Anjou, ramena dès lors en sa faveur l'appui d'une partie de la cour ; mais comme les auteurs de ces empoisonnemens ne furent pas découverts, la cabale de madame de Maintenon et de la duchesse du Maine continua d'accuser le prince. Celui-ci de-

vait un jour répondre victorieusement à ces persévérantes calomnies, en prenant la tutelle du duc d'Anjou, qui fut roi de France sous la régence de son prétendu empoisonneur. Le duc d'Orléans eut dans les mains le sceptre et la vie de Louis XV, qu'il n'avait pas empoisonné et qu'il ne détrôna pas.

—Monseigneur, lui disait Homberg, qui survécut peu à son enfant d'adoption, vous êtes trop honnête homme pour un prince, et vous êtes trop prince pour un savant!

FIN.

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME.

—

